DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12586 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 18 JUILLET 1985

Cabinet de vacances en Belgique

Alors que bon nombre de ses sujets, dispersés entre plages et villégiatures d'été, ne se sentent pas beaucoup de goût pour des élections anticipées, le roi Baudouin vient de leur épargner ce désagrément en refusant, le mardi 16 juillet, la démission de son premier ministre, M. Martens. Il démontre du même coup que, fût-ce dans le cadre bien délimité de la monarchie constitutionnelle, le souverain peut peser sur la vie politique.

M. Martens, premier ministre pour la cinquième fois, reste donc à la tête du gouvernement. Il se propose de « mener à bien un programme minimum avec la coopération du Parlement » en attendant les élections législatives qui seront organisées au début d'octobre, deux mois seulement avant leur date normale.

Les libéraux francophones, à la suite du vice-premier ministre et ministre de la justice, M. Gol, avaient levé l'étendard de la révolte. Ils vont devoir côtoyer encore quelques mois, au sein du cabinet, les sociaux-chrétiens de M. Martens. Leur rébellion était honorable. Bien qu'on en ait perdu l'habitude dans trop de pays occidentaux, il n'est pas mauvais de mettre en jeu la responsabilité politique d'un ministre dont les subordonnés ont failli. Or le piteux comportement des forces de l'ordre, qui n'avaient pas su empêcher un effroyable massacre au stade du Heysel lors du match de football Juventus-Liverpool, n'inspirait pas au ministre [illegible], M. Nothomb, la moindre [illegible]tion d'autocritique. Ses amis politiques le défendaient du bec et de l'ongle en dépit des conclusions de la commission d'enquête parlementaire sur le déroulement de la tragédie.

Après avoir montré, en allant jusqu'à la démission, qu'ils ne badinaient pas avec les principes, les libéraux rentrent dans le rang. En « classant » l'affaire, le roi semble d'ailleurs dégager une solution qui correspond au vœu secret de tous les protagonistes. Même si les deux ministres, directement opposés par cette crise, MM. Gol et Nothomb, n'ont guère de chances d'améliorer des relations déjà exécrables, il va leur falloir cohabiter.

Au-delà de leur désaccord personnel, un enjeu électoral oppose leurs deux formations. Le Parti libéral francophone croit avoir le vent en poupe et s'efforce plus que jamais de réduire l'influence des sociaux-chrétiens dans une Wallonie où M. Nothomb est l'un des principaux champions de son parti.

La crise que le roi Baudouin vient de dénouer n'opposait, en effet, que des francophones. Les « partis frères » de Flandre ne sont pas entrés dans la querelle. M. Swaelen, président des sociaux-chrétiens flamands, a, sans excès d'indulgence pour ses compatriotes du Sud, réputés gens légers, qualifié le débat de « surréaliste ».

Encore chancelante, l'équipe gouvernementale va tenter de faire adopter par le Parlement ses projets visant à réduire la pression fiscale et divers textes sociaux sur lesquels les partenaires de la coalition s'étaient, en juillet, mis d'accord sans difficulté. Il lui sera plus malaisé de jeter, dans de telles conditions, les bases du budget de 1986. Et plus difficile encore de maîtriser le serpent de mer de la réforme constitutionnelle au moment où il semble enfin quitter les eaux de la fiction pour le sol de la réalité. Car la prochaine Chambre sera dotée de pouvoirs constituants, et il faut lui assigner des objectifs précis afin de mieux définir ce fédéralisme que chacun, ou presque, en Belgique rêve de rendre viable et efficace sans trop savoir comment.

● URSS

Destitution du général Epichev chef politique de l'armée

Le général Epichev quitte le poste de chef de la direction politique des forces armées soviétiques, qu'il occupait depuis vingt-trois ans, en raison d'une « autre affectation », *non précisée. Il est remplacé par le général Lizitchev.*

L'information n'a pas été annoncée officiellement du côté soviétique, mais elle a été confirmée, ce mercredi 17 juillet, au correspondant de l'Agence France-Presse à Moscou par un porte-parole du ministère de la défense.

Après les changements annoncés au début de ce mois au bureau politique et à la tête de la diplomatie, cette nouvelle mutation confirme que M. Gorbatchev entend poursuivre systématiquement la rénovation des cadres dirigeants, y compris au sein des forces armées, un monde avec lequel il n'avait jusqu'à présent, *à la différence de presque tous ses prédécesseurs*, aucune affinité particulière.

Le général Epichev était en fait un peu plus que l'œil du parti dans l'armée. Au terme d'une carrière exceptionnelle qui l'avait introduit dans tous les rouages du pouvoir (aussi bien l'appareil du parti, la police ou les forces armées), il était également le symbole d'une génération et d'un style de direction politique.

Il avait été successivement agitateur komsomol (Jeunesses communistes) au début des *années 30, soit aux grandes* heures de la collectivisation des campagnes et de ses excès, responsable politique de plusieurs grands fronts pendant la guerre ce qui l'avait fait côtoyer les grands chefs militaires de l'époque ; fonctionnaire du parti en Ukraine, notamment responsable des cadres, pendant les années où Khrouchtchev dirigeait cette République ; vice ministre de la sécurité d'Etat pendant les dernières années du règne de Staline ; ambassadeur en Roumanie et en Yougoslavie à la fin des années 50.

Comme Brejnev et pas mal d'autres responsables de sa génération promus dans les dernières années de Staline, il avait subi une légère éclipse après la mort du dictateur, — mais c'est dans cette réserve que Khrouchtchev devait recruter nombre des hauts responsables qui allaient lui survivre plusieurs décennies après sa chute. Pendant ses longues années à la tête de la direction politique des forces armées, le général Epichev avait, semble-t-il, fait bon ménage avec tous les secrétaires généraux jusqu'à aujourd'hui, ainsi qu'avec quatre ministres de la défense.

Le général Lizitchev, qui lui succède et est de vingt ans son cadet, est beaucoup moins connu.

Il y a quelques jours, l'agence est-allemande (mais pas l'agence Tass) avait annoncé qu'il quittait son poste de responsable politique des forces soviétiques en RDA, tout comme d'ailleurs le commandant de ces forces, le général Zaitsev.

On ignore encore si ces mutations permettront de faire une place plus en vue au maréchal Ogarkov, le chef d'état-major général limogé par Tchernenko en septembre dernier, *qui semble* toujours commander le « front occidental » face à l'OTAN.

MICHEL TATU.

Plusieurs ministres et hauts fonctionnaires soviétiques ont été remplacés

(Lire page 3.)

● AFRIQUE

L'OUA confrontée au drame de la faim

« Rendez-vous de la faim » pour les chefs d'Etats africains qui se retrouvent, du jeudi 18 au dimanche 21 juillet, à Addis-Abeba, pour le vingt et unième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cette réunion sera essentiellement consacrée à la situation économique — désastreuse — de la plupart des pays de l'organisation panafricaine. *Le président sénégalais*, M. Abdou Diouf, devrait succéder au chef de l'Etat tanzanien, M. Julius Nyerere, au poste de président en exercice de l'Organisation.

Les chefs d'Etat africains réunis à Addis-Abeba ne se sentent-ils pas un peu gênés — au-delà de leur satisfaction — en apprenant que la recette du grand concert rock *Live Aid* de Wembley et Philadelphie a d'ores et déjà atteint 630 millions de francs ? A l'heure où la jeunesse du monde entier se mobilise pour l'Afrique autour de ses idoles musicales, les pays africains font, eux, la démonstration de leur tragique incapacité à s'unir pour combattre leurs propres maux.

Le continent noir, victime d'une situation chronique de famine, devra-t-il toujours attendre de l'extérieur les moyens de se sauver lui-même ? Que faire pour assurer enfin une prise en charge collective, et dépasser les égoïsmes nationaux et régionaux ?

Débarrassés cette fois des pommes de discorde politiques que sont les conflits du Tchad et du sahara occidental, unis dans leur rituelle dénonciation du « régime raciste » de Pretoria, les chefs d'Etat vont pouvoir consacrer l'essentiel de leurs réflexions à un problème qui les concerne tous : la situation économique désastreuse du continent, la famine.

Depuis le 10 juillet, le conseil des ministres de l'OUA « déblayé le terrain ». Selon un rapport rédigé par un comité regroupant les ministres *des affaires étrangères de sept pays* membres (1), il ressort que jamais la situation de l'Afrique n'a été à ce point critique.

Les chiffres en donnent la mesure : la dette extérieure globale, qui était de 158 milliards de dollars à la fin de l'année dernière, atteindra 170 milliards fin 1985, ce qui représentera environ 60 % du PNB (produit national brut) des Etats. *Le continent* compte près de 10 millions de réfugiés, et 150 millions de personnes sont directement menacées par la famine et la malnutrition.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 4.)

(1) Algérie, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Nigéria, Sénégal, Tanzanie, Zimbabwe.

Un milliard de francs pour Eurêka en 1986

Trente-quatre ministres représentant les pays de la Communauté élargie ainsi que l'Autriche, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Suisse, le président de la Commission européenne et le vice-président chargé des affaires industrielles tiennent le 17 juillet à Paris, sous la présidence de M. Roland Dumas, les assises européennes de la technologie.

Cette conférence, dont la réunion avait été décidée lors du conseil européen de Milan, a pour objet de faire le point sur le projet Eurêka de coopération technologique lancé par la France il y a exactement trois mois. M. Mitterrand devait inaugurer ces assises en début d'après-midi à l'Elysée et annoncer l'attribution de 1 milliard de francs de crédits à Eurêka pour 1986.

Chacun vient à Paris avec des idées précises. Dans un Livre blanc, les Britanniques proposent la création d'un projet Eurotype (une sorte de Buy European Act ou de préférence européenne) pour les productions de haute technologie, l'accélération de la mise au point de normes européennes, des politiques d'achats publics orientées vers des produits européens ou encore des incitations fiscales à la création d'entreprises à l'échelle européenne.

(Lire la suite page 20.)

LA MORT DE HEINRICH BÖLL

L'honneur de l'homme dans l'histoire

par RENÉ WINTZEN

L'écrivain allemand Heinrich Böll, prix Nobel de littérature 1972, est mort le mardi 16 juillet à Bornheim près de Cologne. Il était âgé de soixante-sept ans. Heinrich Böll était malade depuis plusieurs années, et son état s'était aggravé ces derniers mois.

« Une Allemagne vraie racontée par un homme vrai. » Cette formule, inventée par un éditeur, un journaliste ou un critique littéraire, irritait Heinrich Böll. Il ne pouvait admettre que son œuvre fût, en ces termes, réduite à n'être qu'un moment de l'histoire, qu'une page, tournée plus ou moins vite, d'un pays, *d'un peuple*, d'une religion, qu'une sorte de miroir de la société dans laquelle il vivait et dans laquelle il était engagé politiquement, *moralement*, humainement.

Cette identité obsessionnelle avec l'Allemagne qu'on lui avait infligée, ce sens de *la morale* et *la conscience* qui s'en serait dégagée à travers cinquante ans d'histoire, cette action enfin qui aurait nourri son œuvre tout *au long des années de l'après-guerre* et jusqu'à une époque récente, Heinrich Böll les rejetait.

Identité, conscience, action, autant de mots qui simplifiaient ses livres, prétendaient les ramener à une vision à la fois laborieuse et primaire de l'histoire, à les ancrer dans un mouvement sociologique et moral.

⁂

Heinrich Böll n'aimait pas qu'on édifiât son œuvre en monument de la conscience, en mémoire collective, en sagesse populaire. Il ne comprenait pas qu'on lui attribuât — un peu comme on le fait pour les pères de la Constitution ou de la nation — un rôle de moraliste, de guide, d'arbitre, même si dans son pays, comme à l'étranger, et particulièrement en France, on voyait dans ses romans, ses essais, ses articles, ses discours, ses prises de position publiques, ses *engagements en faveur des persécutés* et des déshérités, sa condamnation des sociétés injustes et matérialistes — dont la sienne — quelque *chose qui ressemble beaucoup à un* message, à un appel, à une conception de vie, à une vue du monde.

Ce n'était pas de sa part fausse *pudeur, faux-fuyant, échappatoire* : Heinrich Böll fut toujours présent dans les moments les plus difficiles, les plus dramatiques de l'histoire *allemande et, chaque fois qu'il le crut* nécessaire, dans ceux concernant le monde. Mais l'essentiel était, semble-t-il, pour lui, ce qu'il appela la *« morale du langage »*, le respect de l'écriture. Cela admis, peu importe qu'il fût allemand ou citoyen d'un autre pays : le cadre de l'œuvre, les situations géographiques ou historiques, pouvaient changer ; le propre de la littérature, le fait d'écrire, le plaçaient — au-delà de circonstances et des événements — dans une perspective universelle.

Sans doute a-t-il ressenti — tout en reconnaissant et en affirmant avec *force sa nationalité, même son provincialisme*, sa religion, sa langue — comme une incompréhension de son œuvre cette manière dont elle a été *située dans l'histoire et le mouvement* de la société. Peut-être peut-on voir une contradiction douloureuse dans ce refus de l'écrivain à admettre *qu'il est de son temps, qu'il a parlé* de son époque et qu'il l'a expliquée, qu'il s'est lui-même expliqué longuement de cette insertion involontaire *dans l'histoire d'un peuple, d'une* nation : s'il n'avait pas été reconnu au plus profond de lui-même, comme si l'on n'avait retenu de son œuvre *que les apparences, que les reflets.*

Heinrich Böll, l'Allemand, le Rhénan, le catholique... Heinrich Böll, qui ne voulait pas être cerné par ces qualificatifs, qui refusait que l'histoire l'enfermât dans ses pages confortablement datées et facilement repérables. Contradiction reconnue par l'écrivain : *« Mon auteur est sur terre, sur cette terre dont il est fait, et son amertune est l'amertune de cette terre dont il est fait. »*

Ce n'est donc pas lui faire injustice de le dire : de tous les écrivains allemands de l'après-guerre, il est celui qui a le mieux parlé de son pays, de l'histoire de son peuple, et a fait le mieux comprendre le drame allemand. Le lecteur français a senti très tôt, dès la publication du *Train était à l'heure* ou de *Rentrez chez vous Bogner*, que Heinrich Böll s'interrogeait avec lui sur le passé allemand et cherchait des réponses à des interrogations souvent tragiques et angoissées.

Parce qu'il fut un acteur et une victime parmi des millions d'autres, Heinrich Böll a su saisir, au plus profond d'eux-mêmes, le drame vécu par des hommes jetés dans la guerre, trahis par des idéologies, rescapés d'une catastrophe matérielle et spirituelle sans précédent.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Miles Davis, l'esprit du jazz

Son groupe, au meilleur de sa forme, boucle sa tournée par un concert au parc de La Villette, le 22 juillet.

Tanner, cinéaste de l'utopie

Un livre, une rétrospective, avant un nouveau film « No man's land » à la Mostra de Venise.

Cuny, acteur étoile

A Avignon, il joue, seul, « l'Ile des morts » de Strindberg.

Pages 9 à 14

AU JOUR LE JOUR

Parler vrai

Imaginons un instant ce qui se passerait en France si un président de la République était opéré pour un cancer de l'intestin. Rumeurs, communiqués bidons parlant de gros rhume... Bruissements de gazettes, cancans de cour, babillages allusifs : tout serait fait pour suggérer la vérité sans la dire.

Aux Etats-Unis, rien de tel. M. Reagan a un cancer ? On le lui dit, et il le fait annoncer à la nation, sans circonlocutions. C'est simple et carré.

Les Américains ont compris qu'il y a deux manières complémentaires de lutter contre le cancer : la recherche médicale et le parler vrai.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

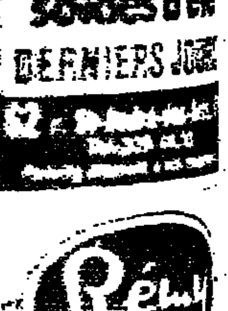
6. LAOS
L'épuration des cadres de l'ancien régime se poursuit.

7. POLITIQUE
M. Marchais : « Quel gâchis ! »

8. PROCÈS
Sept nationalistes corses devant les assises : tueurs ou justiciers ?

17. RELIGION
L'évêque de Poitiers désapprouve le livre du cardinal Ratzinger.

19. ÉCONOMIE
Deux indices favorables : emploi et commerce extérieur.



débats

CONSENSUS

Une large majorité de Français aimeraient qu'on enterre la hache de guerre politique en 1986. Ils envisagent l'idée de la cohabitation comme une chance, estime M. Hervé Serieyx. De Gaulle, le rassembleur, l'aurait, lui aussi, considérée comme une occasion de tourner le dos au sempiternel antagonisme gauche-droite, pense Raymond Offroy.

Gaullisme et cohabitation

L'opposition doit surmonter sa volonté de revanche et se rappeler la manière d'agir du général à la Libération et en 1958

par RAYMOND OFFROY (*)

DANS le dernier entretien en tête à tête que j'ai eu avec lui, quelques mois avant le référendum de 1969, le général de Gaulle avait souligné que la clé de voûte de nos institutions était constituée par le président de la République muni des pouvoirs et de la durée que lui confère la Constitution.

C'est pourquoi j'avais, en mon temps, été l'un des trois députés UDR (avec Maurice Couve de Murville et Jean-Paul Palewski) à voter contre le projet tendant à ramener à cinq ans le mandat du président de la République ; on sait que Georges Pompidou, craignant de ne pas avoir une majorité suffisante, avait alors renoncé à soumettre sa réforme au vote du Congrès.

Il est évident que si de Gaulle tenait essentiellement à ce que le mandat du président n'ait pas la même durée que celui de l'Assemblée, ce n'était pas sans avoir envisagé, entre autres, le rôle que le chef de l'Etat aurait à jouer en cas de changement de majorité parlementaire au cours de son septennat. De la sauvegarde des institutions à la modération des appétits, on pourrait dresser une longue liste des éventualités susceptibles de se réaliser.

J'irai plus loin. J'ai la conviction que le général a pu imaginer qu'une situation où le premier ministre ne serait pas du même bord que le président de la République pourrait constituer une opportunité pour mettre fin au sempiternel antagonisme droite-gauche et réaliser ce fameux rassemblement des Français qu'il n'a cessé de poursuivre de ses vœux.

Ce rassemblement, il l'a édifié pendant la Résistance et à la Libération par le vote de la Constitution de 1958 et la paix en Algérie ; mais il n'a pu le maintenir, et ce fut, sans conteste, l'une de ses grandes déceptions.

Le véritable devoir des gaullistes ne serait-il pas, en cette hypothèse, de peser sur l'un et l'autre bord pour que le grand rêve de Charles de Gaulle devienne enfin une réalité? Il ne devrait pas y avoir d'obstacle insurmontable, ni du côté de François Mitterrand et de Laurent Fabius, qui font souvent du gaullisme sans oser l'avouer, ni à l'égard de Jacques Chirac et de ses amis, qui ont montré au congrès de Grenoble leur désir de revenir aux sources.

Il y a, certes, dans l'actuelle opposition une volonté de revanche qui ne se satisferait pas d'une demi-mesure ; mais les éléments demeurés gaullistes pourraient être amenés à se rappeler qu'à la Libération comme en 1958 l'homme du 18 juin avait pris soin de ne pas établir l'hégémonie de ses amis sur la défaite de ses adversaires.

Si l'on ravivait ces souvenirs, on pourrait faire naître, d'abord chez eux et ensuite dans le reste du pays, un nouvel état d'esprit qui ferait rapidement tache d'huile, si l'on admet avec moi qu'il correspondrait à ce renouvellement que la majorité des Français désire plus ou moins confusément et qui explique la lassitude avec laquelle elle suit les palinodies et les rodomontades de tous les partis politiques, quels qu'ils soient.

(*) Ambassadeur, ancien député.

Le vrai problème

Politique étrangère : retour au texte constitutionnel

par ETIENNE DAILLY (*)

PUISQUE le président de la République vient de déclarer qu'« *il suffit de s'en tenir aux textes* » et que « *son devoir* », c'est de « *les respecter* », rappelons qu'en matière de politique étrangère ses compétences et celles du gouvernement sont réglées par les dispositions combinées des articles 5, 20, 39, 52 et 53 de la Constitution.

L'article 20 stipule que « *c'est le gouvernement qui détermine et conduit la politique de la nation, qui dispose de l'administration et de la force armée et qui est responsable devant le Parlement* ».

Mais lorsqu'il s'agit de politique étrangère, il convient de concilier ces dispositions avec celles de l'article 52, lequel précise en son premier alinéa que « *le président de la République négocie et ratifie les traités* ». Encore faut-il souligner que, selon l'article 53, cette ratification ne peut intervenir qu'en vertu d'une loi, donc après accord du Parlement, et que, du fait des dispositions du dernier alinéa de l'article 5, le président de la République est le garant desdits traités après leur ratification.

Il y a donc compétence du président de la République pour la négociation, la ratification et la garantie des traités, mais il ne faut pas oublier pour autant que, en vertu des dispositions du premier alinéa de l'article 39, l'initiative du dépôt de la loi autorisant la ratification demeure, comme pour toute autre loi, de la seule compétence du premier ministre.

S'il ne s'agit que de négociations « *tendant à la conclusion d'un accord international non soumis à ratification* », le président de la République, conformément au second alinéa de l'article 52, « *est informé de toute négociation* » tendant à cette fin. Sous réserve de cette obligation de complète information, c'est donc, dans ce cas, le gouvernement qui est seul compétent.

En revanche, s'il ne s'agit, dans le domaine de la politique étrangère, ni de négociation et de ratification de traité, ni de négociation tendant à la conclusion d'un accord international non soumis à ratification, aucun des deux alinéas de l'article 52 ne s'applique et, selon les dispositions de l'article 20, c'est bien le gouvernement qui, seul, « *détermine et conduit la politique de la nation* ».

Tels sont les textes. Reste à savoir comment, dans la pratique, on réussira à distinguer, d'une part, ce qui pourrait tendre à la conclusion d'un accord international non soumis à ratification et entraînerait l'obligation de tenir le président de la République informé de toute négociation et, d'autre part, ce qui pourrait tendre à la conclusion d'un traité, ce qui entraînerait sa compétence personnelle pour la négociation, la ratification et la garantie dudit traité.

L'année 1986 ne se terminera sans doute pas sans que nous en sachions davantage à cet égard. Mais c'est bien là, en définitive, le seul et vrai problème de la cohabitation.

(*) Vice-président du Sénat, sénateur (Gauche démocratique) de Seine-et-Marne.

Les carpes et les lapins

Nous aurons peut-être une « veine fabuleuse » en 1986. L'histoire nous permettra d'accoucher d'un pays plus uni pour agir

par HERVÉ SERIEYX (*)

SOYONS francs : rien ne séduit plus les Français que le mitterrand-giscardisme, le mauroy-chabanisme, le chiraco-rocardisme et, surtout, aujourd'hui, le fabius-léotardisme ; c'est-à-dire le mariage des contraires apparents, des pseudo-carpes et des simili-lapins, des socialistes compétents et des libéraux humanistes. Le passé les ennuie, surtout ils ne veulent plus s'en souvenir tant ils savent que ça ne sert à rien. D'ailleurs, que l'actuel président de la République ait découvert, face aux contraintes de l'action, la fragilité ou l'inconséquence de ses propos de candidat à la présidence ou de président débutant, les Français, blasés et pragmatiques, lui en savent plutôt gré.

Des citoyens, incroyablement d'accord sur l'essentiel (le maintien des libertés, d'un style d'existence, d'un niveau de vie) et superbement désireux de rappeler leurs différences (*« il est lui et je suis moi »*), se reconnaissent dans la coexistence de contradictions et s'amusent — ou s'irritent — de voir des factions rivales en tirer argument pour tenter de se promouvoir et de s'entrebattre. Les contradictions entre les mots et les actes, entre l'avant et l'après, entre la droite et la gauche, n'en sont pas, pour autant, ridicules ; elles permettent la tension, la dynamique du débat, la palabre féconde entre des camps qui, dès qu'ils affrontent les faits et la responsabilité, se ressemblent à ce point que — sans la joie de la bataille verbale et conceptuelle — le risque serait grand de voir une France dirigée par un parti unique : celui des colbertistes entrepreneurs ou des jaurésiens efficaces, dont les langages se ressembleraient au point de se confondre.

Rencontrez Bockel ou Stoléru : l'un secrétaire d'Etat, peu connu, de François Mitterrand, l'autre secrétaire d'Etat, remuant, de Giscard d'Estaing ; c'est presque sûr : après un dîner amical passé avec eux, 80 % des Français diraient que c'est vraiment une chance pour notre pays d'avoir de jeunes dirigeants politiques aussi passionnés, passionnants, réalistes, sympathiques et — entre eux — cohérents que ces deux hommes-là.

Nous avons une veine fabuleuse ! L'histoire nous aura peut-être permis d'accoucher, dans le forceps de l'alternance, d'un pays plus uni pour agir, plus intelligent face au caractère incontournable des faits, plus capable de comprendre les inévitables efforts qu'imposent le monde et le futur : un pays plus sensible au « parler vrai », aux réalités économiques, à la nécessité des solidarités, plus conscient du prix inappréciable de la liberté.

Bien armés face au futur

Et puis, si nous ne savons pas saisir cette chance, cette occasion que nous offre peut-être l'échéance de 1986 de devenir un pays démocratiquement majeur, à l'instar des Etats-Unis, du Japon, de l'Italie et de l'Allemagne, où les contraires politiques s'amusent à se narguer tout en s'épousant, à se battre tout en se faisant la courte échelle, bref à jouer à « je te tiens, tu me tiens par la liberté » , si nous ne savons pas suivre le pays dans son goût pour le mitterrand-giscardisme, le mauroy-chabanisme, etc., nous resteraient toujours les femmes et les hommes providentiels : notre pays n'en est pas avare. De Jeanne d'Arc à de Gaulle, il y a toujours eu des candidats de qualité pour ce rôle, bien qu'il ne soit pas sûr qu'à terme le consensus français en sorte renforcé.

Mais la France écrit généralement à cette occasion une belle page de son histoire. Et nos héritiers ont besoin d'odyssée, de sagas, de phrases nobles, de 18 juin et de pont d'Arcole : c'est le ciment d'un peuple comme le nôtre.

Décidément, face au futur, nous sommes bien armés : entre les professionnels du « parler vrai », les professionnels du « nègre blanc » et les professionnels de la Providence, notre pays est équipé pour toutes les échéances possibles. C'est parce que nous en sommes conscients que nous ne dramatisons pas à l'extrême, et qu'au fond la France demeure optimiste. Avec les Mitterrand, les Barre, les Fabius, les Chirac, les Mauroy, les Giscard, les Léotard, les Rocard ou les n'importe qui, nous savons que les hommes ou les femmes d'équilibre et d'excès, d'économique et de social, de rêve et de réalité, sont incroyablement nombreux et disponibles pour prendre des relèves alternatives.

La France, anarchiste du centre et radicale dans ses profondeurs, n'en finit pas de se jouer la comédie de la balkanisation politique pour ne pas avoir à reconnaître l'ampleur du consensus de ses habitants sur tant de sujets. On peut s'en réjouir : rien n'est plus ennuyeux qu'un pays conforme où tout le monde, par peur des autres, dit la même chose. Craignons plutôt de voir notre vie politique s'affadir dans trop de convergences entre la social-démocratie et le libéralisme social. Heureusement, la permanence de nos deux marges — le Front national et le PC — nous rappellera qu'il faut toujours rester vigilants : fascisme et totalitarisme sont toujours aux aguets dans une société comme la nôtre, et l'on n'a jamais définitivement gagné la bataille de la liberté.

(*) Président de l'ACADI (Association des cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique).

COURRIER DES LECTEURS

Et Aloïs Brunner ?

Joseph Mengele n'est plus. Les experts l'affirment et les spécialistes du Centre Simon Wiesenthal se sont déclarés assurés « *à 99 %* » de la mort du bourreau d'Auschwitz. Dont acte.

Cependant, dans sa noyade, Mengele n'a pas entraîné au fond de l'eau tous les grands criminels nazis. Comme l'a justement rappelé Bernard Brigouleix dans *le Monde* du 13 juin, il reste une douzaine de responsables de l'« assassinat de masse » ayant échappé à la justice. Parmi eux, Aloïs Brunner qui, sous le nom de Fischer, se dore au soleil de Damas depuis vingt années.

Brunner fut le secrétaire d'Eichmann à la centrale antijuive à Vienne en 1938, puis le chef de cette centrale ; il est responsable de la déportation de juifs autrichiens et allemands, puis, en Grèce, des cinquante mille juifs de Salonique (entre mars et mai 1943) dont trente personnes de ma famille. En France, il fit régner un régime de terreur en tant que chef du camp de Drancy, et organisa la déportation de vingt mille juifs.

L'ex-capitaine SS (aujourd'hui âgé de soixante-douze ans) a été condamné à mort par contumace par le tribunal permanent des forces armées de Paris le 3 mai 1954. Par deux fois, la RFA a demandé son extradition à la Syrie. Sans résultat. La France a-t-elle formulé une telle demande ? Compte-elle le faire ? Et la Grèce ? A-t-elle demandé l'extradition du nazi ? L'a-t-elle seulement jugé ? J'ai posé ces questions au ministre français de la justice, et à l'ambassadeur de Grèce. Mes lettres sont datées du 20 mars. Je n'ai toujours pas de réponse.

JOSÉ FÉRON
(Savigny-sur-Orge).

Pour un gouvernement européen

L'Europe mérite un gouvernement. Outre la politique agricole commune, qui est supranationale, des domaines de compétence européenne quasi exclusive doivent être définis. Ainsi, les frontières ne sauraient avoir de sens pour ce qui concerne notamment *la santé* (programme commun de recherche et homologation des diplômes), *l'environnement* (les pluies acides sont tous azimuts), *les libertés* (la lutte contre le terrorisme exige une autorité centrale) et même *la culture* (une meilleure connaissance du patrimoine commun pourrait faciliter l'intégration européenne).

Dans ces domaines, le Parlement européen doit exercer un pouvoir d'initiative et légiférer vraiment, de même qu'il doit être associé, comme le propose le projet franco-allemand, aux choix de politique étrangère.

Pour le soussigné, qui fut le seul membre du groupe gaulliste à voter le projet de traité d'union européenne (rapport Spinelli), l'indépendance de la France est aujourd'hui *fondée sur l'édifice européen.*

GÉRARD ISRAËL,
ancien parlementaire européen.

« NOUVELLE-CALÉDONIE : ILS VEULENT RESTER FRANÇAIS », DE THIERRY DESJARDINS

Envoyé spécial

Dans la bicoque de bois des faubourgs de Nouméa qui leur servait de QG, les indépendantistes canaques avaient placardé une photographie : « *Militant, où que tu sois, n'oublie pas cette tête.* » « *Cette tête* », c'était celle de Thierry Desjardins, envoyé spécial du *Figaro*. Quelques semaines et quelques articles bien sentis lui avaient suffi pour s'attirer dans les tribus, dont *le Figaro* ne constitue pourtant pas la pâture quotidienne, une indéniable notoriété.

Il avait fallu moins de temps encore à Thierry Desjardins pour se forger, sur les indépendantistes canaques, une opinion simple et définitive : des sauvages. Dès les premiers chapitres de son livre, il récidive en racontant sa première visite à Thio : « *Couteau de boucher dégoulinant de sang frais* » à la main, « *ivres d'alcool, de haine, de rage, de victoire* », tels lui apparaissent les hommes d'Eloi Machoro, ces « *descendants d'anthropophages* ».

« *Ici, c'est la Kaneky, on ne veut pas de Blancs, on va tous les tuer* », lui lance un de ces farouches guerriers, tandis que d'autres « *tapent rageusement avec leur casse-tête sur des fûts d'essence vides* ». Mais le pire est encore à venir. Tout d'un coup « *un groupe s'approche de ma voiture pour la fouiller, et commence à la secouer. Un des hommes donne un gigantesque coup de pied dans la carrosserie et se fait mal, ce qui l'incite à cracher à maintes reprises sur mon pare-brise* ».

« *On aurait pu se croire il y a plusieurs siècles* », commente l'infortuné reporter, qui, non sans effroi, entend « *ces grands et gros Noirs à moitié nus, avec des rubans rouges dans les cheveux, des massues et des coutelas* » parler « *leur langue gutturale, criarde, suite d'onomatopées* ».

Notre héros ne finira pas en ragoût d'envoyé spécial. Les « *sauvages ivres* » le laissent repartir sain et sauf, ce qui lui permettra, de longs mois encore, d'écrire ce qu'il pense des indépendantistes. Le nationalisme canaque ? « *Créé de toutes pièces* » par Maurice Lenormand, fondateur de l'Union calédonienne, « *un magouilleur médiocre* ». La culture canaque ? Inventée par l'ethnologue Jean Guiart. Quant à Jean-Marie Tjibaou, il n'est qu'un « *Mélanésien de service* », aux ordres de ses deux mentors blancs. Le parcage des Canaques dans des « réserves », la dépossession de leurs terres ancestrales par le bétail des colons, l'abrogation de la loi-cadre qui accordait une large autonomie au territoire ? Des « *maladresses* », explique Thierry Desjardins, sans s'appesantir.

L'auteur réserve sa tendresse à ces immigrants, colons, contrebandiers, bagnards dont les destins singuliers et retentissants tissèrent aussi l'épopée en haillons du « caillou ». Voilà Jean Taragnat, ancêtre de Roger Laroque, l'actuel maire de Nouméa, accouru à vingt ans de son Auvergne natale ; voici Jules Renard, dit Julot, garçon boucher à quatorze ans, aujourd'hui l'une des fortunes de la place. L'aventure du nickel est aussi racontée en quelques pages alertes, hélas trop brèves. Aussi doué pour l'un que pour l'autre, Desjardins a choisi le pamphlet plutôt que la saga. Dommage.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

★ *Nouvelle-Calédonie : ils veulent rester français*, de Thierry Desjardins. Plon, 222 pages, 65 francs.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

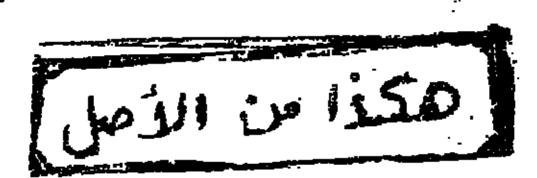
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

Les falachas manifestent contre les tracasseries de la hiérarchie religieuse

De notre correspondant

Jérusalem. — Six mois après l'opération Moïse qui permit leur grand retour à Sion, les anciens falachas doivent encore batailler ferme pour être admis de tous comme juifs à part entière. Soucieux de dénoncer le formalisme de la hiérarchie rabbinique à leur encontre, plusieurs centaines d'entre eux ont observé pendant trois jours une grève de la faim. Puis ils ont couronné leur action, mardi 16 juillet, en participant à une « longue marche » symbolique.

Pendant dix heures et sous un soleil de plomb, des groupes de juifs éthiopiens ont arpenté, par familles entières, les rubans de macadam dans le nord d'Israël, tandis que les plus faibles suivaient en autobus. Partis à l'aube des centres d'« absorption », asiles provisoires où ils apprennent l'hébreu en attendant leur insertion définitive, ils mirent le cap sur cet aéroport Ben-Gourion où ils avaient fait leurs premiers pas en Terre promise et embrassé le sol encore tremblants d'émotion. Cette fois, l'heure était à la colère. « *Si on ne veut pas de nous comme juifs, nous retournerons en Ethiopie. Là-bas, nous savions au moins qui nous étions* », disaient certains, sans doute sans trop y croire.

La raison de leur courroux peut paraître dérisoire. Elle tient à une *exigence culturelle du grand rabbinat* d'Israël, d'obédience orthodoxe. Celui-ci demande aux immigrants éthiopiens, isolés pendant vingt-cinq *siècles du judaïsme mondial*, de « renouveler » leur foi en se prêtant à une cérémonie d'immersion dans un bain rituel. Gardiennes vigilantes de la loi religieuse juive, les autorités rabbiniques y voient la célébration du « ressourcement » d'une communauté surgie soudain de l'oubli.

Les principaux intéressés refusent farouchement de se soumettre à un rite qu'ils jugent superflu ou qu'ils assimilent à une conversion. Ce que le grand rabbinat tient pour une simple formalité marquant la réintégration de lointains cousins dans la famille du judaïsme n'est aux yeux des immigrants qu'une épreuve blessante jetant un doute *a posteriori* sur l'ardeur de leur foi.

Une poignée de religieux intégristes n'ont-ils pas été un jour jusqu'à leur interdire physiquement de prier devant le Mur des lamentations ? Pour avoir su, au prix de *mille souffrances, préserver si longtemps* leurs croyances, les Ethiopiens dénient à quiconque le droit de mesurer la pureté de leur judaïsme. La quasi-totalité d'entre eux sont d'ailleurs très pieux, même si leur culture en matière rabbinique, fon*dée sur la tradition orale, ignore les* apports de la Michna et du Talmud.

On crut le malentendu réglé lorsque l'ancien grand rabbin séfarade Ovadia Yosef proclama en février, références talmudiques à l'appui, l'inutilité d'imposer un bain rituel aux Ethiopiens. Mais ses successeurs ne semblent pas du même avis. Supervisant les registres d'état civil, ils n'ont pas remis aux récalcitrants *leur certificat de judaïté, dont la* possession est indispensable à tout candidat au mariage. Résultat : trente-cinq couples privés du précieux document sont actuellement empêchés de convoler. Certains dont le conjoint est mort ou disparu pendant l'exode éthiopien souhaitent se remarier rapidement, car ils ont charge de famille.

Les difficultés d'intégration

L'attitude envers le rite d'immersion semble diviser la communauté éthiopienne. Les premiers arrivés en *Israël au fil des ans s'étaient pliés* d'assez bonne grâce à la cérémonie sur le conseil de leurs rabbins (qu'ils appellent d'ailleurs « prêtres »). Les nouveaux immigrants, plus jeunes et plus fiers, s'y refusent. Ils ont recherché le soutien des diasporas *américaine et canadienne, en majo*rité non orthodoxes, mais celles-ci, quoique sensibles à la cause des anciens falachas n'ont aucun moyen de faire fléchir le rabbinat d'Israël.

Les difficultés d'intégration d'un peuple que, hormis la religion, tout différenciait des autres juifs étaient prévisibles. Mais elles sont loin d'être insurmontables. Malgré des cas de dépression et quelques tentatives de suicide, la majorité des quinze mille Ethiopiens s'estiment en bonne voie d'intégration. Selon un récent sondage, neuf sur dix se disent « heureux » d'être en Israël, mais un sur deux a le sentiment de ne pas jouir encore de tous ses droits. Les juifs éthiopiens dénoncent surtout la tutelle pesante dont ils assurent être l'objet. Il y a trois mois, *plusieurs centaines manifestè*rent devant la Knesset — un signe de bonne intégration ? — en critiquant le « paternalisme » de l'Agence juive à leur égard. Ils se plaignent d'un manque de liberté et de concertation. « *Nous ne sommes pas consultés*, disent-ils, *et nous sommes presque des prisonniers dans nos centres d'accueil.* » Les autorités religieuses veillent de près, semble-t-il, à la pratique du culte et « protègent » les Ethiopiens des tentations de la laïcité, notamment en matière d'éducation. Un porte-parole du rabbinat crut même déceler chez certains « *les vestiges d'un enseignement marxiste* ».

Mardi, les manifestants ont interrompu leur longue marche et regagné *leurs centres d'intégration* à Tibériade, à Carmel ou à Safed, après avoir obtenu la promesse d'une prochaine rencontre avec M. Shimon Pérès'. « *Je ferai tout*, a dit le premier ministre, *pour convaincre le grand rabbinat d'éviter de nouvelles souffrances à la communauté éthiopienne.* » S'il n'obtenait pas raison, le prestige de l'opération Moïse en serait après coup durablement terni.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

M. PÉRÈS RENCONTRE DEUX DIRIGEANTS PALESTINIENS EN CISJORDANIE

Tel Aviv. — Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a rencontré, mardi 16 juillet, deux dirigeants palestiniens de Cisjordanie susceptibles de faire partie d'une délégation jordano-palestinienne, a rapporté mercredi Radio-Israël. Il s'agit du maire de Bethléem, M. Elias Freij, proche du roi Hussein, et un homme d'affaires de Naplouse, M. Hikmet Al-Masri, qui est l'oncle du ministre jordanien des affaires étrangères, Taher Al-Masri.

« *Nous avons eu une bonne discussion sur de nombreux sujets* », a déclaré sans plus de précision le maire de Bethléem, M. Elias Freij, après son entretien. MM. Freij et Al-Masri sont des personnalités acceptables par Israël parce qu'ils *ne sont pas membres de l'OLP*.

Lundi, des responsables américains avaient déclaré qu'ils espéraient que des pourparlers préliminaires se dérouleraient bientôt entre une délégation conjointe jordano-palestinienne et le secrétaire d'Etat adjoint Richard Murphy. Washington soumettra à Israël, pour examen, la liste des délégués palestiniens dont le nom aura été approuvé par le roi Hussein et Yasser Arafat, mais Israël ne pourra opposer son véto.

Liban

Le plan de sécurité de Beyrouth-Ouest laisse aux chiites une pleine liberté d'action dans la banlieue sud

Correspondance

Beyrouth. — Le plan de sécurité décidé à Damas sous l'égide du vice-président syrien M. Abdel Halim Khaddam a connu mardi 16 juillet un début d'application, partiel mais satisfaisant.

Les miliciens et éléments armés ont cédé la place à la police dans les principaux quartiers de Beyrouth-Ouest sous le contrôle d'observateurs militaires syriens. Les militaires, en majorité chiites, de la *sixième brigade de l'armée se sont* également retirés.

Cependant le dispositif mis en œuvre, qui, théoriquement, doit s'étendre ultérieurement à tout le Grand-Beyrouth, reste pour le moment singulièrement limité dans ses ambitions et surtout dans son périmètre d'application. Tout se passe comme s'il s'agissait de redonner à la police ses prérogatives et aux gens leur quiétude que dans les seuls quartiers traditionnellement sunnites, dont les notables et la population étaient de plus en plus excédés par les débordements des miliciens chiites. Les mesures de sécurité prises s'appliquent également au périmètre des camps palestiniens de Sabra et de Chatila et au secteur de l'aéroport international de Beyrouth.

Tentative d'unification du camp chrétien

Mais la banlieue sud, bastion chiite, demeure exclue pour le moment des mesures de pacification, tout comme les lignes de front *séparant* le Beyrouth chrétien du Beyrouth musulman, secteur dans lequel les combattants demeurent sur le pied de guerre. A ce stade de l'opération, la Syrie paraît avoir voulu donner satisfaction aux sunnites de la capitale et reprendre pied *symboliquement, par le truchement* de ses observateurs militaires, dans la partie ouest de la capitale libanaise, d'où ses troupes avaient été chassées par l'invasion israélienne de 1982, tout en laissant aux chiites, et notamment à leur principal mou*vement Amal*, la *pleine liberté* d'action et de mouvement dans son fief de la banlieue sud.

D'un autre côté, le camp chrétien essaie lui aussi de mettre un peu d'ordre dans ses rangs, mais n'y est pas encore parvenu. La décision de regrouper au sein d'une même structure les effectifs militaires et de sécurité des Kataëbs (phalanges) et des Forces libanaises (milices chré*tiennes unifiées*), *annoncée lundi* soir, demeure toute théorique. Cette décision est d'ailleurs présentée différemment par le parti et par les Forces libanaises.

Le premier affirme qu'il ne s'agit que de coordonner très étroitement *l'action du parti et des FL, coordina*tion qui serait facilitée prochainement par la nomination de deux représentants phalangistes au sein du Comité exécutif des milices chrétiennes. Celles-ci pour leur part proclament que la décision prise porte sur la « *fusion* » de toutes les forces militaires et de sécurité phalangistes dans le cadre des structures des Forces libanaises.

En réalité la rivalité et la tension entre les FL et les Kataëbs avait atteint dernièrement un seuil explosif et devenait de plus en plus perceptible sur le terrain. L'annonce de la « *fusion* » permet sinon de réta*blir l'entente et la cohésion dans* le camp chrétien, du moins d'y faire baisser quelque peu la tension à l'heure où le camp islamique, lui aussi déchiré entre ses différentes composantes, est censé se réunifier sous la houlette syrienne.

ROGER GEHCHAN.

● *Une délégation parlementaire française reçue par M. Chareh.* — Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk al Chareh a reçu lundi 15 juillet, une délégation parlementaire de l'Association d'amitié franco-arabe, présidée par *M. Joseph Menga (socialiste)*. Le chef du département de l'Europe occidentale au ministère des affaires étrangères, M. Soleimane Haddad et l'ambassadeur de France en Syrie, M. Henri Servant, ont assisté à l'entretien qui a porté sur les derniers développements au Liban et au Proche-Orient.

D'autre part, M. Hubert Védrine, conseiller de M. Mitterrand, *devrait* se rendre dans les tout prochains jours à Damas pour y discuter avec les autorités syriennes du sort des otages français toujours détenus au Liban.

Iran

La date de l'élection présidentielle est fixée au 16 août

L'élection présidentielle, la quatrième depuis la révolution islamique en février 1979, se tiendra en Iran le 16 août prochain, a annoncé mardi 17 juillet le vice-ministre de l'intérieur, M. Abbas Akhoundi. Les *candidatures devront parvenir au* ministère de l'intérieur au plus tard le 22 juillet. Elles seront examinées, et approuvées ou rejetées, par le Conseil des gardiens de la Constitution, qui est chargé de veiller à l'orthodoxie islamique de l'ensemble de la législation iranienne et qui fera connaître la liste définitive des candidats une semaine après la clôture des candidatures. Le résultat du scrutin devra être connu le 9 septembre.

On pense généralement que le *président Khameiny sera le princi*pal candidat et devrait être réélu. Cependant cette élection pourrait déboucher sur des changements politiques importants car en inaugurant son mandat de quatre ans le nouveau président doit, aux termes de la Constitution, désigner un nouveau gouvernement.

La semaine dernière, le quotidien d'expression anglaise *Téhéran Times* évoquait dans un éditorial remarqué la possibilité que le président du Parlement islamique, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, occupe de nouvelles fonctions, lui permettant d'agir plus efficacement pour une réforme de l'économie dans le sens d'une plus grande participation du secteur privé. Cet éditorial, signé par un journaliste proche de celui qui est l'une des personnalités-clés de la République islamique, est interprété dans les milieux politiques et diplomatiques comme annonçant une importante *évolution politique, avec la possible* désignation au poste de premier ministre de l'hodjatoleslam Rafsandjani.

A Moscou, les *Izvestia* ont justifié mardi le récent départ d'Iran des experts soviétiques engagés dans des *projets* économiques par « *le manque de sécurité* » dû à l'aggravation du conflit irano-irakien. Le quotidien du gouvernement soviétique réfute « *les accusations infondées* » portées le 8 juillet par le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, selon lesquelles l'URSS viserait par ce geste à créer des difficultés économiques à l'Iran.

« *Les spécialistes soviétiques seront naturellement disposés à regagner l'Iran et à continuer leur travail dans le cadre de la coopération soviéto-iranienne dès que des conditions normales auront été créées* », indiquent les *Izvestia* qui réaffirment le « *caractère inchangé* » de l'attitude de Moscou à l'égard de Téhéran.

Plusieurs centaines de techniciens *soviétiques engagés dans divers pro*jets ont quitté l'Iran avant la reprise de la « guerre des villes » en mai dernier, selon des informations en provenance de Téhéran. — *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

URSS

Nouveaux remplacements de ministres et de hauts fonctionnaires

Plusieurs remplacements de ministres et de hauts fonctionnaires ont eu lieu en URSS ces derniers jours, faisant suite à ceux qui ont accompagné la dernière session du Soviet suprême (*le Monde* du 12 juillet). M. Alexei Iachine, responsable de l'industrie des matériaux de construction depuis 1979, a été libéré de ses fonctions. En juin, M. Gorbatchev avait dit de lui : « *Notre route ne peut être la même que celle de dirigeants qui comptent à nouveau entraîner le pays dans des dépenses énormes et injustifiées.* » Il a été remplacé par M. Voenouchkine, *titulaire du* même portefeuille dans le gouvernement de la fédération de Russie.

De même M. Elioutine, ministre de l'enseignement supérieur et secondaire spécialisé, a été mis à la retraite à l'âge de soixante-dix-huit ans, et remplacé par M. Iagodine, membre correspondant de l'Académie des sciences et recteur de l'institut chimique Mendeleev de Moscou. M. Elioutine était le plus ancien des ministres de l'URSS, puisqu'il avait été nommé à ce poste il y a plus de trente ans, en 1954. Toutefois, le véritable doyen était et reste, outre M. Tikhonov, toujours chef du gouvernement à soixante ans, M. Efim Slavski, âgé de quatre-vingt-sept ans, qui, sous l'appellation anodine de ministre des « constructions mécaniques moyennes », dirige la fabrication des ogives nucléaires soviétiques sans discontinuer depuis 1957.

Par ailleurs, M. Asanbai Askarov, premier secrétaire du parti pour la région de Tchimkent au Kazakhstan depuis 1978, a été destitué de ses fonctions pour « sérieuses insuffisances », en fait pour corruption : dès le mois de mars dernier, et à nouveau dimanche 14 juillet, la *Pravda* avait critiqué ce fonctionnaire pour « *manque de principe envers ceux qui violent la discipline de parti et d'Etat* » et dénoncé les gaspillages et faux en écriture sévissant dans la région. M. Askarov, qui est membre du comité central du parti depuis 1966, est le premier chef régional du parti qui ait été limogé avec critiques publiques depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev.

Enfin, M. Soloviev, qui vient d'être promu chef du parti pour la région de Leningrad et exerçait auparavant les fonctions de ministre de la construction industrielle de l'URSS, a été remplacé dans cette dernière fonction par M. Chtchepetilnikov, qui détenait jusqu'ici le même portefeuille dans le gouvernement ukrainien.

AFRIQUE

L'OUA confrontée au drame de la faim

(Suite de la première page.)

Cette année encore, la tentation va être grande, pour certains, de faire porter l'essentiel de la responsabilité des maux structurels, qui assaillent l'Afrique, à l'Occident et aux pays industrialisés accusés de réduire leur « aide publique au développement » ou de « piller » les richesse du continent. Le chef de l'Etat éthiopien, M. Menguistu, a donné le ton en faisant lire, devant le conseil ministériel de l'OUA, une déclaration soulignant que *« l'absence d'une volonté politique de la part des pays développés constitue le principal obstacle à la recherche de solutions à ces problèmes »*.

De même, le président en exercice de l'OUA, M. Julius Nyerere, soulignait-il récemment : *« L'Ouest profite de la crise pour exploiter les pays en développement obligeant les chefs africains à faire face aux émeutes, à la famine et aux meurtres. »* Le chef de l'Etat tanzanien, qui est partisan d'un moratoire unilatéral des dettes extérieures des pays africains, ne devrait pas, cependant, rencontrer beaucoup d'écho, à Addis-Abeba.

Depuis le vingtième sommet, les chefs d'Etat ont-ils, dans leur majorité, pris conscience qu'ils ont d'abord à *« balayer devant leur porte »* et qu'ils ont, individuellement et collectivement, le devoir de tenter de résoudre leurs difficultés actuelles, sans tout attendre des pays occidentaux ? A l'évidence, les partisans du réalisme en ce domaine sont de plus en plus nombreux. Les chefs d'Etat affirmeront donc que l'Afrique doit honorer ses dettes, au moins *« dans la mesure du possible »*, tout en soulignant la coresponsabilité des pays riches et des pays pauvres quant à l'ampleur du phénomène.

Le comité directeur du conseil ministériel qui a précédé la conférence a, d'ores et déjà, préparé maintes recommandations qui seront soumises aux chefs d'Etat. Il sera question de l'organisation d'une conférence internationale sur la dette extérieure de l'Afrique, du souhait, exprimé par tous, d'obtenir des bailleurs de fonds (les Etats comme les organisations internationales), des périodes plus longues de rééchelonnement de la dette, d'un moratoire de cinq ans pour les remboursements d'intérêts, voire de la transformation pure et simple de créances en dons et de l'obtention, par les pays les plus pauvres, de crédits à très faibles taux d'intérêts. Bref, il s'agira de définir le *« plan de sauvetage économique »* pour l'Afrique qui n'avait pu voir le jour en mars dernier lors de la conférence ministérielle de l'OUA.

Un « système d'alerte »

On parlera aussi, dans la capitale éthiopienne, de *« stratégie alimentaire »*, en rêvant au *« plan d'action »* de Lagos qui, en 1980, prévoyait la création d'un marché commun africain d'ici à la fin du siècle et l'autosuffisance alimentaire de l'Afrique. Las ! le commerce inter-africain représente aujourd'hui moins de 5 % du total des échanges du continent. Alors, conscients du caractère irréalisable du projet de Lagos, les chefs d'Etat se rabattront sur une proposition plus raisonnable : la mise en place d'un « système d'alerte » des situations de famine. Il est temps : selon le « comité des sept », si, en 1980, l'Afrique a couvert par sa production 86 % de ses besoins alimentaires, ce taux devrait tomber à 70 % à la fin du siècle, si la tendance n'est pas inversée.

Mais les chefs d'Etat seront d'abord confrontés à la crise financière de leur propre organisation. L'OUA est en effet en état de quasi-banqueroute, les arriérés de paiement des contributions des Etats membres dépassant 40 millions de dollars...

Sans le Maroc ni le Zaïre

L'ordre du jour du sommet évite tout problème qui serait de nature à ouvrir un contentieux ou à réveiller une querelle d'ordre politique. Même s'ils ne le disent pas, les chefs d'Etat d'Addis-Abeba ne sont sans doute pas mécontents à ce propos de l'absence du Maroc et de son allié le Zaïre, bien que cette situation ne fasse guère honneur à une organisation qui entend œuvrer pour l'unité africaine. Mais le « sauvetage » de l'OUA est probablement à ce prix.

En novembre dernier, lors du vingtième sommet, l'organisation panafricaine était proche de l'éclatement. La République arabe sahraouie démocratique devenait dans les faits le cinquante et unième membre (le principe de son admission avait été acquis en février 1982), ce qui provoquait le départ du Maroc, bientôt suivi par le Zaïre, qui suspendait sa participation par « solidarité ».

Depuis, rien ou presque rien n'a changé : Rabat a construit un cinquième « mur de défense » dans le désert, le Front Polisario, qui bénéficie du soutien actif de l'Algérie, poursuit sa guérilla des sables, et les deux parties n'ont évidemment pas engagé de *« négociations directes »* comme l'OUA les avaient *« exhortées »* à le faire.

Le problème du Sahara occidental n'étant donc plus d'actualité (en tout cas à Addis-Abeba), restait celui du Tchad. Là aussi, les positions, diplomatiques comme militaires, se sont figées. Les troupes libyennes sont toujours aussi nombreuses dans le nord du Tchad et, faute d'un soutien logistique agissant de la France, le président tchadien n'a pas la capacité opérationnelle de reconquérir durablement une partie importante de son territoire. Au silence des armes ont succédé les « petits pas » de la négociation ou, pour les optimistes, de la « réconciliation ». Des regroupements se sont produits entre les multiples tendances de l'opposition tchadienne depuis le dernier sommet de l'OUA. Mais, outre qu'aucun chef de faction n'est prêt à reconnaître à M. Hissène Habré la qualité de chef du Tchad — que l'OUA ne lui dénie pas, force est de constater que toute cette agitation n'a pas abouti à grand-chose.

Reste la « diplomatie secrète », telles la « rencontre » entre M. Hissène Habré et M. Goukouni Oueddeï à Bamako ou la médiation entreprise par le roi Hassan II. Le précédent médiateur, le président congolais Sassou N'guesso, investi de cette mission par l'OUA, tente de réunir le plus grand nombre possible de chefs de tendance à Brazzaville, afin de présenter un bilan enfin positif de son action à ses pairs africains. Mais, faute de sérieuses raisons d'espérer, les chefs d'Etat parleront le moins possible du problème.

En revanche, cette année plus que jamais, la situation en Afrique australe va permettre que s'élabore un facile consensus. Les participants au sommet d'Addis-Abeba vont dénoncer l' *« occupation illégale »* de la Namibie par la République sud-africaine, l'installation d'un gouvernement *« intérimaire »* par Pretoria à Windhoek, les récents raids sud-africains au Botswana et en Angola, le soutien apporté aux maquisards de l'UNITA et, au Mozambique, à ceux de la RNM. Ils passeront sans doute sous silence les pactes de *« non-agression »* ou de *« bon voisinage »* conclus par Maputo et Luanda avec le « diable » sud-africain, ne souhaitant pas insister sur la brèche ainsi ouverte dans ce que fut la solidarité des pays de la « ligne de front » face au pays de l'apartheid, même si les pactes en question, chacun en convient, sont devenus des chiffons de papier.

A l'inverse, tout le monde rendra hommage au combat que mène la SWAPO, l'organisation indépendantiste namibienne, à celui du Congrès national africain (ANC, mouvement anti-apartheid), ainsi qu'à la volonté politique opiniâtre et au courage de Nelson Mandela, toujours emprisonné dans les geôles sud-africaines...

En coulisse, le sommet va, comme toute réunion de ce genre, donner lieu à de grandes et de petites manœuvres politiques. Pour l'élection du nouveau président en exercice — mais le choix du président sénégalais, M. Abdou Diouf, semble acquis, en dépit d'une éventuelle candidature du colonel Kadhafi, — et aussi pour celle du secrétaire général.

On assistera, d'autre part, à une offensive de charme du président égyptien, M. Hosni Moubarak, désireux de se rapprocher de l'Afrique noire en général et de l'Ethiopie en particulier, en raison notamment des bonnes relations qui semblent se nouer entre le nouveau régime soudanais et Tripoli, lesquelles ne peuvent qu'inquiéter Le Caire. Mais ce sont *là*, *en fin de compte*, des péripéties au regard de l'enjeu principal de ce sommet : aider l'Afrique à surmonter le drame de la faim.

LAURENT ZECCHINI.

SELON UN HAUT RESPONSABLE DES NATIONS UNIES

Plus de la moitié de la population du Soudan est directement touchée par la famine

New-York (Nations unies) *(AFP, Reuter.)* — Une *« catastrophe absolue »* menace toute la partie occidentale du Soudan à la suite de l'effondrement, il y a quelques jours, d'une voie ferrée constituant la principale voie d'acheminement des secours alimentaires aux 2 à 3 millions d'habitants de cette région, la plus frappée par la famine au Soudan, a déclaré, mardi 16 juillet, un haut responsable des Nations unies.

Dans l'ensemble du Soudan, dont la moitié de la population (22 millions) est maintenant directement touchée par la famine, la situation est *« quasi désespérée »*, a ajouté ce haut responsable, M. Maurice Strong, directeur exécutif de l'Office des secours d'urgence de l'ONU à l'Afrique, en affirmant que la générosité internationale faiblissait.

M. Strong, qui s'est déclaré *« très inquiet »*, a noté que les besoins portaient moins sur l'aide en aliments d'urgence que sur l'aide financière. Peu de pays riches ont accepté de faire des dons en espèces et de contribuer au relèvement de l'infrastructure routière et ferroviaire, qui constitue le problème « numéro un » au Soudan.

Depuis quelques jours, la province de Darfour — la plus touchée du pays, — dont les 2 à 3 millions d'habitants sont répartis sur un territoire grand comme la France, est presque totalement isolée. Minée par des pluies torrentielles, la voie ferrée, qui constituait le principal lien entre cette province et les secours venant de Kosti, dans le centre du pays, s'est effondrée au passage d'un train.

« Cet accident de chemin de fer pourrait être le plus tragique de toute l'histoire », a déclaré M. Strong. Il a estimé que les réparations de la voie ferrée demanderont au moins une semaine ou peut-être même plusieurs semaines. Si les pluies redoublent dans les semaines à venir, l'Ouest soudanais connaîtra une *« catastrophe absolue »*, a-t-il dit, en indiquant qu'elles mettraient totalement hors service les pistes routières, qui servent d'appoint à l'accès de la région.

M. Strong a comparé la situation désespérée du Soudan à celle de l'Ethiopie, où une amélioration certaine a été constatée. Les pays riches ont mis plus de temps à s'intéresser au Soudan qu'à l'Ethiopie, a-t-il ajouté, en remarquant que le problème était en partie dû à l'inaction du gouvernement de l'ancien président Gaafar Nemeiry. *« Maintenant, près de la moitié des 22 millions de Soudanais sont concernés »*, a-t-il dit, en ajoutant que 1,3 million de personnes réfugiées au Soudan étaient aussi durement touchées.

Depuis la fin mai, la Communauté économique européenne (CEE) a intensifié le transport aérien de nourriture vers Darfour à partir de Karthoum, mais la capacité journalière de ce pont aérien ne dépasse pas 140 tonnes, ce qui ne représente que 10 % des besoins. Les responsables de l'ONU sur le terrain prévoient dans les jours et les semaines qui viennent une *« explosion »* de la malnutrition, les stocks existants dans cette province ayant été consommés depuis longtemps. Les populations ne survivent que grâce aux plantes sauvages qui deviennent de plus en plus rares.

Seul rayon d'espoir dans ce tableau particulièrement sombre, les populations chrétiennes du sud du Soudan, qui sont en lutte depuis de nombreuses années avec le pouvoir central à Karthoum, recevront peut-être prochainement des secours alimentaires à leur tour.

République sud-africaine

La Haye menace de rappeler son ambassadeur à la suite de l'arrestation d'un de ses ressortissants

De notre correspondant

Amsterdam. — Le gouvernement de La Haye a exigé, mardi 16 juillet, que le gouvernement sud-africain fasse reconduire un citoyen néerlandais, M. Klass de Jonge, à l'ambassade des Pays-Bas de Pretoria d'où il avait été évacué *manu militari* par la police. Si Pretoria n'obtempère pas dans les quarante-huit heures, les Pays-Bas rappelleront leur ambassadeur en Afrique du Sud, M. Carsten.

Tel est le contenu de l'ultimatum que le ministère des affaires étrangères à La Haye a formulé mardi matin 16 juillet. Un porte-parole a ajouté que le gouvernement n'avait reçu aucune réponse à ses exigences : le retour sans condition de l'anthropologue néerlandais Klass de Jonge à l'ambassade, des sanctions contre ses ravisseurs et les excuses officielles sud-africaines à la suite de la violation de l'ambassade (*le Monde* du 13 juillet).

M. de Jonge a été arrêté il y a trois semaines à Johannesburg. Il est soupçonné par les autorités sud-africaines d'avoir aidé l'ANC (Congrès national africain).

Lors d'une conférence de presse, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, avait fait exhiber des armes et des munitions que M. de Jonge aurait transportées pour le compte de l'ANC. La Haye avait réagi en disant que le fait de montrer des armes ne constitue pas une preuve de la culpabilité de M. de Jonge. M. Botha avait, en outre, affirmé que les relations avec les Pays-Bas ne pouvaient guère se détériorer davantage *« parce qu'elles se trouvent déjà à un niveau tout ce qu'il y a de plus bas »*. Cet état de chose est dû, selon M. Botha, *« à la politique venimeuse des gouvernements néerlandais successifs qui ne reflète pas cependant les sentiments de la majorité de la population aux Pays-Bas »*.

Verbalement, le gouvernement et le Parlement néerlandais sont vivement opposés à la politique de l'apartheid. Sur le plan concret cependant, La Haye va moins loin que les récentes prises de position du Congrès américain à l'égard de l'Afrique du Sud. Peu après l'arrestation de M. de Jonge, l'ancienne épouse de celui-ci fut également arrêtée à Johannesburg, dans le cadre des lois de sécurité.

RENÉ TER STEEGE.

● *La FIDH réclame des sanctions contre Pretoria.* — La Fédération internationale des droits de l'homme, dans un communiqué, demande *« aux Etats entretenant avec l'Afrique du Sud des relations dans les domaines militaire, nucléaire, industriel et commercial, sous quelque forme que ce soit, de les rompre sans délai »*. Rappelant *« les engagements annoncés par M. Fabius à l'issue du Colloque international sur les libertés et les droits de l'homme, organisé à Paris les 30 et 31 mai »*, la FIDH a décidé de lancer, avec la Ligue française des droits de l'homme, *« un appel pour que soient prises en France par voie législative, dès la prochaine session parlementaire, des sanctions économiques concrètes contre l'Afrique du Sud »*.

Maroc

Rabat accuse l'Algérie d'avoir entraîné un commando terroriste

Le ministre marocain de l'intérieur, M. Driss Basri, a accusé, mardi 16 juillet, les services de la sécurité militaire algérienne d'avoir entraîné en Algérie *« un groupe de terroristes marocains dont la mission était de commettre des actes relevant du terrorisme collectif : destructions, sabotages, assassinats »*. Au cours d'une conférence de presse tenue à Rabat, M. Basri a indiqué que deux ressortissants marocains membres de ce groupe, MM. Hakimi Abdallah et Hakimi Belkacem, avaient été arrêtés dans la nuit du 10 au 11 juillet alors qu'ils venaient de traverser la frontière algéro-marocaine, porteurs d'un important lot d'armes et de munitions.

« Depuis deux mois a-t-il précisé, *les services de sécurité* [marocains] *avaient appris qu'une action subversive se préparait contre le Maroc. »* Ces deux hommes, dont des complices auraient également été arrêtés, *« faisaient partie d'un groupe de ressortissants marocains ayant subi sur le territoire algérien un entraînement pour l'utilisation des explosifs et le maniement des armes individuelles de différents calibres. Ils étaient encadrés par des officiers de la sécurité militaire algérienne. »*

Le ministre a indiqué que parmi les armes saisies figurent notamment des mitraillettes et des pistolets automatiques, ainsi que des explosifs.

A Alger, le ministère des affaires étrangères a démenti, mardi, les accusations marocaines, affirmant qu'elles sont *« dénuées de tout fondement »* et a nié *« toute implication algérienne »* dans cette affaire. *« La déclaration marocaine ne peut que viser des objectifs inavoués et prend dès lors un relief particulier qui amène l'Algérie à suivre avec la plus grande attention l'évolution de la situation dans la région. »* Le ministère des affaires étrangères exprime, en outre, son *« étonnement qu'une telle déclaration ait pu être faite alors que les plus hautes autorités marocaines savent mieux que quiconque, comme en témoigne le passé, que la politique de l'Algérie se fonde sur des principes qui excluent le recours à de telles méthodes »*.

De son côté, l'agence officielle algérienne APS a qualifié les affirmations de Rabat de *« mensonge grossier »*, ajoutant qu'à cette occasion de chaque sommet de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), le Maroc *« s'ingénie, par un artifice grossièrement monté »*, à *« détourner l'attention des dirigeants africains des problèmes de décolonisation et de développement économique »*.

L'allusion faite par le ministère algérien des affaires étrangères au *« passé »* fait sans doute référence à un incident entre les deux capitales qui remonte à mars 1973. A l'époque, le correspondant de l'agence Associated Press à Rabat, faisant état de sources diplomatiques, avait annoncé que les autorités algériennes avaient procédé à l'arrestation de quelque quatre cents *« éléments subversifs marocains »* infiltrés de Libye et qui se trouvaient sur le territoire algérien. Ces éléments auraient été en relation directe avec les membres d'une bande armée dirigée par M. Mohamed Bennouna et sévissant alors dans le Moyen-Atlas. Les autorités algériennes avaient *« démenti catégoriquement »* ces arrestations de plusieurs centaines de ressortissants marocains. — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

● *L'accord Club Méditerranée-Maroc « engage la France ».* — Le quotidien national algérien *El Moudjahid* revient, dans ses éditions du 16 juillet, sur le récent accord conclu entre le président-directeur général du Club Méditerranée, M. Gilbert Trigano, et les autorités marocaines, concernant l'implantation d'un centre touristique et hôtelier à EL-Aïoun, au Sahara occidental (*le Monde* daté 14-15 juillet). *El Moudjahid* souligne notamment : *« La tentation est grande de penser que les fonctions officielles de M. Trigano* (délégué auprès du premier ministre, chargé des « formations nouvelles ») *engagent d'une manière ou d'une autre les autorités françaises... »* D'autre part, M. Mohamed Ould Sidati, secrétaire général de la présidence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), a affirmé, mardi, que ce projet constitue *« une escalade dans la politique d'hostilité pratiquée par le gouvernement français envers le peuple sahraoui »*.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'OPINION ET LA MALADIE DU PRÉSIDENT

A cheval, ne serait-ce qu'une minute !

Correspondance

Washington. — Comme en 1981, après la tentative d'assassinat dont il avait été victime, le président Reagan doit bénéficier du mouvement de sympathie qui lui permettra de négocier au Congrès un difficile compromis sur le budget. Et cela non pas tant avec les démocrates de l'opposition qu'avec les leaders de son propre parti, dont le sénateur Dole, chef de la majorité républicaine au Sénat, qui estime que le chef de l'Etat l'a abandonné en faisant des concessions, notamment en faveur des bénéficiaires de la Sécurité sociale. Le président a capitulé, aurait-il dit, il s'est résigné à accepter un énorme déficit budgétaire... En tout cas, de son lit d'hôpital, M. Reagan a déjà commencé sa campagne de persuasion. *« Il est extrêmement efficace au téléphone »*, a dit le sénateur Simpson, leader adjoint de la majorité. Enfin, le président a, une fois encore, de la chance... En dehors du budget, en effet, aucun problème important n'est de nature à retenir son attention d'ici aux vacances parlementaires. Néanmoins, son entourage assure qu'il recevra lui-même la semaine prochaine le premier ministre chinois. Et il est prévu que, exceptionnellement, les deux hommes ne seront pas debout, *mais assis, lors de la* traditionnelle cérémonie d'arrivée.

Comme beaucoup de ses prédécesseurs, à commencer par Roosevelt, le président Reagan doit, comme en 1981, canaliser à son profit la sympathie spontanée des Américains pour ceux qui souffrent d'un handicap physique et, surtout, qui le surmontent. Mais, étant donnée sa personnalité charismatique par excellence M. Reagan, *qui a bâti son image* de marque autour du sourire permanent, de la plaisanterie facile et de l'entrain, se doit de ne pas accuser son âge, et il ne peut se permettre de paraître affecté par une maladie exigeant des soins réguliers. Son optimisme naturel l'aide dans cette tâche, mais son entourage en « rajoute », renchérissant sur les conclusions optimistes des médecins en soulignant qu'il est un malade difficile, impatient de reprendre *une activité normale, bref, que,* de sa chambre d'hôpital, il reste le « patron ».

Néanmoins, le personnage le plus important dans les prochaines semaines sera Donald Regan, chef d'état-major de la Maison Blanche, organisant le travail plus réduit du président, *préparant d'éventuelles décisions.*

En définitive, il apparaît que M. Reagan sortira politiquement renforcé de l'épreuve. A court terme, en tout cas, et à condition qu'il maintienne son image d'homme robuste — voire un peu « macho », — plein de vitalité. Et surtout *si, comme un de ses médecins* l'a laissé entendre peut-être trop rapidement, il remonte à cheval ne serait-ce que quelques minutes dès le 14 août dans son ranch de Californie...

HENRI PIERRE.

Le gouvernement demande à la Cour suprême de réviser sa décision autorisant l'avortement

Washington *(AFP)*. — Le gouvernement, après des années de critiques contre la légalisation de l'avortement, a demandé à la Cour suprême de modifier sa jurisprudence de 1973, qui déclarait constitutionnel le droit à l'interruption volontaire de grossesse. Le document, préparé par les experts du département de la justice, estime que la décision de 1973, intitulée « Roe contre Wade » — du nom des deux parties en cause, — a une portée trop générale et empêche les administrations locales de réglementer l'avortement.

Si la Cour revenait sur sa décision, le droit à l'avortement, constitutionnellement établi, disparaîtrait. Les Etats seraient libres d'introduire les limites qu'ils souhaitent, y compris l'interdiction pure et simple de l'avortement, sauf si la vie de la mère est en danger. Le président Reagan, hostile à l'interruption volontaire de grossesse, a approuvé personnellement l'initiative du département de la justice, a indiqué mardi 16 juillet le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes.

La décision du gouvernement a été favorablement accueillie par les organisations opposées à l'avortement, particulièrement virulentes au cours de ces deux dernières années. *« Pour nous cela représente un premier pas dans le processus visant à nous débarrasser de la décision désastreuse de la Cour suprême »*, a déclaré M. Douglas Johnson, directeur de la commission nationale du droit à la vie. La présidente de l'organisation féministe NOW (National Organisation of Women) a estimé quant à elle que la décision du gouvernement est *« déraisonnable et prévisible. C'est une attaque tous azimuts sur les droits de la femme »*.

ASIE

Laos

L'épuration des cadres de l'ancien régime se poursuit

Correspondance

Bangkok. — En juin 1984, deux fils du prince Souphanouvong, président de la République populaire et démocratique du Laos, furent arrêtés. Kansay et Vietvan étaient, comme beaucoup d'autres avant eux, accusés de *« crimes économiques »*. Ils sont toujours en prison.

Quelques mois plus tard, en novembre, plusieurs hauts fonctionnaires, dont M. Oudone Pholsena, vice-ministre des finances, et M. Chanpheng Bounnaphone, vice-ministre du commerce, furent à leur tour incarcérés pour corruption.

On reprochait notamment à M. Oudone d'être impliqué dans une sombre affaire de tracteurs d'occasion défectueux achetés « neufs » à une compagnie thaïlandaise. La fraude portait sur des millions de dollars.

Déjà, en mai 1983, un autre vice-ministre, de la construction cette fois, M. Sengkham Phinit, avait été mis en prison, accusé lui aussi de corruption. Une cinquantaine d'autres fonctionnaires avaient connu le même sort, précipitant, comme à chaque purge du genre, la fuite vers la Thaïlande d'une partie de leurs collègues.

De son côté, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Soubanh Srithirat, un ancien de Saint-Cyr considéré comme le plus brillant élément de son département, a été envoyé il y a deux mois en « séminaire » à Hanoï. *« S'il comprend rapidement ce qu'on attend de lui, son séjour au Vietnam ne durera que quelques mois et pourrait aboutir à une promotion*, nous a expliqué un ancien membre de l'administration communiste laotienne. *Dans le cas contraire, le séjour du ministre pourrait se prolonger pendant deux ou trois ans... »*

Devenu république socialiste le 2 décembre 1975, le Laos, à la différence du Vietnam, ne connaît pas l'isolement économique. Au contraire de la République populaire du Kampuchéa, il n'est pas un paria diplomatique.

Mais la plupart des observateurs estiment qu'à l'approche des fêtes qui vont dans cinq mois célébrer le dixième anniversaire de la venue au pouvoir du Parti révolutionnaire du *peuple laotien (Parti communiste)*, les autorités locales, peut-être sous la pression du Vietnam, veulent « nettoyer » leur administration d'un certain nombre de fonctionnaires issus de l'ancien régime.

Dans l'orbite de Hanoï

Un effort particulièrement important est fait depuis plus d'un an pour *contrôler plus strictement le commerce* extérieur et l'épargne privée. Ce qui a, en 1984, entraîné l'arrivée en Thaïlande de plus de 18 000 réfugiés. Un chiffre impressionnant quand il est comparé à celui des deux années précédentes. En 1982 le haut commissariat aux réfugiés des Nations unies dénombrait 5 019 départs clandestins. L'année suivante, près de 7 000 Laotiens avaient traversé à sens unique le Mékong.

Depuis la signature en juillet 1977 du traité d'amitié et de coopération et le renforcement des *« relations spéciales »* avec le Vietnam voisin, le Laos est entré de plus en plus étroitement dans l'orbite de Hanoï. Le premier ministre, M. Kaysone Phomvihane, fut dès 1946 membre du Parti communiste indochinois, *ancêtre du Parti vietnamien*. C'est pourtant le vice-président du conseil des ministres, M. Nouhak Phoumsavanh, qui est censé représenter aujourd'hui la tendance pro-Hanoï au bureau politique. Le Vietnam entretient au Laos une armée estimée entre 50 000 et 60000 hommes. Elle comprendrait six divisions d'infanterie et deux divisions du génie auxquelles il faut ajouter deux régiments autonomes.

Les activités d'une résistance anticommuniste disparate mais source de soucis pour les autorités locales ainsi que le désir du Vietnam de pouvoir rappeler une partie de ses troupes stationnées au Laos en cas de pression accrue de la Chine a amené le Laos à développer considérablement sa propre armée populaire.

Depuis 1984 on assiste à une vaste campagne de recrutement. Les provinces peuplées devant fournir 1 000 jeunes gens, les autres 600 seulement. Près de 5 000 étudiants ont eux aussi été enrôlés. Ce qui aurait permis, l'an dernier, la mise sur pied de cinq nouvelles divisions d'infanterie. Le but final étant de porter l'effectif total de l'armée laotienne à *70 000 hommes.*

Les futurs officiers sont entraînés surtout au Vietnam. Les plus doués, après trente-six mois de formation, deviendront commandants de compagnie de bataillon. Cette conscription plus ou moins volontaire a eu entre autres effets de précipiter le départ vers la Thaïlande de centaines de jeunes.

Parallèlement, et suivant de très près l'exemple du Vietnam, le Parti communiste laotien vient de rationaliser son contrôle sur l'armée. Si la chaîne de décision, qui trouve son origine dans le bureau politique et le comité central, est renforcée, les commandants *militaires*, par la grâce du système dit *« du commandement unique »*, jouiront désormais de plus de responsabilités sur le terrain. Par le passé, les conflits étaient fréquents entre officiers politiques et personnel strictement militaire.

La hausse du prix du riz

L'effort de *« purification socialiste »* touche, quant à lui, tout particulièrement le secteur du commerce *extérieur, des petites entreprises privées* (pas moins de 4 670 personnes ont fait enregistrer leur commerce pour la seule municipalité de Vientiane), ainsi que les marchands d'or et de bijoux. Ces derniers doivent acquitter des frais de « licence » prohibitifs et sont frappés de taxes si élevées qu'elles ne peuvent avoir d'autre but que la disparition à court terme de ce genre d'activités.

Si on y ajoute une baisse de la production de riz, un taux d'inflation évalué à 30 % et un budget qui dépend essentiellement de l'aide extérieure, on comprend que le parti communiste du Laos soit lui-même d'un optimisme des plus modérés. L'incompétence de très nombreux cadres est admise, mais, dans la mesure où les fonctionnaires de l'ancien *régime* sont progressivement éliminés, on voit mal comment le pays pourra s'en tirer dans l'immédiat, sinon en glissant encore un peu plus dans la sphère d'influence vietnamienne.

JACQUES BEKAERT.

Afghanistan

Deux attentats à la bombe ont fait treize morts à Kaboul

Islamabad *(AFP)*. — Deux attentats à la bombe ont fait au moins treize morts, dont plusieurs Soviétiques, la semaine dernière à Kaboul, où trois autres bombes, dans des marchés, ont été désamorcées les jours suivants, ont indiqué, mardi 16 juillet, des sources diplomatiques occidentales à Islamabad. Radio-Kaboul avait annoncé le 11 juillet une *« importante explosion »* dans la ville mais n'avait pas donné de détails sur les victimes.

Selon les mêmes sources, une première explosion a eu lieu le 8 juillet au matin à l'institut polytechnique, vraisemblablement dans un dortoir. Trois personnes ont été tuées et une quinzaine d'autres blessées.

Le second attentat a visé, le 10 juillet, un magasin tenu par un Indien et fréquenté par des Soviétiques. Au moins dix personnes sont mortes, dont une traductrice soviétique, et les dégâts ont été très importants d'après les images diffusées par la télévision afghane.

D'autre part, dans la nuit du 11 au 12 juillet, une trentaine d'avions de transport ont décollé de l'aéroport de Kaboul vers le nord. Il s'agit soit d'une rotation de troupes avec l'Union soviétique, soit d'un acheminement de matériel vers la vallée du Panchir (nord-est de Kaboul), où une contre-offensive soviéto-afghane pourrait être en cours. L'opération menée par le commandant Massoud, chef des résistants de la vallée, se poursuit toujours, et la route de Salang reliant Kaboul à l'URSS reste peu sûre pour les troupes soviéto-afghanes.

Enfin, deux employés de la représentation pakistanaise à Kaboul ont été arrêtés mardi 16 juillet sous l'accusation d'*« espionnage de l'armée afghane »*, a annoncé Radio-Kaboul captée à Islamabad. Le chargé d'affaires pakistanais dans la capitale afghane s'est vu notifier dans la journée l'arrestation de MM. Wazir Khan et Wahid Shah, a précisé la radio. Cet incident survient après que des déserteurs afghans eurent détourné le 13 juillet deux hélicoptères MI-24 et MI-24 D vers le Pakistan (*le Monde* du 16 juillet).

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● MENACES DE MORT CONTRE LE PROCUREUR GÉNÉRAL. — Le procureur général au procès des neuf dirigeants de l'ancienne junte militaire, M. Julio Strassera, a déclaré mardi 16 juillet qu'il avait reçu des menaces de mort. Ses assistants ont reçu deux appels téléphoniques dont les auteurs se qualifiaient de *« vainqueurs de la guerre contre la subversion »*. L'agence argentine TELAM précise que ces menaces émanent d'un « commando tricolore », jusque-là inconnu, qui a menacé de tuer M. Strassera dans les quarante-huit heures. C'est la première fois depuis le début du procès, le 22 avril, qu'*un magistrat est ainsi* directement menacé. — *(Reuter.)*

Japon

● UN CORRESPONDANT DE TASS SOUPÇONNÉ D'ESPIONNAGE QUITTE TOKYO. — Un correspondant de l'agence soviétique Tass, M. K. Preobrazhenski, soupçonné d'être un espion du KGB (les services secrets soviétiques) a quitté Tokyo pour Moscou, mardi 16 juillet, après avoir refusé de répondre à un interrogatoire, a annoncé la police. — *(AFP.)*

Liechtenstein

● LE PRINCE FRANZ-JOSEF HOSPITALISÉ. — A la suite d'un malaise cardiaque, le prince Franz-Josef II du Liechtenstein a dû être hospitalisé lundi à Grabs, en Suisse. On précise à Vaduz, dans l'entourage du souverain, que ce dernier *« se porte à présent nettement mieux »*. Agé de soixante-dix-neuf ans, le prince règne sur le Liechtenstein depuis 1939, mais a transmis, l'an dernier, ses pouvoirs à son fils Hans-Adam (*le Monde* daté 26-27 août 1984). — *(AFP.)*

Nicaragua

● JEUNE-RELAIS POUR SOUTENIR LE PÈRE D'ESCOTO. — En signe de solidarité avec le Père Miguel d'Escoto, le ministre des affaires étrangères du Nicaragua, qui observe depuis le 7 juillet à Managua une grève de la faim pour *« agir en faveur de la paix et contre l'agression des États-Unis »*, un jeûne-relais vient d'être décidé par plusieurs organisations françaises, réunies dans un collectif d'information sur le Nicaragua.

Ce jeûne-relais, qui a commencé mardi 16 juillet à midi, se tient dans une salle paroissiale de l'église Saint-Merri, rue de la Verrerie à Paris. Pendant une semaine, des militants s'y relaieront tous les jours jusqu'à la fin du jeûne du Père d'Escoto. Parmi les organisations qui sont à l'origine *de cette manifestation figurent le* CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), la CIMADE (service œcuménique d'entraide), Terre des hommes, Frères des hommes, peuples solidaires.

Philippines

● ARRESTATION D'UN ANCIEN MINISTRE DE L'INFORMATION. — La police a arrêté, mardi 16 juillet, l'ancien ministre de l'information M. Francisco Tatad, accusé de corruption, a-t-on appris officiellement à Manille. Agé de quarante-cinq ans, M. Tatad a été pendant plus de dix ans porte-parole du président Marcos, avant d'être limogé en 1980, à la suite d'un différend politique avec le chef de l'Etat. Il a depuis mis sur pied un parti d'opposition, et il écrit des éditoriaux contre la politique gouvernementale. — *(AP.)*

Tunisie

● AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN. — Les autorités tunisiennes ont annoncé, mardi 16 juillet, une augmentation du prix de deux sortes de pain, respectivement de 10 % et 15 %. Le *pain de 700 grammes passe de* 90 à 100 millimes, et la baguette de 300 grammes de 60 à 70 millimes. Depuis les « émeutes du pain », en janvier 1984, qui avaient fait quatre-vingt-neuf morts et neuf cent trente-huit blessés, et qui avaient contraint le président Bourguiba à annuler sa décision de doubler le prix du pain, les autorités de Tunis ont procédé à une première augmentation des tarifs du pain, en juillet 1984, de 10 millimes (12 centimes).

Turquie

● 71 PEINES DE MORT REQUISES DANS UN PROCÈS DE MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE. — Un procureur militaire a requis 71 peines de mort dans le procès de 924 militants de la principale *organisation* clandestine d'extrême gauche turque, Dev-Yol (la Voie révolutionnaire), qui se poursuit depuis quatre ans devant un tribunal d'État de siège d'Erzurum (est de la Turquie). Ce procès est le plus important instruit par la justice militaire depuis le coup d'État de septembre 1980. Dans son réquisitoire, le procureur a demandé en outre 10 réclusions à perpétuité, 49 peines de dix à vingt-*quatre ans de prison* et 428 de cinq à quinze ans de prison. Les accusés, qui appartiennent à divers groupes de Dev-Yol actifs en Anatolie orientale, sont poursuivis pour de nombreuses actions terroriste perpétrées avant le coup d'État. — *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. NAKASONE EN FRANCE

Le vieux professeur et la « forte tête »

M. Nakasone, premier ministre du Japon, a quitté Marseille mardi 16 juillet pour l'Italie, où il poursuit une visite en Europe qui le conduira ensuite à Bruxelles, où il sera reçu par différents hauts responsables de la Communauté européenne. M. Nakasone était arrivé à Paris samedi matin, et avait quitté lundi la capitale pour la Provence.

De notre correspondant

Marseille. — En dehors de ses aspects officiels (visite-éclair des usines de la SNIAS à Marignane et *réception à la mairie de Marseille*) ou touristiques (visite de l'atelier de Cézanne et du musée Granet à Aix), le séjour de *M. Yasuhiro Nakasone* en Provence aura été marqué par deux moments d'émotion.

Le premier a eu pour cadre l'hôtel du Roy René, à Aix, où le premier ministre du Japon avait passé la nuit, et où il avait donné rendez-vous, mardi aux premières heures de la matinée, à une famille de Pau, M. et Mme Lafontaine accompagnés de leur fille Valérie, âgée de seize ans. Jean-Marie, leur fils, étant mort récem*ment à l'âge de vingt-deux ans,* Mme Lafontaine avait pris sur elle d'écrire au premier ministre du Japon pour lui dire combien le jeune homme admirait la civilisation japonaise, et lui demander, pour perpétuer son souvenir, quelques objets d'un pays où il n'avait jamais pu se rendre.

Voilà quelques mois, la famille Lafontaine recevait une réponse, par l'intermédiaire de l'ambassade du Japon en France, lui indiquant que le premier ministre les *rencontrerait personnellement* à l'occasion de son voyage officiel, et leur remettrait les cadeaux demandés. En fait, ce fut un échange : Mme Lafontaine, bouleversée, a seulement pu dire que c'était *« le moment le plus important de sa vie »*, en remettant à M. Nakasone une photographie *de son fils ainsi qu'un livre sur le* Béarn et une bouteille de liqueur. Elle a reçu une estampe, dédicacée par le premier ministre japonais, ainsi qu'une photographie des usines Honda et un coffret de modèle réduit.

Un peu plus tard dans la journée, aux Baux-de-Provence, c'est l'heure des retrouvailles : au célèbre Oustau de Baumanière, un homme de soixante-quatorze ans, très ému, attend son élève qu'il *n'a pas revu depuis* plus de quarante ans. M. Jean-Pierre Hauchcorne était professeur de lettres au lycée supérieur Shizuoko, proche du mont Fuji, à 300 kilomètres de Tokyo, au moment où le futur homme d'Etat y était élève.

Le professeur avait sous le bras un cahier où figuraient des signatures et des dessins de ses anciens élèves, dont plusieurs étaient dus à la plume du jeune Nakasone. *Le professeur décrit* son élève comme *« travailleur et autoritaire »*, et aussi comme une *« forte tête qui osait braver l'occupant américain au lendemain de la guerre en faisant sa première campagne électorale sur un vélo blanc et rouge aux couleurs du Japon »*. Quand il s'est fait élire député, à vingt-huit ans, a rappelé également M. Hauchcorne. M. Nakasone a siégé en uniforme d'officier de marine, *sans galons, et il arborait une* cravate noire en signe de deuil national.

M. Hauchcorne a lui-même connu des heures difficiles au Japon, où il fut arrêté pour n'être libéré qu'après Hiroshima. Soupçonné de sympathies communistes, il a été ensuite licencié, après vingt-trois ans d'enseignement, par l'Institut français. Il a connu mardi une belle revanche puisque, peu avant le déjeuner, le *secrétaire général du Quai* d'Orsay lui a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

JEAN CONTRUCCI.

● *Les maires francophones à Kinshasa.* — L'Association internationale *des maires francophones* (AIMF) tiendra sa cinquième assemblée générale du jeudi 18 au samedi 20 juillet à Kinshasa, sous la présidence de M. Jacques Chirac. Cette association, créée en 1979 à Québec à l'initiative du maire de Paris, qui en est le président, regroupe 41 maires de capitales ou de métropoles *représentant* 26 pays du monde entier. MM. Jean Pelletier, maire de Québec, et Nicolas El Amm, vice-président du conseil municipal de Beyrouth, en assurent la vice-présidence. L'AIMF permet, *grâce à son organisation*, des échanges entre villes tels que stages, colloques, expositions et manifestations culturelles, afin d'établir un dialogue entre les pays industrialisés et les pays en développement. Lors de la réunion organisée dans la capitale zaïroise, les recettes municipales, le logement social, l'organisation administrative et l'informatique constitueront les thèmes des travaux des commissions. — *(AFP.)*

● PRÉCISION. — La liste des promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, publiée dans nos éditions datées du 16 juillet, comportait une omission. Parmi les personnalités promues officiers, au titre du ministère des relations extérieures, aurait dû figurer le nom de M. Pierre-Louis Blanc, ambassadeur de France à Athènes (et dont *le Monde* daté des 12-13 mai dernier a publié la notice biographique).

LES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS D'ORDINATEURS ONT MAINTENANT A LEUR DISPOSITION LE MICROPROCESSEUR LE PLUS PUISSANT SUR LE MARCHE MONDIAL.

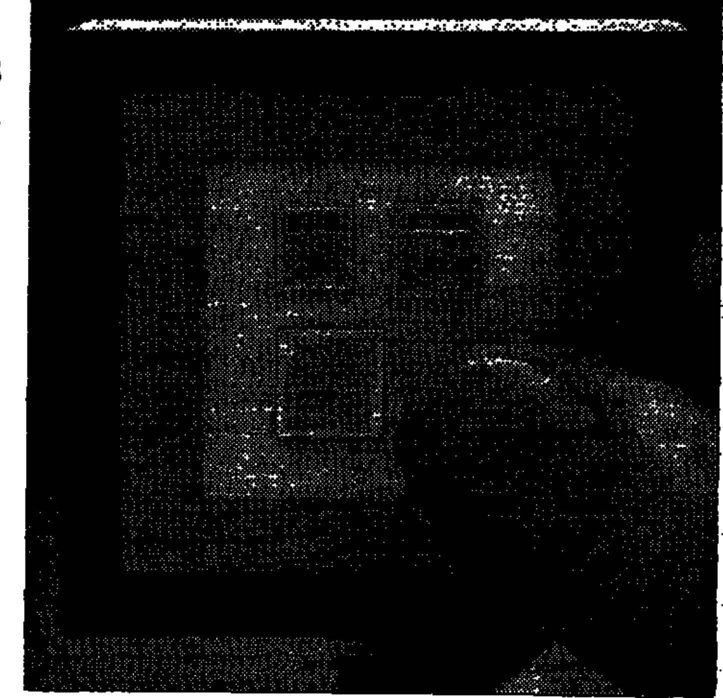
Un ordinateur peut vous étonner par sa mémoire, vous enchanter par son graphisme et vous surprendre par sa vitesse, mais derrière cette puissance, le cerveau de cet ordinateur est son microprocesseur.

Le MC68020 de Motorola est le plus puissant microprocesseur pour ordinateur actuellement disponible sur le marché mondial.

Cette stupéfiante puce "32-bits" permet d'accéder à plus de 4 milliards d'octets de données. Avec plus de 2,5 millions de commandes par seconde, sa capacité de traitement est également prodigieuse. Totalement compatible avec notre unité antérieure de 16-bits, elle complète l'évolution de la famille des microprocesseurs Motorola : le 8-bits, le 16-bits et maintenant le 32-bits ! Ceci permet aux responsables de la conception des équipements d'augmenter les capacités des produits existants sans subir les conséquences d'une nouvelle conception.

Le MC68020 est promis à un grand avenir. Il jouera très probablement un rôle déterminant dans les applications de la robotique de la prochaine génération. Ses capacités de graphisme ultra-rapide et de résolution d'équations mathématiques complexes le rendent idéal pour le traitement de données de grand volume, la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CAO) ainsi que pour les ordinateurs à usage multiple de la prochaine génération.

Nous sommes convaincus que ce microprocesseur peut apporter une contribution significative dans la participation déjà importante de la France à "l'ère de l'information" dans laquelle nous avons un intérêt vital.



Notre portrait de famille

A Toulouse, nous avons une grande usine de production de semiconducteurs, tandis qu'à Angers nous construisons des modules électroniques pour l'automobile. En France, Motorola a 15 agences commerciales pour assurer le service auprès de sa clientèle.

Motorola, société internationale de l'électronique, au chiffre d'affaires globale de 52,8 milliards de francs est active sur six continents dans le domaine des télécommunications (phonie et données), de l'informatique, des ordinateurs, des semiconducteurs, et dans les composants électroniques pour la défense, l'aérospatiale, l'automobile et le marché industriel. Nos cent mille collaborateurs ont un objectif commun : le service auprès de nos clients.



MOTOROLA Un Leader Mondial dans l'Electronique de Pointe

هكذا من الأصل

politique

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Le gouvernement insiste pour que le Sénat débatte sans délai des congés de conversion

Après avoir entendu sept délégations des organisations patronales et syndicales, vendredi 12 juillet, et le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Michel Delebarre, la commission des affaires sociales du Sénat a décidé, mardi 16 juillet, par 22 voix (celles des sénateurs de l'opposition, majoritaire au palais du Luxembourg, et celles des élus communistes) contre 2 (PS), de demander au gouvernement de reporter à la session d'automne la discussion du projet de loi sur les congés de conversion. Mais le gouvernement refuse d'accorder ce délai aux sénateurs. Or ceux-ci avancent quatre raisons pour justifier ce report de la discussion :

1) La rédaction « *imprécise et allusive* » du texte ne permet pas de connaître « *le domaine d'application des allocations de conversion* » ni « *le partage réel de la charge qui en découle entre le Fonds national de l'emploi (FNE) et les entreprises* », dit la commission. Elle affirme que « *aucune étude sérieuse* » n'a permis à M. Delebarre d'étayer son affirmation selon laquelle le texte ne concernerait que 25 000 bénéficiaires en 1985 et 70 000 en 1986.

2) Le financement n'est pas assuré, estime la commission, qui juge « *choquant* » et « *inadmissible* » le silence du texte sur la « *surcharge notable* » pour le FNE et pour le régime général de sécurité sociale qu'entraînera le dispositif proposé. La commission observe que, pour 1985, les crédits du FNE (plus de 24 milliards de francs) ainsi que les reports de crédits de 1984 (soit 3,4 milliards de francs) seront intégralement épuisés à la fin de l'année. Aussi s'interroge-t-elle sur les possibilités de financement des congés de conversion dont le coût a été évalué par le ministre du travail à 250 millions pour 1985 et à 1,4 milliard pour 1986.

« L'intervention hâtive de l'Etat »

3) La commission des affaires sociales conteste l'urgence qu'il y aurait à adopter le projet de loi puisque, « *pour les grands secteurs industriels connaissant des problèmes de conversion, les dispositions de reclassement ont déjà été prises (sidérurgie, chantiers et réparations navales)* ». Tout en relevant que l'une des finalités du projet vise à une atténuation de « *l'impact statistique des licenciements économiques* », elle signale la crainte exprimée par les organisations patronales d'un « *ralentissement sensible du nombre des licenciements au cours des prochains mois* » par la « *combinaison* » de l'autorisation administrative des virements économiques et des congés de conversion.

4) La quatrième raison avancée par la commission pour justifier ses réserves sur le projet gouvernemental tient à une critique plus globale. Le texte, selon elle, « *tente de substituer à l'action des partenaires sociaux une intervention hâtive de l'Etat* ». Pour la commission, les contre-propositions présentées par FO pourraient constituer une base de négociations entre les partenaires sociaux, une négociation qui pourrait reprendre, dit-elle, d'ici la fin du mois de juillet.

L'ensemble de ces observations ont conduit la commission, à la demande de son rapporteur, M. Jean Madelain (Un. cent., Ille-et-Vilaine) à souhaiter que le gouvernement se livre à un examen plus approfondi du coût, du contenu et du champ d'application des congés de conversion, et ne lui impose pas « *un examen superficiel et accéléré* » de ces mesures. Le projet, qui figure à l'ordre du jour de la présente session extraordinaire du Parlement, n'a pas encore été inscrit au calendrier des travaux du Sénat. La conférence des présidents, convoquée pour le 18 juillet, pourrait toutefois le faire.

A. Ch.

A SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Fin de la « guerre du gazon »...

Saint-Pierre. – Il semble que la « guerre du gazon » soit terminée. Le sénateur apparenté socialiste de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Marc Plantegenest, président du conseil général, et son ami Albert Pen, député apparenté socialiste, maire du chef-lieu et conseiller général, laissent entendre que la hache de guerre est définitivement enterrée dans le conflit qui les opposait depuis plusieurs jours, après le prélèvement sauvage opéré par le premier nommé – pour un usage personnel – de deux cents mètres carrés de gazon écologique sur l'île de Langlade (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet). Cette « affaire », qui avait dégénéré en crise politique, serait définitivement close.

Au cours d'une nouvelle réunion de l'assemblée départementale, trois des quatre conseillers généraux qui s'étaient démis de leurs fonctions sont revenus sur leur décision (le quatrième est en vacances au Canada). Parmi eux figure d'ailleurs M. Pen lui même ainsi que le principal instigateur de la campagne écologique, M. Michel Borotra.

Ces démissions avaient été provoquées par le revirement de M. Plantegenest, qui avait, dans un premier temps, annoncé qu'il se démettait de ses fonctions après avoir été accusé d'avoir transplanté ledit gazon sur sa propriété, puis n'avait pas donné suite à cette affirmation. Dans un communiqué commun cosigné par MM. Plantegenest et Pen, les conseillers généraux viennent de souligner qu'ils regrettent l'« *erreur* » de leur président et le « *malentendu* » provoqué par la « *réaction brutale* » de leur député, qui avait démissionné à son tour de l'assemblée territoriale pour protester contre le revirement du président du conseil général.

Les conseillers réclament, d'autre part, au gouvernement des moyens supplémentaires pour renforcer l'appareil administratif de l'assemblée locale et ont décidé la constitution, autour du président, d'un bureau au pouvoir collégial, afin de renforcer leur cohésion d'élus locaux et de décharger le président du conseil général, accablé de tâches depuis l'application de la décentralisation. Pour M. Pen le président du conseil général est désormais « *un préfet bis* ». S'ajoute à cela – innovation dans l'île – l'annonce que le président du conseil général est dessaisi des dossiers de l'urbanisme et de l'environnement au profit de M. Borotra, homme-orchestre de la dernière campagne pour la *protection de l'environnement et spécialiste* de ces problèmes.

Correspondance

M. Dijoud candidat ?

Pour l'instant cette nouvelle péripétie politique n'a guère troublé la sérénité des habitants de l'archipel et n'a provoqué que quelques frémissements chez les adversaires de MM. Pen et Plantegenest. Pour M. Georges Poulet (UDF), il s'agit d'une mini-tempête. « *Après grand vent, grand calme* », a-t-il déclaré. M. Victor Reux (Renouveau démocratique), l'autre chef de file de l'opposition politique, a néanmoins estimé que l'on « *se moque de la population* » et que la majorité actuelle a peur de nouvelles élections. Selon M. Pen qui a rencontré à l'Elysée le 2 juillet le président de la République, le gouvernement a mis son veto à la dissolution de l'assemblée, qui avait été envisagée en pleine polémique, il y a quelques jours. En fait, dans une déclaration télévisée, M. Pen s'est dit prêt à renoncer à se présenter lors des prochaines législatives de 1986. Il prétend que s'il retournait au Sénat, où il siégea de 1968 à 1981, il lui serait plus facile de s'acquitter de sa charge de maire de Saint-Pierre. En ce sens, M. Pen a d'ailleurs proposé récemment aux conseillers généraux de Saint-Pierre-et-Miquelon la candidature à la députation dans l'archipel de l'ancien secrétaire d'Etat aux DOM de Valéry Giscard d'Estaing, M. Paul Dijoud. Il estime que M. Dijoud, dont il apprécie la personnalité, est en meilleure position qu'un Saint-Pierrais pour suivre de près dans les ministères parisiens les dossiers difficiles de l'archipel et défendre ainsi au mieux les intérêts des habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le conseil général se prononcera en septembre prochain sur cette proposition qui, émanant d'un député apparenté PS, a de quoi étonner l'observateur politique métropolitain non initié. Mais pour le moment, dans l'île, où la personnalité d'un candidat importe au moins autant que son appartenance politique, cette « *nouvelle donne* » n'a pas encore défrayé la chronique.

● *Le conseil général du Val-de-Marne a élu son bureau.* – Le conseil général du Val-de-Marne, que préside M. Michel Germa (PC), a désigné, lundi 15 juillet, les membres de son bureau. Sept vice-présidents communistes, trois vice-présidents et un questeur socialistes ont été élus. Les conseillers généraux d'opposition n'ont pas participé à cette réunion de l'assemblée départementale, qui se tenait sans condition de quorum. L'élection du bureau du conseil général du 22 mars dernier, obtenue en l'absence du quorum nécessaire, avait été annulée par le tribunal administratif de Paris, et les onze vice-présidents avaient préféré démissionner plutôt que de faire appel. Réunie une première fois le 11 juillet, l'assemblée départementale du Val-de-Marne n'avait pu élire son nouveau bureau : après de vifs affrontements avec les élus communistes, les conseillers d'opposition avaient quitté la séance et le quorum n'avait pu être atteint (*le Monde* du 13 juillet).

La modernisation de la police

LA COMMISSION DES LOIS S'OPPOSE AUX NOUVEAUX TAUX DES CONTRAVENTIONS

Le Sénat, qui devait examiner, mercredi après-midi 17 juillet, le projet de loi sur la modernisation de la police, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 12 juillet), devait se voir proposer par M. Pierre Salvi (Un. cent., Val-d'Oise), rapporteur de la commission des lois, plusieurs modifications. La commission accepte le principe de la programmation, mais elle est hostile à l'article prévoyant un code de déontologie, à la fois pour des raisons juridiques (une telle initiative relève, selon elle, soit des ordonnances, soit du domaine réglementaire) et pour des raisons d'opportunité (la question ne peut être réglée à la sauvette, estime-t-elle, et doit faire l'objet d'un accord unanime entre toutes les parties concernées).

La commission sénatoriale des lois approuve le dispositif permettant aux appelés du contingent de faire leur service comme auxiliaire de la police, et elle propose une réforme des structures de la police nationale. Elle repousse, surtout, les articles relatifs aux contraventions : d'une part, nombre de sénateurs considèrent qu'on ne peut gager à ce point la modernisation de la police sur l'accroissement du produit des amendes ; d'autre part, certains observent que l'Assemblée nationale a déjà examiné un projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le système de recouvrement des amendes. Ils estiment qu'il n'est donc pas souhaitable de voir ainsi deux textes se chevaucher sur le même problème. Enfin, la commission a décidé de présenter à l'approbation du Sénat deux articles additionnels destinés à clarifier les contrôles d'identité en créant une carte nationale d'identité infalsifiable et en autorisant les contrôles d'identité préventifs.

● *Tout le PS sur Minitel.* – A compter de la fin du mois d'août, il sera possible d'interroger le PS par l'intermédiaire d'un Minitel. « *PS-Info Télématique* », disponible sans abonnement, en composant le 550-32-99, remplacera, en offrant beaucoup plus de service, l'ancien bulletin quotidien écrit du PS, *PS aujourd'hui* (*le Monde* daté 7-8 avril).

Plusieurs rubriques seront disponibles sur *PS-Info Télématique* : politique intérieure, étrangère, économique et sociale, jeunesse, société et culture. Les informations pratiques proposées se composent notamment d'un agenda, d'un « Who's who socialite », d'une rubrique « le PS et ses élus », qui donneront la liste des fédérations départementales et de leur premier secrétaire, des députés, sénateurs et conseillers généraux socialistes. Il sera possible de sortir toutes ces informations sur imprimante.

Selon le porte-parole du parti, M. Jean-Pierre Destrade, ce journal télématique constitue le premier élément d'un « *projet global* » qui sera mis en œuvre dans un « *futur proche* ».

UN AN DE GOUVERNEMENT FABIUS

M. Marchais : quel gâchis !

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a réaffirmé, mardi 16 juillet sur TF1, que « *la stratégie du PS est une stratégie de l'échec* ». « *La cohabitation*, a-t-il ajouté, *c'est (...) un faux débat, car c'est une question d'ores et déjà réglée. Le PS considère qu'il a perdu les législatives et il envisage d'aller dans l'opposition pour tenter de se refaire une santé en vue de l'élection présidentielle de 1988* (...). *Quel gâchis, quatre ans seulement après une élection qui fut un triomphe, voilà le PS qui dit aujourd'hui : c'est fini, nous sommes battus. Et le président de la République dit : c'est la droite qui gérera les affaires du pays.* »

Pour le secrétaire général du PCF, la cohabitation du président de la République avec la droite ne posera pas « *un gros problème* » à M. Mitterrand. M. Marchais « *ne voit pas comment on peut* (...) *se prétendre un homme de gauche, dire qu'il faut combattre le capitalisme, instaurer le socialisme et dans le même temps être président de la République et cohabiter avec la droite qui assumera les fonctions gouvernementales* ». M. Marchais estime que le président ne doit pas démissionner, mais « *tenir un autre langage* ». Pour lui, « *rien n'est joué* » à condition de « *mettre en œuvre une autre politique qui corresponde aux intérêts des Françaises et des Français* ».

M. Marchais, d'autre part, s'est déclaré « *choqué* » par l'interview-bilan de M. Fabius à l'AFP, car « *à aucun moment, il n'est question des grands problèmes qui concernent les Françaises et les Français* ». Le secrétaire général du PCF a relevé que les mots « *chômeur* » et « *pouvoir d'achat* » ne figurent pas dans les propos recueillis au cours de cette interview. « *La seule chose que je retiens*, a-t-il ajouté, *c'est que le premier ministre reconnaît (...) que l'accroissement considérable des profits capitalistes (...) ne s'est pas traduit par un accroissement des investissements dans l'industrie, mais par la spéculation financière* » (1).

Si, a-t-il dit à propos de son parti, des électeurs « *nous font porter la responsabilité de la profonde déception qu'ils éprouvent* », les choses « *commencent à bouger* ». « *Je trouve*, a ajouté M. Marchais, *qu'il y a actuellement une prise de conscience. Nous le ressentons nettement (...), même si cela ne se traduit pas encore dans les sondages. Des gens se disent : « Les communistes, eux, ne nous ont pas trompés.* »

Interrogé, d'autre part, sur la « *filiation* » dans laquelle il situerait M. François Mitterrand par rapport à la Révolution française, M. Marchais, après avoir hésité, a dit : « *C'est très difficile* », puis il a répété par trois fois : « *Pas à gauche !* »

(1) Le secrétaire général du PCF fait allusion à une phrase dans laquelle M. Fabius disait : « *Le mouvement des investissements industriels est en train de reprendre. Et, cependant, nous éprouvons en France une difficulté spécifique, liée au fait que les investissements purement financiers sont aujourd'hui plus rémunérateurs que les investissements de production. Il y a là un vrai problème.* »

M. Toubon (RPR) : le grand anesthésique

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a commenté en ces termes, mardi 16 juillet, le premier anniversaire du gouvernement de M. Laurent Fabius : « *On connaît un animateur de radio surnommé « le grand sympathique » : M. Fabius, lui, c'est le grand anesthésique.*

» *Sa méthode de gouvernement consiste à ne pas gouverner : privilégier en permanence l'apparence par rapport à la réalité, éluder les problèmes, décider à grand renfort de publicité des actions à long terme à la charge de la future majorité, camoufler les convictions, s'il en reste, et les objectifs réels, qui n'ont pas changé.*

» *Ce qu'attendent les Français du premier ministre, c'est qu'il agisse. Mais, par définition, agir dérange. Donc M. Fabius refuse d'agir. Cette politique de bluff et de surf a donné les résultats qu'on pouvait en attendre : plus de chômage, autant de hausse des prix et d'endettement, moins de pouvoir d'achat, autant d'insécurité quotidienne.*

» *Le gouvernement de M. Fabius a doublement échoué : il n'a pu rétablir les équilibres ; il n'a pas préparé l'avenir. La défaite des socialistes aux élections cantonales de mars, leurs disputes présentes en prévision de leur retour dans l'opposition donnent la mesure du désaveu de l'opinion publique.*

» *M. Fabius n'a pas pu tromper les Français ; il ne pourra pas les endormir et masquer l'enjeu historique de l'alternance de 1986.* »

● *Crise à l'UJP.* – Le mouvement de jeunes gaullistes, l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), traverse une crise. Des responsables nationaux et départementaux réunis à Paris viennent de demander la réunion en septembre d'une assemblée générale extraordinaire. Ils reprochent notamment à la direction actuelle, présidée par M. Bernard Fournier, tout à la fois « *la quasi-inexistence des adhérents et des élus dans les départements, la carence de l'activité politique locale, la défaillance dans le combat politique national* ». Les anciens responsables de l'UJP, qui s'inquiétaient de la situation actuelle du mouvement fondé en 1965, ont récemment créé une structure, le Club 20. (*le Monde* du 5 juillet).

société

PLACÉE SOUS CONTROLE JUDICIAIRE

Christine Villemin est sortie de prison

Nancy. — Peu avant 19 heures, précédée par un véhicule de la gendarmerie, la voiture de Mᵉ Henri-René Garaud est sortie de la prison de Metz. Aux côtés de l'avocat parisien se trouvait Christine Villemin. Trois heures auparavant, à Nancy, la chambre d'accusation de la cour d'appel, présidée par M. Jacques D'Alteroche, avait rendu son arrêt. Après seulement vingt-quatre heures de délibéré, les trois magistrats avaient décidé la mise en liberté, sous contrôle judiciaire, de la mère de Grégory.

Mᵉ Garaud a donc remporté une incontestable victoire. Christine Villemin a été libérée. Douze jours après que M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction, lui eut signifié son inculpation pour l'assassinat de son fils et eut ordonné son incarcération. Quelques jours après la cessation de sa grève de la faim. L'ordonnance de rejet de la demande de mise en liberté, prise le 8 juillet dernier par M. Lambert, a été infirmée en appel par les trois magistrats nancéiens. Pour autant la victoire de Christine Villemin et de ses avocats, Mᵉˢ Garaud, Chastant et Moser, reste partielle. Les demandeurs, après avoir fait valoir à l'audience de la chambre d'accusation « *qu'il n'existe à l'encontre de leur cliente aucune charge* », avaient demandé « *sa mise en liberté pure et simple* ». Ils ne l'ont pas obtenue. La chambre d'accusation, en effet, a assorti son arrêt de mise en liberté d'une mesure de placement sous contrôle judiciaire.

Les magistrats précisent, en effet, dans un long arrêt, quinze pages, que Christine Villemin « *à qui les circonstances imposent dès sa sortie la plus grande réserve* » sera « *astreinte* » plus précisément aux obligations suivantes : elle ne devra pas sortir des limites territoriales du département de Meurthe-et-Moselle où elle réside, dès ce mardi soir, chez sa grand-mère, à Petitmont, ou

De notre envoyé spécial

n'en sortir qu'avec l'accord du juge d'instruction. Elle devra « *répondre aux convocations de toute autorité ou de toute personne qualifiée désignée par le juge d'instruction* ». Elle devra enfin « *se soumettre à des mesures d'examen, de traitement ou de soins, même sous le régime de l'hospitalisation* ».

Cet ensemble de conditions — la dernière n'étant pas la moins ambiguë quand, dans leur arrêt, les magistrats précisent « *que des expertises psychiatriques et psychologiques sont en tout cas indispensables* » — devra donc être respecté. A charge, la précision n'est pas neutre, pour le commandant du groupe de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle d'y veiller.

L'absence de mobile

Les magistrats de la chambre d'accusation, en ordonnant la mise en liberté sous contrôle judiciaire, ont donc rejeté à la fois la thèse de la défense (absence de charges) et l'ordonnance du juge d'instruction (charges suffisantes). Leur arrêt, soigneusement balancé, un décorticage très serré de toute l'affaire et, à l'évidence, non improvisé, peut d'une certaine manière se résumer à deux attendus. Ils sont très proches des réquisitions prises par M. Claude Renauld à l'audience de la chambre d'accusation.

Comme l'avait indiqué l'avocat général, les charges existent. La chambre d'accusation le confirme : « *Attendu que, selon les éléments de l'information exposés (...), il existe, en l'état du dossier, à l'encontre de Christine Villemin, qui, selon les témoignages, aurait disposé, bien que dans un créneau d'horaires extrêmement serré du temps nécessaire à l'accomplissement du crime, des charges, certaines troublantes (son passage selon des témoins à 17 heures devant la poste de Lépanges — la découverte chez elle de cordelette semblable à celle utilisée par l'assassin), d'autres sérieuses (la similitude d'écriture relevée par les experts avec les écrits anonymes), permettant d'envisager sa participation à cet acte.* »

L'avocat général avait aussi souligné que ces charges méritaient « *d'être soigneusement vérifiées* » et insisté notamment sur l'absence de mobile. La chambre d'accusation est allée plus loin encore dans ce sens : « *Attendu qu'il n'empêche que, raison de l'absence de tout témoin direct la mettant en cause, des insuffisances des indices matériels, des imprécisions concernant les horaires, de la constance, à ce jour, de ses dénégations, faute aussi, en l'état, d'un mobile cohérent, rien ne permettant d'entrevoir le motif d'un tel acte, le couple paraissant uni, y compris dans l'épreuve, et l'enfant l'objet d'affection, il subsiste, pour une inculpation aussi grave, de nombreuses et importantes interrogations auxquelles l'information doit encore s'efforcer de répondre.* »

En somme l'arrêt pourrait se résumer en ces deux phrases : les charges existent, mais en l'état du dossier, elles lui sont apparues insuffisantes. Les trois magistrats, vu « *l'existence de ces nombreuses et importantes interrogations* », demandent donc d'approfondir l'information.

A partir de là, ils ont considéré que la maintien de Christine Villemin en détention ne s'imposait plus. Sur ce point, les trois juges de la chambre d'accusation ont avancé, dans leur arrêt, plusieurs arguments. D'abord le fait que l'inculpée, « *bien qu'elle soit la cible constante de certains organes de presse et même accusée par une fraction de l'opinion* », n'a cherché « *ni à se soustraire à l'action de la justice, ni à faire pression sur des témoins, ni à faire disparaître des preuves* » (...).

Second point : le trouble à l'ordre public. Les magistrats ont estimé que « *si les faits reprochés ont sans aucun doute causé un trouble à l'ordre public, la détention, en raison même des interrogations qui se posent encore, n'est pas de nature à le diminuer* ».

La chambre d'accusation a ensuite rappelé l'état de santé de Christine Villemin, enceinte de six mois : « *Si la détention n'est pas médicalement incompatible avec cette situation, elle n'apparaît pas cependant comme le moyen le plus apte à favoriser l'épanouissement de l'enfant qu'elle porte.* »

Un désaveu du juge Lambert ?

Enfin, dernier attendu, les motifs de sécurité. La chambre en convient : « *En raison des passions soulevées par l'affaire, il n'est pas exclu que des problèmes de sécurité se posent.* » Mais, précise l'arrêt : « *Outre que Christine Villemin semble vouloir les assumer, il apparaît que, s'agissant d'une inculpée, selon la loi présumée innocente et de plus enceinte, sa protection doit pouvoir s'assurer en dehors du cadre d'une prison.* »

A la gendarmerie de veiller donc. Et à chacun de faire enfin preuve « *de calme et de sérénité, condition indispensable d'une bonne justice* ». La cour le dira, rappelant « *les paroles de sagesse* » prononcées le jour de l'inculpation de Christine Villemin par Mᵉ Gérard Welzer, avocat de Marie-Ange Laroche.

Au-delà, chacun appréciera s'il s'agit, dans cet arrêt, d'un désaveu par la chambre d'accusation du travail et des décisions du juge Lambert. Mᵉ Garaud et ses adjoints n'en doutent pas qui parlent de « *décision sanctionnée* ». M. Lambert, le juge d'instruction, lui, s'est borné à indiquer : « *S'agissant d'une décision de l'autorité judiciaire, le silence s'impose. Chacun a pris ses responsabilités.* » Il a précisé aussi qu'il n'entendait pas demander son dessaisissement du dossier.

Enfin la partie civile, celle des grands-parents Villemin, a publié elle aussi un communiqué. Mᵉ Paul Lombard, après avoir souligné « *la leçon de dignité donnée, avec détermination et courage, par le grand-père et la grand-mère de Grégory* », a affirmé : « *A partir d'aujourd'hui, pour la partie civile, l'affaire commence.* »

Si seulement...

PIERRE GEORGES.

Mélange

La remise en liberté de Christine Villemin est une décision claire. On ne saurait en dire autant de l'argumentation des magistrats de Nancy qui ont, révérence parler, mélangé les torchons et les serviettes.

Pourtant les principes sont limpides. Lorsqu'il existe contre quelqu'un des charges graves, le juge d'instruction peut prononcer une inculpation. C'est parfois une obligation pour ne pas entendre comme témoin — sans avocat — quelqu'un qui est l'objet de soupçons.

Si, d'autre part, le magistrat craint que l'inculpé n'entrave le déroulement normal de la procédure — parce qu'il conserve sa liberté d'aller et venir (et de parler...), — il a la faculté d'ordonner l'incarcération. Ce n'est jamais une obligation.

L'une et l'autre de ces décisions (dites « ordonnances ») doivent être motivées, la première par rapport aux indices de culpabilité, la seconde par rapport au comportement éventuel de l'inculpé. Dans un cas, c'est l'article 427 du code de procédure pénale qui sert d'épine dorsale à la procédure ; dans l'autre, le magistrat est tenu par les dispositions de l'article 144, qui énumère limitativement les causes d'incarcération avant jugement.

L'examen critique auquel procèdent ensuite les magistrats d'une cour d'appel doit obéir théoriquement à cette distinction. Pour paraître excessivement juridique, elle est essentielle à la protection de chacun des intérêts en cause dans une procédure pénale : inculpé, victime(s) et ministère public.

Or, au moins partiellement, les magistrats de Nancy ont motivé leur arrêt de mise en liberté en se référant à l'incertitude de certaines charges retenues contre Christine Villemin.

Ce mélange des genres n'est pas heureux. S'il s'agit d'une mise en garde adressée au juge d'instruction, les acteurs de ce procès, avocats en tête, ont immédiatement traduit cela en « désaveu » et en « sanction ».

Que l'instruction conduite par M. Lambert n'appelle pas que des éloges, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour le savoir. Mais l'attitude chèvre-chou de la cour d'appel n'est utile à personne. Pour le juge d'instruction d'Epinal, cet arrêt s'apparente à un coup de pied de l'âne de la part de collègues qui ont interrompu leur travail à mi-course, ou sont allés trop loin.

Ou bien M. Lambert a correctement fait son travail, et il n'est pas équitable de laisser entendre le contraire. Ou bien les magistrats estiment qu'il a agi en dépit du bon sens. C'est alors son dessaisissement qu'il faut demander, pour ne pas laisser compromettre davantage une instruction déjà très mal en point.

Ph. B.

Les réactions des avocats

Mᵉˢ Garaud, Chastant et Moser, défenseurs de Christine Villemin ont publié le communiqué suivant : « *Christine Villemin est libre. L'injuste incarcération a cessé. Les défendeurs ont été entendus. Après une étude approfondie du dossier, cinq heures de débat et vingt-quatre heures de délibéré, les trois hauts magistrats de la cour d'appel de Nancy ont sanctionné la décision du juge d'instruction* (...).

« *La défense de la liberté ne passe pas par le débat contradictoire devant le magistrat instructeur mais par l'application rapide du double degré de juridiction.*

« *Cette décision redonne à Christine et Jean-Marie la confiance en la justice qu'ils avaient perdue. Leurs défenseurs vont mettre tout en œuvre pour que soient ordonnées les investigations nécessaires à la manifestation de la vérité, et qu'intervienne pour Christine Villemin un non-lieu.* »

Mᵉˢ Lombard, Bourdelle et Lagrange, avocats des grands-parents Villemin, partie civile, ont publié le communiqué suivant : « *Nous n'avons pas à commenter une mise en liberté sous contrôle judiciaire à laquelle, au nom de la famille Villemin, nous ne nous étions pas opposés* (...).

« *A partir d'aujourd'hui, pour la partie civile, l'affaire commence* (...). »

SEPT NATIONALISTES CORSES DEVANT LA COUR D'ASSISES DU RHONE

Tueurs ou justiciers ?

De notre envoyé spécial

Lyon. — En retirant, le 18 août 1984, au tribunal d'Ajaccio le soin d'instruire le dossier ouvert contre sept militants de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse), impliqués dans l'opération de commando menée le 7 juin 1984 à la prison de cette ville, pour le confier à celui de Lyon, la chambre criminelle de la Cour de cassation n'a pas fait à ce dernier un cadeau très enviable. Pourtant, le procès consécutif à cette instruction et qui s'est ouvert mardi 16 juillet devant la cour d'assises du Rhône ne semble pas, du moins dans l'immédiat, devoir faire des remous excessifs.

Pour les jurés, cinq femmes et quatre hommes, il s'agira essentiellement de savoir, et surtout de dire, au bout du compte, si les trois accusés principaux (ils sont sept au total) Pierre Albertini, Pantaléon Alessandri et Noël Pantalacci, qui entrèrent dans cette prison pour y accomplir une double mission — tuer Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, inculpés alors dans l'affaire de l'enlèvement et de la disparition de Guy Orsoni, et tenter de libérer deux autres militants du mouvement dissous, — furent des tueurs ou des justiciers. L'accusation les tient pour des tueurs. Eux se présentent en justiciers.

Ils sont donc entrés sans émoi. Ils ont adressé des sourires à leurs familles, venues leur apporter le réconfort d'une présence. Le président, M. André Cerdini, en bon psychologue, s'est bien gardé de les contrarier dans leur défense. Cette première journée s'est déroulée sans incident majeur.

Cette défense est simple. Pierre Albertini, Pantaléon Alessandri et Noël Pantalacci étaient tous trois des amis de Guy Orsoni. L'enlèvement de ce dernier, le 17 juin 1983 sur la route d'Ajaccio à Porte-Vecchio, et dont il ne fait pas de doute aujourd'hui qu'il se soit terminé par un assassinat bien que le corps n'ait jamais été retrouvé, fut toujours, à leurs yeux, une affaire politique. L'idée avancée par les enquêteurs qu'elle ait pu avoir un caractère crapuleux, qu'elle ait été l'épilogue d'un règlement de comptes entre gens du milieu corse, leur est insupportable. Selon eux, l'instruction ouverte à Ajaccio n'a pas voulu d'emblée retenir leur thèse, il convenait donc que justice soit faite.

C'est pourquoi, au petit matin du 7 juin 1984, Albertini et Pantalacci, en uniformes de gendarme, et Alessandri en combinaison bleue et la tête sous une cagoule, sont entrés dans la maison d'arrêt d'Ajaccio où Leccia et Contini, inculpés dans l'affaire Orsini, se trouvaient détenus et les ont immédiatement tués. Six balles pour Contini « *parce qu'il n'était pas Corse mais Sarde* », trois balles seulement pour Leccia. Par la même occasion on pouvait bien tenter de libérer deux militants amis, Noël Luciani et Paul-Jean Ceccaldi, qui se trouvaient eux en détention provisoire pour avoir prêté leurs concours à quelques attentats locaux.

La seconde partie de la mission échoua car l'alerte avait été donnée et la prison se trouvait cernée avant qu'ils aient pu en repartir. Vers 11 h 30, après négociation avec le préfet, M. Robert Broussard, c'était la reddition.

Aujourd'hui, il faut juger. Lyon n'est pas très loin de la Corse par avion. En esprit, c'est évidemment autre chose. Alors, aux jurés lyonnais, il convenait d'expliquer la situation. Il fallait aussi se présenter. Il ne se présente d'ailleurs pas mal, ce trio majeur. Albertini, fils d'agriculteurs en retraite, est sans diplôme mais a servi trois ans dans les parachutistes. A trente et un ans, Pantaléon Alessandri a mené à Nice des études de droit puis milité au sein du FLNC dès sa création, en 1976. Il est même passé un moment au Liban où il a rencontré des Palestiniens. Pantalacci, lui aussi, est passé par l'université de Nice avant de devenir journaliste au *Provençal*, à Ajaccio, puis assistant technique aux entreprises culturelles.

Tous étaient des amis de Guy Orsoni. Tous aussi, d'après ceux qui les ont connus, pratiquaient les vertus corses : l'attachement à la terre natale, la fidélité en amitié. Ce sont là des portraits sommaires et, à leurs yeux, accessoires. L'essentiel est ailleurs.

La sagesse du président

L'essentiel c'est leur mobile. Leurs avocats, Mᵉˢ Antoine Solacaro et Marie-Thérèse Mattéi en tête, ont déjà sonné la charge. « *Cette affaire de la prison d'Ajaccio*, ont-ils proclamé haut et fort, *est incompréhensible en dehors du contexte de l'affaire Orsoni. Pourquoi et comment des gens ont pu prendre les armes pour venger celui qui était leur ami ? Voilà ce qu'il faut savoir. Or, cette affaire Orsoni, la façon dont elle a été instruite, est un véritable déni de justice. Nous sommes ici pour que tout soit dit, aussi loin que ce doit l'être. Chaque fois qu'en Corse la justice a été défaillante, d'autres se sont substitués à elle.* »

La défense a donc fait citer le juge d'instruction chargé de l'affaire Orsoni, Mᵐᵉ Marie-Thérèse Knittel, ainsi que le commissaire Pellegrini à qui elle entend poser un certain nombre de questions. Tous deux ont fait savoir, par lettre, qu'ils ne viendraient pas, la première s'estimant liée par le secret de l'instruction, le second assurant qu'il n'a jamais rien connu de l'affaire Orsoni.

La cour décidera, plus tard, si ces auditions lui paraissent ou non nécessaires. Verra-t-on aussi MM. Robert Broussard et Joseph Franceschi, ce dernier en sa qualité d'ancien secrétaire d'Etat à la sécurité publique au moment de l'affaire Orsoni, et cités l'un et l'autre par la défense ? On ne sait.

En attendant, c'est Pierre Albertini qui a exposé aux jurés du Rhône les malheurs de la Corse, les raisons de la révolte « *après deux siècles de colonialisme* ». Il a ainsi longuement parlé d'une politique qui « *a mis en péril notre histoire, notre langue et notre culture* ». Il a exposé le sentiment des Corses « *de se trouver étrangers sur leur propre terre* ». Il a ajouté : « *Nous répondons à la violence d'Etat, nous ne sommes pas des terroristes, nous sommes des résistants* », en saluant au passage « *les résistants canaques, les résistants basques et les résistants irlandais* ». Les autres se sont associés sans réserve à ce préambule. Le président Cerdini a laissé dire, ce qui était assurément l'attitude d'un sage.

Action collective

Il aurait bien aimé, en revanche, quelques précisions sur les faits. Mais ces précisions, Albertini, comme Alessandri et Pantalacci l'ont dit tout net : « *Nous ne tenons pas à en apporter.* » Faudra-t-il, dans ces conditions, se contenter de ce qui, à leurs yeux, devrait être un aveu suffisant : « *Nous sommes tout à fait responsables. Nous reconnaissons que nous sommes entrés dans la prison et qu'il y a eu deux morts. Mais la seule raison à cela c'est qu'il y a eu l'affaire Orsoni.* »

M. Cerdini a insisté : « *Vous n'êtes quand même pas entrés par hasard ?*

— Non, c'était bien dans le but d'exécuter le responsable qui dirigeait la bande de truands qui bénéficiaient d'une impunité totale de la part des services de police. Ce responsable, Leccia, avait dirigé l'enlèvement de Guy Orsoni, il avait participé à son interrogatoire au chalumeau, ordonné son exécution et Salvadore Contini, spécialiste du rapt en Sardaigne, avait exécuté notre ami. »

Dans cette prison d'Ajaccio, qui fit quoi exactement ? Qui tua Leccia, qui tua Contini dans leur cellule ?

— C'était collectif.

— Vous n'avez tout de même pas tenu l'arme tous les trois en même temps ?

— Nos avont été tous les trois les exécutants d'un ordre du FLNC. »

Car ils ont consenti quand même à le dire. Il y eut bien auparavant une réunion au sommet. Mais eux, simples militants de base, n'eurent aucune responsabilité dans la décision qui fut prise. « *Elle a été le fait de tout le mouvement nationaliste* », dit Alessandri.

Furent-ils alors volontaires pour l'exécution ?

Albertini précise : « *La direction a pensé à nous parce que nous étions des amis intimes de Guy Orsoni. Nous n'aurions pas laissé courir ce risque à d'autres sachant qu'il y avait 70 % de chances de ne pas s'en sortir.* »

C'est précisément parce qu'ils ne purent pas « s'en sortir », l'alerte ayant été donnée et la prison se trouvant encerclée, qu'ils profitèrent de ce supplément de temps pour aller interroger, après avoir tué Leccia et Contini, deux autres détenus également impliqués dans l'affaire Orsoni, Jean-Simon Alfonsi et Paul Andréani. Un interrogatoire dont ils tirent, aujourd'hui, parti pour justifier leur opération : « *Andréani nous a bien dit que lui et son équipe étaient couverts au niveau national par des personnalités. Il nous a confié que c'était bien Leccia qui avait dirigé l'enlèvement.*

— Vous ne l'aviez encore jamais dit, remarque le président.

— Non, mais nous pouvons le dire à l'audience. »

Paul Andréani devrait venir le confirmer. Pour la défense, c'est le témoin majeur, celui qui, en somme, justifiait, après coup, le « bon droit » de l'équipe.

Mais, dans ce procès, il semble que les témoins seront rares. Ainsi, par exemple, les deux surveillants qui furent ligotés et séquestrés par le commando ont produit des certificats médicaux pour dire qu'ils étaient, encore aujourd'hui, dans l'incapacité de venir déposer étant donné le traumatisme psychologique subi et qui, pour eux, en dépit des mois et même des années, n'a pas cessé...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

SCIENCES

LE VOL CONJOINT APOLLO-SOYOUZ A DIX ANS

Un pont cosmique en or massif

Il est des noms que l'on n'oublie pas comme Gagarine, premier homme à avoir volé dans l'espace, ou comme Armstrong, premier homme à avoir posé le pied sur la Lune dans la partie sud-ouest de la mer de la Tranquillité. Et puis, il en est d'autres que la mémoire enfouit quand elle ne les oublie pas. Qui se souvient encore de ce que Thomas Stafford, Vance Brand et Donald Slayton, pour les Américains, et Alexei Leonov et Valeri Koubasov pour les Soviétiques ont bien pu faire il y a dix ans, en cette fin d'après-midi du 17 juillet 1975 ? En fait, rien d'autre que de se serrer la main par-delà les frontières pour sceller de manière spectaculaire une certaine amitié retrouvée entre les Deux Grands.

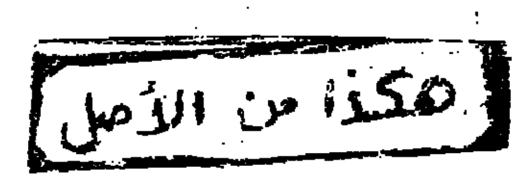
Personne ne fut dupe, en effet, du peu d'intérêt scientifique de ce rendez-vous américano-soviétique réalisé entre un vaisseau spatial Appllo, symbole de la conquête de la Lune et de la confiance retrouvée des Etats-Unis dans le domaine spatial, et une capsule Soyouz, reflet des grandes premières spatiales effectuées, entre 1957 et 1963, par les Soviétiques au grand dam d'une Amérique humiliée par la mise en orbite du Spoutnik. Ce 17 juillet donc, la compétition fit place pour un temps à la coopération. Mais à quel prix, si l'on en juge par les 500 millions de dollars investis à l'époque dans cette poignée de main en or massif.

Que reste-il de ce « *pont cosmique de l'amitié américano-soviétique* » fait « *au nom de l'avenir de l'humanité* » ? Bien peu de choses au plan politique et guère plus au plan technique. Tandis que la guerre froide déclinait un peu, les Deux Grands continuaient leurs activités dans une indifférence apparente. Les uns multipliaient les missions et l'envoi d'hommes dans l'espace pour de très longues durées avec leurs Soyouz et leurs stations orbitales Saliout, tandis que les autres devaient attendre la mise en service de leur navette en avril 1981. Mais de coopération point, et ce d'autant plus qu'en juin 1982, à la suite de l'affaire de Pologne, les Etats-Unis décidaient d'interrompre l'accord bilatéral signé en 1972.

En fait, la position des deux pays ne fut pas aussi dure qu'on voulut bien le dire comme en témoignent l'utilisation du réseau de poursuite américain pour recueillir les données fournies par les sondes soviétiques Vega-1 et 2 sur la comète de Halley ; la participation, en compagnie des Français, des Américains et des Soviétiques au système de sauvetage par satellites (Sarsat-Cospas) ; l'échange d'informations à caractère médical sur l'adaptation de l'homme à l'apesanteur et les récentes décisions prises outre-Atlantique. En octobre de l'année dernière, le président des Etats-Unis a, en effet, signé une résolution appelant à un renouvellement de la coopération spatiale entre les deux pays.

Les thèmes de discussion ne manquent pas et vont de l'éventualité d'un rendez-vous entre la navette et une station orbitale soviétique à un retour sur la Lune en passant par une mission habitée conjointe en direction de Mars (*le Monde* du 22 juin). C'est sur ce dernier point que les Américains ont proposé aux Soviétiques de les rencontrer à Washington. Une manière élégante de fêter, en compagnie des deux équipages d'Apollo-Soyouz, ce dixième anniversaire du premier vol habité américano-soviétique.

J.-F. A.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

MILES Davis

L'ESPRIT DU JAZZ

Avec son concert du parc de La Villette (« Banlieues 89 » : fêtes et forts), Miles Davis boucle sa tournée de l'été. Impérial et canaille. Le groupe n'a jamais mieux tourné qu'animé par son énergie désinvolte.

« Je voudrais enregistrer bientôt en public », *disiez-vous à Antibes l'an passé* (1). *Reprenons donc sur ce point : votre dernier disque* (You're Under Arrest), *sophistiqué, impeccable, policé, est tout le contraire d'un enregistrement en direct, « live »...*

– Nous verrons. Si j'ai du matériel d'avance, je le ferai. Pour le moment, nous n'avons que deux morceaux. J'en ai encore composé un l'autre jour, il y a environ un mois. « Live », oui, bien sûr, il faut voir. Avec Vince Wilburn, mon neveu, à la batterie, on peut enregistrer en studio pour le même résultat. Parce qu'il n'est pas de ces batteurs qui perdent le tempo. En public, vous êtes porté par tout un tas de choses, par le lieu, par le public, par l'énergie instantanée... En studio, un batteur ordinaire laisse se défaire le temps, le tempo. Mon tempo à moi est parfait. Il est en moi. Je ne sais pas si c'est une chance ou une calamité... Chaque fois que, autour de moi, j'entends le temps tomber, se défaire, je ne peux plus jouer. Souvent, les batteurs de jazz ne gardent pas le rythme. Ils se laissent vivre. Ils sont trop confortablement installés dans leurs habitudes. Les gens installés me tapent sur le système.

» La différence avec mon neveu, c'est qu'il ne connaît aucun des clichés des années 40 et 50. Ça m'a pris deux ans, parfois, pour obtenir d'un batteur ce que je voulais qu'il fasse. Jack DeJohnette, par exemple, je lui donnais des disques de Buddy Miles, le batteur de Jimi Hendrix. Je lui disais de tenir ce rythme simplement et de le placer de temps en temps. Buddy peut jouer n'importe quel morceau, il fait la même chose, mais chaque fois qu'il joue un air, c'est comme s'il venait de l'entendre. Art Blakey, c'est pareil. Il peut jouer exactement les mêmes choses que dans les années 40, mais il les joue comme si quelqu'un venait de les lui montrer et que ça lui avait plu. Comme si Jésus était venu le voir et lui avait dit : *« Allez, j'ai ça pour toi, joue-le. »* Un batteur change le son d'un orchestre. Mon neveu, je lui dis des petits trucs : je ne peux pas lui dire tout d'un coup. Des trucs comme : *« ne commence pas fort, va doucement, puis monte, joue plus fort, et ne laisse pas tomber le tempo, soutiens le même rythme »*.

» La plupart des batteurs pensent que, en tapant fort, ils font quelque chose, ils pensent qu'ils jouent. Mais quand un batteur joue fort, les mains sont inégales : il ferme l'autre main, comme les boxeurs, et c'est toujours le même vieux rythme ; il n'a plus de garde, plus de réserve.

» Quand je joue très haut, je ne fais pas ça. On peut jouer une note très haute. Les batteurs ont du mal à suivre sans forcer. J'ai deux hernies. L'une ici, l'autre là. Vous savez d'où elles viennent ? Des batteurs. Vous voyez la différence ? Depuis trente ans, je porte une ceinture. Hernie à l'aine droite, là : Philly Joe Jones. L'autre, de l'autre côté : Jimmy Cobb. Hier soir, en Grèce, j'ai oublié ma ceinture et je l'ai ressenti.

» *No sex*. L'amour, mais pas de sexe. Je ne peux pas m'envoyer en l'air et jouer de la trompette. C'est comme ça. A la première mesure, je suis capable de dire ce qu'a fait mon batteur la nuit précédente. S'il n'a pas dormi, il ne lui reste rien. L'entraîneur de Joe Louis disait à sa femme que s'il la voyait traîner près de la salle, il la tuerait... Un boxeur peut s'entraîner comme un fou pendant six mois et batifoler la dernière nuit, il est fichu. Les filles sont toujours là pour piquer la force des musiciens. Elles sont meurtrières. Et d'un autre côté, ce sont elles qui ont vraiment le feeling pour la musique. Plus que quiconque. Elles nous font écrire les chansons d'amour. Toutes ces chansons d'amour, toutes sont différentes, ce sont elles...

» Mon neveu est un sacré musicien. Vince Wilburn, vous verrez. Pour ses sept ans, ma sœur ne savait que lui acheter. Je lui ai dit : *« Achète-lui une batterie. »* Elle achète n'importe quoi. Bien. Noël suivant, elle me demande à nouveau. Je lui dis : *« Achète-lui donc une batterie. »* Même scénario. Noël suivant... Finalement, je lui en ai acheté une... Il joue bien, mais il deviendra un grand batteur.

– Ce thème, Jean-Pierre, *qui est devenu un de vos succès de scène, depuis 1981, vous le glissiez déjà dans un chorus sur* Walkin, *en 1960, dans un concert en Suède avec Coltrane..*

– J'ai toujours *Jean-Pierre* dans la tête. C'est une berceuse française. *« Tu te rappelles quand tu as écrit ça? »* m'a dit un jour Gil Evans. On a travaillé autour. C'est une berceuse que je jouais à l'époque pour endormir Jean-Pierre, le fils de ma femme. Je reprends ce thème constamment. Le public réagit bien.

– Vous venez de quitter Columbia, CBS?

– J'ai quitté Columbia parce qu'ils n'ont pas sorti *Time after Time*, la composition de Cindy Lauper, l'an dernier. Je l'ai jouée partout, je l'ai enregistrée, le public en redemandait, et j'ai prévenu le producteur de CBS. Ça tombait juste après le vidéo-clip de Cindy Lauper, et pour moi c'était important : je pouvais faire de l'argent. Mais à cette époque, les producteurs étaient trop occupés avec Wynton Marsalis. Plus tard, l'un d'entre eux, George Butler a rappliqué après mon concert de Montreux : *« Cette ballade,* Time after Time, *il faut l'enregistrer, sortir le disque... »* On était en juillet 1984. Pour l'enregistrement, c'était fait. Le disque vient de sortir, il y a seulement deux mois.

» Les producteurs construisent des images. C'est tout ce que les Blancs savent faire : construire des images et poser des étiquettes : ça, c'est du jazz, ça ne se vend pas; ça, c'est du rock, etc. Wynton Marsalis, on lui fait enregistrer du classique. A moi, il peut me dire : *« J'en ai marre. » « Fais donc ce que tu as envie de faire. Si tu ne veux pas jouer de musique classique, laisse tomber. Quand tu joues cette musique de Blancs, elle sonne bien. » « Parfois,* répond-il, *j'ai l'impression d'être moi-même un interprète blanc. »* Ça me trouble. Pour moi, ma musique ne ressemblera jamais à une musique de Blanc.

» Quand j'annonçais à mes producteurs que j'allais jouer des ballades, ils s'imaginaient je ne sais quoi, que j'allais jouer *Stardust* ou des vieux machins. Ce qui m'intéresse, c'est ce que j'entends aujourd'hui, ce que j'aime aujourd'hui. « Time after time », les chansons des Beatles, les standards d'aujourd'hui...

» Après, ils m'ont cherché, prêts à me donner ce que je désirais. Je n'irai plus avec eux. Même s'ils me donnent n'importe quoi. Même s'ils me changent en Blanc...

– Vous arrive-t-il d'être plus ou moins satisfait après un concert? Qu'est-ce qui varie?

– L'espace. Le lieu. Quelque chose que j'ai fait. Quelque chose qu'ils n'ont pas fait. Mais j'ai répété avec mon groupe au point qu'il doit tourner à 80 % de ses possibilités. Alors, même si ça ne me plaît pas, ça reste bien quand même. La musique va dans des directions différentes chaque soir. »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

★ Le 22 juillet à 22 heures au parc de La Villette. Auparavant, *Miles Davis est encore au Festival* de Nice, le 17 juillet, puis à Nîmes le 19.

(1) *Le Monde* du 25 juillet 1984.

Planète Tanner

Un livre et une rétrospective pour Alain Tanner, avant que l'on découvre son nouveau film, No man's land, *à la Mostra de Venise.*

LE CINÉASTE DE L'UTOPIE



LES études se multiplient, en français, en anglais, et les *hommages* consacrés au cinéaste suisse Alain Tanner. Nous n'avons pas oublié le dossier très personnel qu'avait rassemblé en 1974, sous le titre *le Milieu du monde ou le cinéma selon Tanner* (éditions L'Age d'homme, Lausanne), Michel Boujut. Un livre tout récent, *Tanner*, dû à son compatriote Christian Dimitriu (éditions Henri Veyrier), complète intelligemment notre *vision d'un artiste peu réductible* aux catégories établies. L'auteur a le mérite d'aborder son sujet presque sur le ton de la confidence, pour mieux nous rapprocher d'une œuvre insolite, *indéfectiblement* helvétique, située à un moment et en un lieu précis, en même temps ouverte à tous les vents du large.

Christian Dimitriu parle un peu comme un camarade, peut-être *disciple par certains côtés comme* Mick dans *les Années-lumière*, mais camarade, complice d'abord, nourri du même esprit de recherche et de contestation permanente, à un autre camarade. En même temps qu'il assume les aspects les plus subjectifs du travail d'Alain Tanner, il n'oublie pas, selon une exigence qui a envahi aujourd'hui, un peu toute la recherche historique en matière de cinéma, de débusquer la théorie derrière la pratique, la méthode à travers les *méandres* du moi. Il réussit son portrait parce que, pour le cinéaste, pour l'homme à la caméra, dès les premiers pas, dès les premiers tours de manivelle, le cinéma fut un engagement de tout l'être, l'accomplissement de *soi-même*. Il suffit de remonter aux sources.

Alain Tanner naît à Genève, il y a un peu plus de cinquante-cinq ans, d'une mère actrice et d'un père artiste peintre. Ascendance cosmopolite, hongroise, française, *américaine*, comme il va de soi pour ce citoyen type de la Confédération helvétique. Un semblant d'études universitaires, section économie, puis l'affrontement avec la réalité : réalité rêvée, pas tout à fait respectable, déjà marginale. Deux directions, brièvement la marine au long cours, bourlinguer sur les côtes de l'Afrique occidentale, puis le cinéma, pour la vie.

Une première virée à Londres, quand l'Angleterre se réveille, mal, de son rêve impérial, et qu'une nouvelle génération va à l'assaut des vieilles forteresses, au théâtre, autour du Royal Court Theatre de George Devine et du Workshop *Theatre de Joan Littlewood*, et en littérature. Alain Tanner rejoint la capitale britannique, et les jeunes Turcs, Lindsay Anderson, Karel Reisz, Tony Richardson, venus, pour les deux premiers, de la revue *Sequence*, qui s'apprêtent à lancer *le mouvement du Free Cinema. Il* habite chez Lindsay Anderson, pendant la journée il travaille au British Film Institute, le soir il *découvre*, bien avant la France, vingt ans plus tôt, Ozu et Satyajit Ray. Dès qu'il peut, il travaille au montage artisanal de *Nice Time*, un moyen métrage réalisé avec Claude Goretta, son copain du ciné-club universitaire de Genève, lui aussi *établi* sur les rives de la Tamise.

Nice Time, tourné vers 1955-1956 aux alentours de Piccadilly, garde encore aujourd'hui sa fraîcheur, reflète une époque, un mouvement social, *révèle* une attitude face au réel et aux individus qu'on retrouvera plus tard dans toute la production d'Alain Tanner : malgré une inclination naturelle vers la théorie, la réflexion théorique, l'idéologie, le réalisateur de *Charles mort ou vif* n'ira jamais jusqu'à sacrifier ses histoires ou ses personnages sur le lit de Procuste du dogmatisme politique. Gauchiste *dans l'âme bien avant 1968*, sans la moindre tentation droitière, il restera, sinon gauchiste, en tout cas homme de gauche irrécusablement, *soucieux* de toujours analyser, expliquer, d'être à l'écoute attentive du monde mal embouché *où nous vivons*.

Regarder, écouter, témoigner, cela signifie inévitablement partir de quelque façon du documentaire. Il est vite fasciné par *les Maîtres fous* de Jean Rouch, auquel il consacre une longue étude dans *Sight and Sound*, en 1956. Mais le documentaire qu'il admire alors, aussi bien chez Rouch que chez ses amis anglais du Free Cinema, n'a rien à voir avec une tradition sclérosée, rigidifiée, encore à la mode des deux côtés de la Manche. C'est tout naturellement que, à travers les exemples d'Ozu et de Satyajit Ray, l'approche documentaire de base aboutit à une exaltation *de la fiction*, à une *dilatation* du temps qui remet en cause toute acceptation béate du monde et de la société tels qu'ils fonctionnent. *Voyage à Tokyo* et *Pather Pancheli* sont les dates pour toute l'équipe du Free Cinema.

En 1959, quand Alain Tanner quitte l'Angleterre pour la France, le Free Cinema est déjà du passé. Pour Lindsay Anderson et Karel Reisz, le documentaire, même exalté, *sublimé*, n'est qu'une étape pour tenter d'entrer dans l'industrie. Le coréalisateur de *Nice Time* s'arrête dans notre capitale à la grande époque des *Cahiers du cinéma*, juste avant l'explosion de la Nouvelle Vague. Il regagne sa patrie en 1960, invité par Franck Jotterand, responsable du supplément littéraire de *la Gazette de Lausanne*. De leur collaboration *résulte en 1961 Ramuz, passage d'un poète*. En 1964, Tanner réalise son premier long métrage, dans la droite ligne du Free Cinema, et d'abord de *We are the Lambeth Boys : les Apprentis. Une ville à Chandigarh* (1966), sur le *travail* de Le Corbusier en Inde, marque le début de sa collaboration avec le critique et écrivain anglais John Berger, bien connu à Londres dans les années 50, et qui sera son complice dans trois longs métrages de fiction, *la Salamandre* (1971), *le Milieu du monde* (1974) et *Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000* (1979).

Charles mort ou vif, second film de long métrage de Tanner, mais sa première œuvre de fiction, nourri de notre mai 1968, éclate à Cannes, à la *Semaine de la critique* en mai 1969, comme une petite *bombe. Un merveilleux comédien*, le fils de Michel Simon, François, nous fait presque croire que la révolution est au coin de la rue, et que les capitalistes, du moins sur les rives du Léman, sont tout prêts à faire amende honorable. Nous *découvrons l'accent suisse*, l'humour suisse, la nonchalance helvétique. Deux ans plus tard, nous serons transportés par ces mêmes qualités dans *la Salamandre*, où, autour de Bulle Ogier, vendeuse de magasin, s'agitent deux étranges hurluberlus incarnés par Jacques Denis et Jean-Luc Bideau. De 1973 à 1979, du *Retour d'Afrique* à *Messidor*, en passant par *le Milieu du monde et Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000*, Alain Tanner chante l'utopie, puis l'échec de l'utopie. Il se veut un peu la tête chercheuse, le baromètre d'une société confite dans le succès matériel, les valeurs bourgeoises, incapable de libérer vraiment l'individu.

Il rompt brusquement avec son pays, ses montagnes étouffantes, son cocon protecteur, dans deux ouvrages charnière, appel à d'autres voyages, à d'autres découvertes : *les Années-lumière* (1981), tourné en Irlande et en anglais, langue qu'il maîtrise parfaitement, et *Dans la ville blanche* (1983), *multilingue, mais centré* autour de Lisbonne, d'un Portugal mythique, de sa capitale perdue dans le passé mais ouvrant vers l'infini. Ces années de maturité, de mise au point, sont en même temps un retour à la case de *départ, aux sources : la vraie vie* est ailleurs, non seulement sur les *rives illimitées* de l'imaginaire, mais au contact des vécus inconnus, de paysages autres.

No man's land, son tout dernier film, ouvre peut-être un troisième chapitre ; il a pour cadre cet espace incertain entre deux mondes, deux cultures, la frontière entre la France et la Suisse y acquiert une valeur plus large, *devient symbole. Tout le cheminement* d'Alain Tanner, c'est d'abord un voyage à l'intérieur du moi, témoignage de son effort inlassable pour comprendre un mal qui n'est plus seulement celui de la jeunesse, mais embrasse l'époque. *C'est la quête sensuelle d'images* de plus en plus belles, le refus de jouer au petit soldat, mais derrière soi l'acquis d'une œuvre qui nous a posé tant de questions brûlantes à nous Occidentaux. A nous pas seulement Suisses, mais aussi Français, Anglais, Américains. Tout nous invite, et d'abord les plus jeunes, à voir et à revoir des films qui sont autant de « romans de formation », comme on dit en allemand, de bouteilles jetées à la mer pour crier qu'on peut encore, malgré les prophètes de malheur, croire à la vie, à l'amour, à l'aventure.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Tanner*, par Christian Dimitriu. Editions Henri Veyrier, 135 F, 134 pages.

★ Rétrospective des films à partir de ce mercredi 17 juillet au *14-Juillet Parnasse*.

ARTS ET SPECTACLES

Au Théâtre municipal d'Avignon, il a joué « l'Ile des morts » de Strindberg, mis en scène par Hans-Peter Litscher. Alain Cuny, un grand acteur métaphysique.

Cuny, acteur étoile d'Avignon

STRINDBERG RACONTE LA MORT JOYEUSE

UN homme mort revenu à la vie prend une plume et du papier et note par écrit ce qui lui est arrivé lorsqu'il est passé de la vie à la mort. Il raconte aussi des choses dont il se souvient de l'autre côté du passage — il est resté de cet autre côté quelques heures ou un peu plus.

Telle est l'expérience d'August Strindberg que Hans-Peter Litscher présente au Théâtre municipal d'Avignon. Le texte de Strindberg, appelé *l'Ile des morts*, traduit par Carl-Gustaf Bjurström et André Mathieu, se réfère lui-même à certaines pages de Platon, Plutarque, Goethe et du théosophe Swedenborg.

Avant d'en venir au récit très discret d'un suicide (il ne prononcera pas ce mot), Strindberg commence par *« désamarrer »* la vie elle-même, en nous expliquant que, d'après un certain nombre d'épreuves qu'il a connues, il est convaincu que les actes accomplis par les vivants pendant leur sommeil, dans leurs rêves, ne sont pas seulement de l'imagination pure mais qu'il existe, quelque part, une réalité de ces actes.

Réalité ressentie en fait par chaque personne, au point que les actes commis la nuit nous poursuivent quand le jour est revenu. Strindberg ajoute que seule cette réalité des actes nocturnes explique des satisfactions, des allants éprouvés le matin et, au contraire, des inquiétudes, des remords. En particulier, la manie de la persécution est déterminée, selon lui, par des répétitions d'échecs subis dans le sommeil.

Après cette préface nocturne, Strindberg fait appel à Swedenborg qui, lui, rend compte d'expériences qu'il a traversées le jour quand il était bien éveillé. Expériences au cours desquelles il était même, dit-il, plus réveillé que de coutume. Swedenborg a connu des espaces de temps pendant lesquels il éprouvait que son âme était détachée de son corps. Alors, encore une fois tout à fait réveillé et calme et maître de ses réflexes,


BRIGITTE ENGUERRAND

il a vu des *« esprits »*, il les a touchés, il a parlé avec eux. Par *« esprits »*, Swedenborg entend des femmes ou des hommes déjà libérés de la « prison » du corps et qui ont ainsi récupéré l'ensemble des facultés de leur âme.

Tout aussi réveillé et conscient, Swedenborg raconte que, au cours de promenades à pied, il lui est arrivé de se trouver *« dans un autre lieu »* : il quittait tout à coup son lieu de promenade, il était ailleurs, il traversait une route, entrait dans une maison, parlait avec quelqu'un, autant de lieux ou de personnes réels et nouveaux pour lui, et, tout à coup, il se retrouvait là où il était dix minutes plus tôt, à 100 mètres de chez lui. Ayant ainsi déstabilisé certaines frontières, Strindberg en arrive au compte rendu d'une interruption volontaire de la vie qui consiste à se donner la mort au moyen d'émanations de cyanure de potassium. Strindberg note les phénomènes physiques causés par l'acide cyanhydrique : étranglement léger de la gorge, goût particulier et désagréable dans la bouche, paralysie des biceps, douleur à l'épigastre.

Mais l'essentiel, dit-il, n'est pas là. L'essentiel est que ces douleurs ne sont rien à côté d'une sensation non pas d'extinction lente, comme lorsqu'il s'endormait, mais de dissolution. De dissolution très agréable. Le contraire, précise encore Strindberg, de l'approche du sommeil puisqu'en quittant la vie le mourant gagne en lucidité.

Ici, brève parenthèse de Strindberg sur des cas connus de personnes mortes qui ont été ramenées à la vie lors d'accidents ou autres. Cela, afin d'expliquer sa présence encore parmi nous. Puis, Strindberg en vient à la description de l'après-vie. Ici, il mêle de nouveau les propos de Swedenborg aux siens propres.

Empruntant une image, Strindberg évoque une *« chambre de déshabillage »* où les morts, aussitôt après le décès, sont débarrassés des *« vêtements »* qu'ils ont été contraints de porter par la société et par leur famille.

Par *« vêtements »*, Strindberg entend évidemment des conduites, des façons d'agir. Et il cite Goethe, qui avoue que *« tout simplement, pour pouvoir vivre, il a dû faire taire ses opinions, feindre de penser du bien de tout le monde et surtout dire du bien de tout le monde »*. *« Une longue vie*, continue Goethe, *implique que les rôles ainsi multipliés risquent de s'embrouiller. »* Et Strindberg ajoute : *« Malheur à celui qui s'est embrouillé à tel point qu'il ne connaît plus aucun rôle par cœur : il lui faut rester à la maison. »*

Libéré par la mort de ses déguisements mensongers, le sujet atteint *l'Ile des morts*, c'est-à-dire, selon Swedenborg et Strindberg, *« la forme supérieure de l'existence »*.

Béatitude entière. Le corps est formé de substances plus fines. Les aliments, tous d'origine végétale, sont si subtils qu'ils sont consumés sans le mécanisme de la digestion, finies la digestion et ses circonstances déplaisantes, le corps ne rejette que des vapeurs d'eau et des gaz purs. L'air est d'une autre composition, ainsi que les lois de la pesanteur : c'est par la respiration seule que le sujet se déplace à sa volonté. Les hommes habitent des cases simples aux toits ouverts sur la marche des étoiles. Ils vivent par couples, hommes et femmes ; il n'y a pas d'enfants. Les ensembles de cases forment une station qui flotte dans l'air ou dans l'eau.

Strindberg note : *« Cette station est une station transitoire, une station de repos, comme si c'était là des vacances d'été après la première mort et les jours y semblent brefs comme une fête. »* Strindberg parle alors de *« la joie de mourir »*.

Comment ne pas remarquer, en passant, que Swedenborg et Strindberg anticipent sur plusieurs aspects de l'habitation de l'espace par les techniques d'aujourd'hui. D'ailleurs, plus loin, dans cette description de l'après-vie, Strindberg dit : *« J'ai quitté la terre »* et il évoque un *« au-delà de la gravitation terrestre »*. Cela, au cours d'un compte rendu très curieux des effets de l'eau sur les phénomènes de communication non corporels : Strindberg a expérimenté par lui-même que des relations télépathiques ne peuvent avoir lieu qu'au-dessus d'une surface d'eau. *« Le fluide, qui se volatilise au-dessus de l'eau*, dit-il, *est conducteur des plus fins courants de l'âme à haute fréquence. »*

Strindberg remarque que, avant l'expérience de la mort, il n'a éprouvé une béatitude du même ordre que par le moyen des bains de mer mais à la condition de courir vers l'eau et d'y plonger tout de suite la tête la première. Puis, une fois entièrement immergé, de se retourner et de faire la planche en regardant le ciel au-dessus. Strindberg flotte alors entre l'eau et le ciel, il a *« quitté la terre »*. Au contraire, il explique qu'entrer lentement debout dans l'eau est une action pénible. La poitrine est oppressée, *« quelque chose d'impur monte des pieds vers la poitrine et menace la tête »*. C'est, pour lui, presque un cauchemar.

Strindberg associe l'acte du plongeon immédiat, suivi de la flottaison bienheureuse, à l'acte du suicide, de la mort volontaire, alors que l'entrée progressive et douloureuse debout dans la mer, accompagnée d'un sentiment de cauchemar, est pour lui la préfiguration de la mort obligée, de la mort naturelle.

Quoi qu'il en soit, la bienfaisance spirituelle de l'eau et ses pouvoirs de relation avec les êtres absents expliquent que Strindberg, revenu parmi les vivants, ait décrit les *« grandes vacances »* de l'au-delà comme une *« île »*, un séjour enchanté qui baigne dans l'eau.

Ces pages saisissantes de Strindberg, Hans-Peter Litscher les a fait dire à Avignon par l'un des plus grands acteurs français, l'un des plus purs et des plus spirituellement habités : Alain Cuny.

Alain Cuny est resté presque immobile dans une pénombre, cependant que, dans le lointain du théâtre, des formes indistinctes, à travers un écran de voile, paraissaient accomplir on ne savait trop quelle tâche très définie. Et l'on songeait à une remarque de Swedenborg à propos des morts qui sortent de la « chambre de déshabillage » : *« Les anges savent alors à qui ils ont affaire, ce qu'ils ont à faire. »*

MICHEL COURNOT.

Arles

Ville de la photographie, foire aux images. Seizièmes rencontres internationales d'Arles, une semaine de fête et tout l'été pour les vingt-deux expositions. La meilleure : celle d'un peintre, David Hockney.

LA PHOTO TÊTE DE TURC


ANONYME, 1913

IMAGES accrochées, images projetées, images manipulées, images à vendre ou à échanger, images commentées, louées ou décriées, images rêvées, images méprisées, images invisibles, images éclatantes ou pétards mouillés. Pendant une semaine, à Arles, pour ces seizièmes Rencontres internationales de la photographie, l'image a fait flot, et parfois flop. Tellement innombrable, démultipliée et ressassée qu'elle devient un peu comme un mot dont on se remplit la bouche pour le recracher, une fois qu'on l'a vidé de son sens, penaud et absurde, ou au contraire glorieusement énigmatique de nouveauté, à force de l'avoir répété à toute allure. Comme on ne sait plus si l'image prend deux « m », si elle est nuage qui nage ou mage qui met les points sur les « *i* », on ne sait plus si on doit la regarder à l'envers, l'enrober de silence et de mystère, de bimbeloterie de fête foraine, de musique d'église, de texte sacré ou trivial, si on doit la présenter toute nue et pauvre, humblement ou avec arrogance. Si elle a mérité ces sifflets, si ces gloses ne l'ont pas trahie.

On est tout tourneboulé par l'assaut et la demande des images, par leur bataille rangée ou anarchique. Que quelqu'un coupe le régime, débranche la prise d'alimentation (c'est Denis Roche cette année qui nous a fait la farce), c'est la panique. On souffre ou on est ébloui de la surabondance des images mais, tout à coup, un liséré blanc autour d'un cadre noir sur un écran blanc-noir dans la nuit, et une voix qui raconte ce vacillement bizarre de la recherche d'une image qu'on a pressentie mais à laquelle peut-être on ne voudra pas donner le jour, ça devient la mort, un crime de lèse-corporation, une fureur. La fourmilière parcourue par sa rumeur cherche un traître à démasquer. Vous comprenez, les images sont si bonnes, si faciles à vivre, elles se laissent si gentiment ou méchamment prendre, quelle injustice ce serait de leur intenter un procès de mots, de les dénuer de leur belle évidence et de leur aptitude au rendement — capital et réalité.

Chaque année, ces Rencontres de la photographie jouent le rôle du symptôme à tête de Turc. Voilà pourquoi on leur tape dessus, voilà pourquoi on leur est fidèle. On crie à l'inflation des images, mais leur suspension ou leur mise en doute devient épidermiquement offensante. Trop tard pour faire marche arrière. L'aboyeuse image est reine, elle claque si bien aux yeux, elle s'imprime avec tant d'efficacité sur les rétines et sur les consciences que c'est avec condescendance qu'elle va chercher ses parents appauvris, la vieille littérature désuète, la présomptueuse peinture, la pétaradante musique, elle, la cousine enrichie, pour se redonner un brin de lustre, pour gagner des opposants, des adorateurs floués, des exégètes accablés. Cette année, par exemple, à Arles, la photographie a feint un recul, une défaite passagère, elle a bien voulu faire croire qu'elle perdait du terrain, qu'elle devait lâcher son lest, son historicité et sa spécificité, pour reprendre un essor. Les films ont empiété sur les traditionnels montages audiovisuels. Sur sept des soirées de cette « fête de l'image », qui s'est déroulée pendant une semaine au théâtre antique, cinq films ont été projetés : l'introspection du Suédois Lennart Nilsson dans les mécanismes de la procréation, un long métrage de Mary Ellen Mark sur la prostitution enfantine, une séquence hallucinante de David Hockney, qui a bricolé un objectif pour que l'image soit directement morcelée à la prise de vues, un curieux document de Christine Lombard sur un photographe chinois narcissiquement cinglé, une rétrospective au banc-titre produite par le Centre de la photographie du photographe social américain Lewis Hine.


JOHN SEXTON

Ultra-symptomatique aussi que la meilleure des vingt-deux expositions proposées pendant tout l'été aux visiteurs de passage à Arles soit celle d'un peintre, David Hockney. Utilisant la photographie de façon primitive, presque amateuriste (Polaroïd de sujets familiers, Ektachrome de vacances), David Hockney se permet de surcroît de reprendre les grands thèmes de la photographie américaine — le canyon, la voiture du reporter et son dépaysement — pour les morceler par un traitement théorique sur la perspective et les fonctionnements du regard. Puis, poliment, l'air de rien, sur un tempo magistral de conférence universitaire, il nous assène une déflagration du cadre et de l'objet photographiques. Ultra-symptomatique enfin qu'une autre des expositions, comme un gag un peu louche, nous ait présenté des pastiches des chefs-d'œuvre de la photographie. Comme si elle était parvenue à un summum de non-retour dans son histoire et dans l'avènement de sa production, qui lui ordonnerait de faire marche arrière, ou de s'interrompre.

Mais la photo continue. Elle a ses artisans, ses juges, ses commerçants ; et Arles, pendant cette semaine mirage, fonctionne bien comme une ville de la photographie, à ses mesures et à ses obsessions, avec son théâtre, son tribunal, son commissariat, ses alcôves et ses oubliettes. Pas de manifestation de cette sorte sans une découverte. Pour nous, ce fut celle de Christine Spengler, reporter à l'agence Sygma, qui a eu le courage d'avouer, dans un montage intitulé *le Deuil d'Eric*, son goût, son amour de la mort. Les reporters, d'habitude, nous disent : c'est affreux mais ce serait encore plus criminel de fermer les yeux. Christine Spengler nous a dit : moi je les ouvre de toute façon parce que c'est cela que j'aime voir, avec horreur autant qu'avec bonheur ; d'ailleurs regardez comme les photos intimes que je peux prendre en appartement entre deux points chauds correspondent à celles du monde entier.

HERVÉ GUIBERT.

Braque

Nuit

« MAHABHARATA », MODE D'EMPLOI

Les trois pièces qui composent « le Mahabharata » font les beaux soirs du Festival d'Avignon, à la carrière Callet. Mais chaque fin de semaine, c'est la nuit entière qui abrite le plus grand livre du monde. Comment vit-on une telle expérience ?

IL paraît – les Indiens le pensent – que les dieux aiment les premières fois, *préfèrent* ce moment où les choses, les plantes, les êtres, les aventures en sont « *au commencement* ». Le commencement c'est un joli mot. *Au commencement, dit-on,* était le Verbe.

De fait – sans doute aucun – les dieux, les esprits, et quantité de djinns bienveillants s'étaient *donné rendez-vous, pour le* premier des trois cycles, dans la carrière, cette nuit numéro un initiale, initiatique du *Mahabharata* (1) tel qu'il s'est déroulé du samedi 13 juillet à 19 h 45 précises au dimanche 14 à 6 heures du matin. Les deux autres nuits prévues (2) sauront-elles être aussi belles ? Il est probable que la dernière, le 31 juillet, sera diablement nostalgique dans le registre « plus *jamais* ». Car *enfin certains miracles* peuvent être reproduits à l'envi : tant qu'il y a du monde pour y croire. Bien des gens sont tout désolés de n'avoir trouvé de *place pour aucun des « rings »* de Boulbon. Complet. Plus une seule marche de libre. Impossible. Sans compter qu'il y a resquille : le lieu est si ouvert que certains se faufilent sans ticket.

Le spectacle Brook-Carrière a *un seul problème : son succès* monstre. Qu'est-ce qui va se passer de novembre à mai prochains aux Bouffes-du-Nord, où il n'y a pas mille deux cent places ?

N'extrapolons rien ni ne gageons à l'avance, par exemple, que, *pris séparément,* les épisodes numéro un et numéro deux risquent de se vendre mieux que le numéro trois, intitulé *la Guerre.* Car la guerre, c'est la guerre. Les héros, lorsqu'ils se font combattants, ont moins la liberté, moins le temps tout bêtement de *raconter* des histoires...

Mais, après tout, le conflit entre les Pandavas et les Kauravas, avec ses millions de morts, *ne dura-t-il pas dix-huit années ?* Logique, dès lors, que sa représentation semble se prolonger un



peu – peut-être vingt minutes de trop aux yeux de certains spectateurs. La guerre, c'est la guerre, on se demande toujours si ça va finir.

Nous, ça ne nous a pas gênés, *pas du tout,* ce laps de nuit où il a fallu prendre un peu patience. D'autant moins qu'il s'est étiré aux alentours de 4 heures, cette période précise où il est à la fois si tard que l'on oublie la veille, l'état de veille, et si tôt que le matin *reste encore inimaginable ;* 4 heures : ceux qui naviguent connaissent ce point creux, cette région de la nuit où parfois le tourment affleure.

La guerre, dans la durée de la nuit du *Mahabharata,* tombe à *pic, entraînant les comédiens,* les musiciens, dans des paroxysmes physiques où leur énergie se revigore, se trempe et redouble avant la dernière ligne droite. Les *spectateurs sont laissés dans une* sorte de vide mental, où il leur suffit de maintenir les yeux ouverts, sans besoin de réfléchir à *l'écho en eux des mots,* aux chemins des paroles échangées... puisque les personnages n'échangent plus que des conversations raréfiées, faites de réparties catastrophées, de points de vue stratégiques, de regrets sur les *pertes en hommes.* C'est *comme ça,* les guerres, chacun se répète secrètement, « c'est dommage » et personne n'est capable de penser à autre chose.

4 heures du matin, frontière où les forces nocturnes luttent contre l'aurore à naître : point de résistance, plexus de la nuit. 4 heures, l'heure du froid accordée à l'effroyable.

Mais vers 4 h 30, ici, entre samedi et dimanche derniers, il faisait encore tiède, une de ces fraîcheurs sereines des plus beaux étés – à peine besoin d'une *petite laine.* Alors, il n'y a *eu que* quelques personnes seulement *pour abandonner* en route l'épopée. Il fallait être vraiment épuisé d'avance ou bien carrément insensible pour quitter ce théâtre-là. Dernier sandwich rapide à la buvette où, à 2 heures du matin on avait été gratifié d'une « assiette Mahabharata », puis éparpillement folklo dans les rares buissons possibles, et chacun a regagné son siège, tandis que, dans leur tente en guise de coulisses, les comédiens s'apprê*taient à la dernière bataille,* ultime carnage avant le retour de la paix, et le dernier voyage, cette illusion d'un paradis.

Imperceptiblement, l'aube a été là, un chant d'oiseau se faisait entendre, venu d'un arbuste planté sur l'espace des vastes plates-formes circulaires, cette terrasse à mi-hauteur de la falaise calcaire. Le chant d'un oiseau,

PHOTOS BRIGITTE ENGUERRAND

après la flûte de Kudsi Erguner, insistant, prémonitoire à cette césure précise où la page sanglante tournée, la poésie remontait par vagues. Un ravissement. Les éclairages de Jean Kalman, de sublimes qu'ils étaient, sont devenus magiques, jouant avec le jour. On bouclait la boucle avec le premier acte, durant le crépuscule *où la lumière du soleil disparue* n'était pas encore éteinte. Les grillons avaient alors succédé aux cigales puis, une chouette au loin, bien plus tard, avait dû se demander *pourquoi* les parois rocheuses, les pierres aux stries abruptes, restaient ocres ou blanches comme en plein midi, ou bien semblaient par instants agitées de *frissons de clarté,* et *quels* étaient ces chiens et loups artificiels. Les prodiges de Kalman allaient jusqu'à donner le vertige aux dames blanches, aux effraies, aux *hulottes.*

Nous n'avons pas bâillé une seule fois, pas une seule au long de ce marathon, pas même réprimé le moindre clignement d'yeux. Une nuit de présence absolue, intense et importante, où il n'était plus question de réalité.

A 5 h 45, le dernier lampion mouché, toute l'assistance s'est levée comme se serait mis debout un seul homme respectueux du *mystère, amoureux de la beauté.* Ce furent dix minutes d'ovations. Nul ne songeait à se dire : *« Je sors vite, pour éviter les encombrements. »* Après avoir été mer*veilleux neuf heures de rang,* le public restait là abasourdi.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Lire l'article de Michel Cournot dans *le Monde* du 11 juillet.
(2) Les 22 et 31 juillet.

Braque, Laurens, Brancusi

ET UN PETIT COUSSIN DE TISSU JAUNE

La sculpture de Braque se prend dans la main. Celle de Laurens se caresse avec la paume. Celle de Brancusi s'effleure du bout des doigts lorsqu'elle est en pierre, ou bien on n'y touche pas.

LE marathon des vernissages de l'été, plutôt éprouvant pour la santé du regard, ne doit pas faire oublier tout à fait Paris, où, face à des propositions de *musées plutôt en dessous* de ce qu'elles pourraient être, des galeries finissent, plus tard que d'habitude, leur saison, avec notamment d'intéressantes expositions de sculpture.

Ainsi de la galerie Louise-Leiris, qui *propose* une soixantaine d'œuvres d'Henri Laurens depuis ses débuts dans le cubisme, autour de 1915, jusqu'à sa mort, en 1954. Ainsi également de la galerie de France, *qui a ras*semblé des dessins, des photographies et quelques-unes des premières sculptures de Brancusi. On pourrait y ajouter, pour rester dans la note *historique, et avec* des artistes de la même génération ayant vécu à Paris, la galerie Adrien-Maeght, qui expose les sculptures de Braque.

La sculpture de Braque, c'est une sculpture de peintre qu'il faut *prendre pour ce qu'elle est,* un dérivatif, une chose sans prétention véritable, faite pour soi, sur le tard, dans un esprit ludique qui ne cherche pas tant à inventer des formes qu'à satisfaire ce besoin de tactilité que ressentait l'artiste – *« Ce n'est pas assez de faire voir ce qu'on peint, il faut encore le faire toucher »,* disait-il, – faite aussi pour *« perdre l'habitude de la peinture ».*

Braque sculpteur, c'est le peintre qui se met en réserve, reprend pied, renoue avec la terre, avec le geste de l'artisan. D'abord par la force des choses : le manque de toiles *et de couleurs pendant* la dernière guerre. Braque, alors à Varengeville, ramène de la plage des débris, récupère de la craie brute et taille *Hymen,* deux figures face à face, rattachées par le cou et par une sorte de béret plat. Il sculpte des statuettes en plâtre, puis la grande *Tête de cheval crénelée* (1943), des petits chevaux, des chariots qui seront plus tard coulés en bronze. Puis

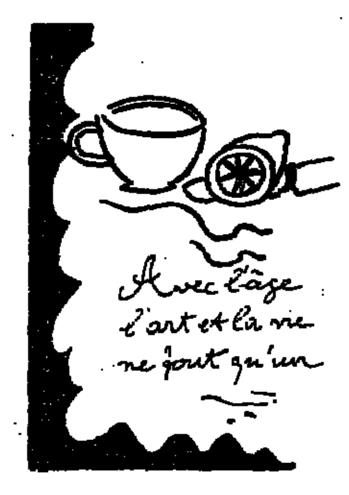
Braque : ci-contre « Ibis » (1945). Ci-dessous « Hesperis ».

viendront les oiseaux, les poissons, des pots à figure animale, des plats grossièrement modelés au doigt. Rien ou presque que des objets domestiques, faussement utilitaires, *qui tiennent dans la* main, à situer entre le mur et les dessins incisés dans le plâtre noirci (qui rappellent la technique des vases antiques à fond sombre) et la numismatique, entre gravure et sculpture, où *s'exprime* la fascination *que* le monde hellénique exerce sur Braque, mais, là, dans sa forme populaire et archaïque.

A propos d'Henri Laurens, Michel Leiris parle *« d'évidence irrécusable, de quelque chose de pur en dehors du rigorisme, de naturel en dehors de tout naturalisme, de gracieux sans afféterie, de dense sans lourdeur, de grand sans emphase... »* C'était en 1945 (1) ; le cubisme des peintres, de son ami Braque, rencontré en 1911, de Picasso, de Gris, qui a servi de point de départ au sculpteur, est déjà consommé depuis longtemps. Et Laurens, qui a glissé sans crise et sans à-coups, presque naturellement, comme de l'intérieur, vers une sculpture plus classique, s'est rapproché de Matisse plus que de Maillol, pour cette prise de chair, cette recher*che de* la plénitude des formes et des rondeurs néanmoins fantaisistes. Cela autour d'un unique sujet : le nu féminin, debout, allongé ou accroupi, pensé tour à tour comme déesse, femme-femme, frivole, mère, fille, terrienne, aquatique, aérienne, tourné avec un sens de la retenue, de la concision et de la clarté. *Mais en souplesse. Avec sérieux* et humour à la fois.

Bien sûr, on *peut* préférer les collages de la fin des années 10, qui sont de petites merveilles de finesse et d'équilibre ; ou les constructions polychromes en *bois, carton et tôle, qui* en sont le développement dans l'espace, avant le passage à la ronde-bosse. Il y en a trois dans l'exposition : un *Compotier* qui ressemble à une tête, une *Bouteille* qui fait penser à un personnage moustachu attablé à une terrasse de bistrot et qui préfère regarder les passants plutôt que de lire son journal roulé dans sa poche, et une *Femme* qui serait difficilement identifiable, s'il *n'y* avait ce petit cône en bouton de sonnette en guise d'attribut. Chez Laurens, il y a de la gentillesse, de la tendresse, un léger ton moqueur, de l'intelli*gence et de la sensibilité.* Son œuvre force le respect, même si parfois les gros mollets et les seins pointus divergents agacent un peu.

Et Brancusi à la galerie de France... On ne l'attendait pas ainsi, si peu conforme à l'image habituelle du sculpteur, monumental, abstrait, impersonnel, de



la *Colonne sans fin,* qu'il faut aller revoir, après, à deux pas de là, sur la piazza du Centre *Georges-Pompidou, où* l'atelier de l'impasse Ronsin, tel que l'artiste a voulu le préserver, a été reconstitué (2).

L'exposition de la rue de la Verrerie, première, seule et unique exposition Brancusi jamais organisée en France (c'est plutôt navrant de devoir le constater) ne fait pas double emploi. Elle montre un Brancusi arrivé de Bucarest depuis peu avec un diplôme des Beaux-Arts en poche, subissant l'influence de Rodin, avec qui il a *même travaillé* à l'atelier de Meudon, et cherchant à s'en défaire. Un Brancusi qui, du bout des doigts, modèle tendrement un visage d'enfant blessé, aveugle sans doute. C'est encore le Brancusi qui d'un trait fin de crayon auréole un visage de femme aimée. Celui aussi des autoportraits photographiques dans l'atelier, qui cherche, ou ne cherche pas, à camoufler le fil du déclencheur, *ultime cordon qui relie* l'homme à l'image de l'œuvre et de l'artiste qu'il voulait donner.

C'est l'enfance du sculpteur, le Brancusi d'un monde qui n'est pas encore tout à fait clos, mais qui est en train de se fermer sur lui-même, *de se dégager des modèles,* un Brancusi en quête des origines, pris dans ses premiers, et non ses derniers, retranchements. Qui cherche à recueillir la vie dans la forme, *à la protéger de l'acciden*tel. Qui glisse sous la joue de l'enfant (mort ?) un petit coussin de tissu jaune, pour adoucir le contact entre la tête bosselée, griffée, et le socle.

« Délicatesse de Brancusi »... C'est le titre de l'exposition qui apporte de précieux documents *susceptibles de contribuer* à une vision sensible et informée de l'œuvre, susceptibles aussi de l'en rapprocher. En mettant le doigt sur ce qui peut faire sens et restituer ce que des années de lecture perturbées par le minimalisme à l'américaine ont évacué : les eaux dormantes sous le radicaliste formel.

Délicatesse de Brancusi... en six petites sculptures : trois versions de la *Tête d'enfant* – deux en plâtre et une en bronze, – un *Buste d'enfant,* de la même année 1906, un *Torse* qui est, en fait, une hanche (1909) et dans lequel Sidney Geist (3) voit un secret hommage à Cézanne et une version en plâtre du *Baiser* aux deux figures soudées œil contre œil, bouche à bouche, ceinturées par



Laurens : « La grande sirène » (1945).

les bras. *Primitif, pris dans un* cube, l'artiste y règle avec humour un double compte : à Rodin et son *Baiser* naturaliste, et au cubisme tout entier, dont il ne *prendra pas la voie.*

Délicatesse des dessins. Il y en a une douzaine, fragiles, inaboutis, encore moins connus que les sculptures (à l'exception du *Baiser*), qui sont tous, ou presque, des portraits en hommage à la femme, des preuves d'amour. Main posée sur la joue de *Mademoiselle Pogany,* bras galbé comme le ventre de la *Maiastra,* l'oiseau de légende qui a aussi ins*piré Stravinski et d'où est sorti* l'*Oiseau dans l'espace,* profil de camée, cou penché, long comme celui du cygne... courbes tendres qui se frôlent, tangentes, ou se développent en ondes concentriques, ou enveloppent d'une double gloire l'ovale parfait d'un visage byzantin. Ces dessins, proches de Modigliani et pas toujours très *loin de ceux de Rodin, sont* comme une caresse du revers de la main. Tact (et non tactilité) de Brancusi, l'homme des photographies, photographe digne de ses *amis Steichen Seiglitz* et *Man Ray,* qui n'aura de cesse de polir et de repolir ses volumes essentiels pour que s'y reflète le monde, son monde, l'atelier, sa lumière et ses ombres *voulues,* sans pathos.

GENEVIÈVE BREERETTE.



Brancusi : Mlle Pogany (1920-1921).

★ SCULPTURES DE BRAQUE, galerie Adrien-Maeght, 42-46, rue du Bac. Jusqu'au 27 juillet.

★ HENRI LAURENS, galerie Louise-Leiris, 47, rue de Monceau. *Jusqu'au 20 juillet.*

★ DÉLICATESSE DE BRANCUSI, Galerie de France, 52, rue de la Verrerie. Jusqu'au 30 juillet.

(1) *Préface* à l'exposition de la Galerie Louis-Carré, reprise dans *Brisées* (Mercure de France).

(2) C'était la condition du legs que l'artiste faisait au Musée national d'art moderne, en 1952, cinq ans avant sa mort. L'atelier est ouvert le jeudi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, autrement dit *très peu. Il a besoin de travaux*

(3) Sidney Geist, à qui l'on doit un important ouvrage sur les sculptures et les dessins de *Brancusi* (New-York, 1975), établit, dans le très beau catalogue de l'exposition, un parallèle entre cette sculpture et le tableau de Cézanne, *la Citerne au parc*

Sélection

CINÉMA

Woody Allen à Prades

Le Festival de Prades (Pyrénées-Orientales), qui avait célébré son vingt-cinquième anniversaire avec l'œuvre de François Truffaut, propose cette année tous les films de Woody Allen. La rétrospective, animée par Robert Benayoun, s'accompagne d'une exposition et de tables rondes consacrées au comique juif américain. Et, comme il est de tradition, le public pradois est invité à récompenser le titre de leur choix parmi la sélection de films en compétition. (Jusqu'au 24 juillet).

ET AUSSI : *David, Thomas et les autres*, de Laszlo Szabo (un petit village après la guerre). *Visages de femmes*, de Désiré Ecaré (trois Africaines gaiement se déchaînent.) *Sang pour sang*, de Joel Coen (noir, c'est noir). *That's dancing*, de Jack Haley Jr. (le cinéma des chorégraphies enchantées). *Le Baiser de la femme araignée*, d'Hector Babenco (le plus beau huis clos de l'été).

THÉATRE

Le rendez-vous d'Avignon

C'est à Avignon que le théâtre se passe. *La Grande Histoire du monde, ce Mahabharata*, selon Peter Brooks et Jean-Claude Carrière, neuf heures éblouissantes, est à voir de toute urgence : fractionné en trois épisodes, ou d'affilée jusqu'à l'aube (chaque samedi). Et puis Tadeusz Kantor vient d'arriver avec son théâtre Cricot II, mélangeant à la farce ricanante ses visions funestes : un titre ambigu et limpide à la fois : *Qu'ils crèvent, les artistes*... Commence aussi, diverse, fourmillante, délectable, la célébration Francis Ponge, proposée par Christian Rist : un hommage quasi intégral et sûrement intègre. Enfin, au Théâtre ouvert, vient le tour de Bruno Bayen, mis en scène par Hélène Vincent, dans *Nuit d'Irlande*, tandis que les comédiens André Marcon et Laurence Mayor rendent à Faulkner son dû *(Je songe au vieux soleil...)*, à la chapelle des Pénitents-Blancs. – M. L. B.

MUSIQUE

De Haydn à Berg

Composé en 1791 pour le King's Theater de Londres, *Orfeo et Euridice*, de Haydn, a dû attendre 1951 pour être représenté au Mai Florentin, mais n'a pas eu encore les honneurs d'un enregistrement commercial... Pareille indifférence pour un ouvrage doublement original dans son livret tragique comme dans sa partition, où une place importante est réservée au chœur, était un véritable défi pour Guy Coutance et Cyril Diederich, attachés depuis six ans à faire découvrir le théâtre lyrique de Haydn, d'abord à Carpentras puis, actuellement, à Vaison-la-Romaine. Pour le relever, ils ont choisi le cadre grandiose du Théâtre antique, comptant bien le remplir les 24 et 26 juillet (tél. : (90) 36-06-25).

Par ailleurs, les nuits de la Fondation Maeght de St-Paul-de-Vence célébreront le centenaire de la naissance d'Alban Berg le 19 juillet avec un concert entièrement dédié à ses œuvres, puis accueilleront Mauricio Kagel, le 23 juillet, qui présentera *Acustica* et des extraits de *Aus Deutschland* (tél. : (93) 32-81-63). – G. C.

JAZZ

Forts en fête

La part musicale des manifestations de la mission « Banlieues 89 » vient heureusement donner à la région parisienne une activité que l'été lui retire. Au fort d'Aubervilliers, le 22 juillet à 22 h, les groupes de Michel Portal et de Jean-Louis Chautemps offrent la collection des meilleurs musiciens européens : Joachim Khün, J.-F. Jenny-Clark, Daniel Humair, Janick Top, Robert Persi et André Ceccarelli. De conception et de références très différentes, les deux ensembles permettent d'arpenter le champ de l'inventivité et de l'improvisation. Sous cet art de la surprise et ce travail du caprice, une seule certitude jouée d'avance : le spectacle ne court pas le risque de l'ennui ou de la morosité. Le 22 à 22 heures au parc de La Villette, seul concert parisien de Miles Davis. Difficile à manquer (tél. : (1) 671-07-75). – F. M.

ARTS

Spécial Côte d'Azur

Le périple pourrait commencer sur les hauteurs de Saint-Paul, à la Fondation Maeght, avec la rétrospective Dubuffet, qui est en soi, déjà, tout un voyage mouvementé sur routes secondaires et chemins vicinaux de l'art ; où l'on peut s'embourber, se perdre, mais aussi découvrir au tournant de l'or sur un tas de fumier.

Après on ferait un saut à Nice, où la villa Arson, qui s'est mise pour l'été à l'heure italienne, présente les options de quatre critiques d'art de la péninsule ; tandis que la galerie des Ponchettes fait place aux Lalanne, sculpteurs-animaliers donnant dans l'éléphantesque et l'hippopotame-baignoire, et que la Galerie d'art contemporain présente « *Tout* Ben », le Niçois.

Puis on irait à Antibes, pour le musée Picasso, bastion sur la mer, au moins autant que pour les tableaux impressionnistes du musée d'Orsay qui y sont exposés ; à Biot, où le musée Fernand-Léger accueille une exposition à thème, qui lui va bien : la représentation du travail depuis quatre ou cinq siècles ; à Saint-Tropez, où le musée de l'Annonciade a eu la bonne idée de rassembler trente-cinq tableaux des années fauves de Van Dongen ; et pourquoi pas à Cagnes, où le rituel Festival international de peinture est peut-être l'occasion de découvrir quelque artiste venu de loin. – G. B.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET : NON-LIEUX. Jusqu'au 30 septembre.

JEAN-PIERRE BERTRAND – DAVID TREMLETT. Dessins. PALERMO. Rétrospective. – UNE AUTRE COLLECTION POUR LE MUSÉE. – ATELIER POLAROID. Jusqu'au 19 août. Galeries contemporaines.

LUMIÈRES. Je pense à vous. Jusqu'au 5 août. LA MODE EN DIRECT. Jusqu'au 30 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre. – PARIS AUTREMENT. Jusqu'au 2 septembre. BPI.

L'ARCHITECTURE EST UN JEU MAGNIFIQUE. Jusqu'au 26 août. Grand foyer.

LEGO EN LIBERTÉ. Jusqu'au 24 août. Atelier des enfants.

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALON DES INDÉPENDANTS. De la Bible à nos jours, 3 000 ans d'art. Grand Palais (256-45-08). T.l.j. de 10 h à 20 h ; mardi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 juillet.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 septembre.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. – LE DESSIN A GÊNES du XVI[e] au XVIII[e] siècle. PASTELS FRANÇAIS DU XVIII[e] SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 septembre.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

GIOVANNI ANSELMO – ANGE LECCIA. Séance – LAWRENCE WEINER. Sculpture. Arc, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

LIVRES CONSTRUCTIVISTES RUSSES DES ANNÉES 20. Bibliothèque du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 13 h ; mer., de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 juillet.

FÉLICIEN ROPS (1833-1898), peintre, graveur, illustrateur. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14), sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 juillet.

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre. Poète de la nature. Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (bois de Boulogne) (651-71-20). T.l.j. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 4,25 F. Jusqu'au 8 septembre.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tistand, Trülzsch). Jusqu'au 30 septembre. – ALAIN KIRILI. Jusqu'au 15 septembre. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

DIX-NEUF PEINTRES DU MAROC. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 26 août.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'à fin octobre.

L'AFFICHE SPORTIVE AVANT 1914, une sélection du Musée du sport. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

ACHILLE DEVERIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

RANCILLAC. Images éclatées. YVARAL. Mona Lisa synthétisée. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 18 août.

LES GRANDS BOULEVARDS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 octobre.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'Histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février 1986.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

ROBERT LE DIABLE. Opéra, entrée par la façade (266-50-22). Tlj, de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. – EVENTAILS CONTEMPORAINS. Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

ALMANACHS, CALENDRIERS ET CARTES POSTALES. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 7 septembre.

FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN D'ILE-DE-FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 août.

Centres culturels

PARIS-I - PARIS-VIII. Les arts plastiques à l'Université. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 29 juillet.

HARTUNG. Hôtel de ville, salle Saint-Jean (276-40-66). Sauf mardi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 août.

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129 rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

Galeries

LES NOCES CATALANES. Barcelone-Paris 1870-1970. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 27 juillet.

BRANCUSI - DEGOTTEX. 6/7 Métasignes. Avril 1961. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 27 juillet.

BRAQUE SCULPTEUR. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 27 juillet.

GENEVIÈVE CLAISSE. Les averbaux. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 27 juillet.

WILLIAM KLEIN. Photographies récentes. Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

JEAN MESSAGIER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 27 juillet.

TAL-COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 27 juillet.

En région parisienne

ASNIÈRES-SUR-OISE. André Masson. Livres illustrés de gravures originales. Abbaye de Royaumont (035-30-16). Jusqu'au 25 juillet.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans/Dehors/Propositions IV (Aoun, Bossut, Egana, etc.). Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

CHANTILLY. Bourdelle dans la maison de Sylvie. Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Histoire du pot, de Jean-Pierre Raynaud – Natures de rêves : Delprat, Delebecque, Le Groumellec, Levêque, Noël, Samson. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). Jusqu'au 1[er] septembre.

PONTOISE. Les sept sacrements d'A. Godyn (XVII[e]-XVIII[e] siècle). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 septembre. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

En province

Le Monde daté 20 juin a publié deux pages consacrées aux expositions d'été en province.

AIRAINES. Tim, 40 ans de politiques. Prieuré. Jusqu'au 8 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Tapa océaniens (étoffe d'écorce battue). Musée de la tapisserie, Pavillon de Vendôme, 13, rue de la Molle (42) 21-05-78. – Pages cézanniennes 1985 : Jean Bazaine. Musée Cézanne de l'atelier des Lauves, 9, avenue Paul-Cézanne (21-06-53). Jusqu'à la fin septembre. – Antonio Segui : Peintures, dessins et reliefs. Présence contemporaine, 60, boulevard Carnot (92-12-41). Jusqu'au 28 août.

ARLES. Chillida, sculptures. Abbaye de Montmajour (90) 54-64-17. Jusqu'au 14 octobre.

ALBI. Siméon et les flamants roses. Jeune sculpture européenne. Centre culturel, place des Cordeliers (54-11-11). Jusqu'au 31 août.

AVIGNON. Collection d'art moderne de la Fondation Maeght. Grande chapelle du palais des Papes. Jusqu'au 31 juillet. – Les anges musiciens : instruments de musique du Moyen Age et de la Renaissance. Musée du Petit Palais, place du palais des Papes (86-44-58). Jusqu'au 30 novembre.

BAYONNE. Watteau et le dessin au XVIII[e] siècle. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 15 septembre.

BEAULIEU (Tarn-et-Garonne). Frédéric Benrath. Trente années de peinture. Abbaye (30-76-84). Jusqu'au 8 septembre.

BEAUVAIS. Edward Baran. Galerie nationale de la tapisserie, 1, rue Saint-Pierre (4) 448-29-93. Jusqu'au 29 septembre.

BELLAC. Cueco, peintures, 1978-85. 9, rue Thiers (55) 68-12-79. Jusqu'au 31 août.

BIOT. Images du travail : peintures et dessins des collections françaises. Musée national Fernand Léger (33-42-14). Jusqu'au 30 septembre.

BLÉRANCOURT. La peinture américaine dans les collections du Musée national d'art moderne (1914-1938). Musée national de la coopération franco-américaine, château (39-60-16). Jusqu'au 16 septembre.

BORDEAUX. Hommage à Odilon Redon, 1840-1916. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (90-91-60). Jusqu'au 1[er] septembre – Miquel Barcelo. Peintures 1983-1985 – Jannis Kounellis. Œuvres nouvelles. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.

CAEN. L'art sacré d'Albert Gleizes. Musée des beaux-arts, château (85-28-63). Jusqu'au 31 août.

CALAIS. Come Mosta-Heirt. Etraves – Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre.

CAMPAGNE DU BUGUE (Dordogne). Musée imaginaire de l'archéologie. Château (06-44-74). Jusqu'au 28 septembre.

CARCASSONNE. Gérard Titus-Carmel. Casques, ombres et nuits. Tours narbonnaises, salle des Chevaliers. Jusqu'au 31 août.

CASES-DE-PÈNE. Robert Combas. Fondation du château de Jau (64-42-97). Jusqu'au 15 septembre.

CASTELNAU-BRETENOUX. Trajectoire 46 (Viallat, Kermarrec, Haussmann...). Au château (65) 38-52-04. Jusqu'en août.

CHARTRES. Fernand Leduc, de 1943 à 1985. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUROUX. Biennale de céramique contemporaine. Couvent des Cordeliers (27-26-31). Jusqu'au 31 août. – Olivier Mosset, 1965-1985. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 3 août.

CLUNY. Jean Bazaine. Peintures et tapisseries. Ecuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 8 septembre.

DIJON. Sarthou. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE. Ladislas Kijno. Musée d'art contemporain (65-98-00). Jusqu'au 30 septembre.

ÉPINAL. Bernar Venet. Musée départemental des Vosges, 1, place Lagarde (82-20-33).

ÉVREUX. Judit Reigl. Peintures 1960-1985. Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 septembre.

FLAINE. Peintures écrites de Mehdi Qothi. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 31 août.

GORDES. Saura, Peintures 1985. Abbaye de Sénanque (90) 72-02-05. Jusqu'au 14 octobre.

JOIGNY. Ecriture-peinture. Atelier Cantoisel, rue Montant au Palais (62-08-65). Jusqu'au 15 septembre.

LA ROCHELLE. Encres de voyages de Pierre Alechinsky. Maison de la culture, 4, rue Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 31 août.

LE MANS. Le deuxième voyage. Peintures, architectures, écritures de Robert Tatin. Abbaye de l'Epau (84-22-29). Jusqu'à fin septembre.

LYON. Pierre Combet-Descombes (1885-1966). Rétrospective. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 15 septembre.

MARSEILLE : ils collectionnent, premier regard sur les collections privées d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91) 54-77-75. Jusqu'au 23 septembre. – New-York 85. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 31 août.

MEYMAC. Les années 50 : l'art abstrait. Idées de nature : Bonnot, Claus Louttre B. Abbaye Saint-André (55) 95-23-30. Jusqu'au 7 septembre.

MIRMANDE. Hommage à André Lhote. Eglise Sainte-Foy (75) 63-04-90. Jusqu'au 11 août.

MONTAUBAN. Aspects de l'art en France de 1950 à 1980. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63) 63-18-04. Jusqu'au 6 octobre.

MORLAIX. Maurice Denis et la Bretagne. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98) 88-38-96. Jusqu'au 29 septembre.

NANTES. Histoire de sculpture : Anselmo, Boltanski, Buren, Cragg, etc. Muséum d'histoire naturelle, 12, rue Voltaire : Maison de la culture, passage Pommeraye : Ecole des beaux-arts, rue Fénelon : Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 31 août.

NICE. L'Italie d'aujourd'hui : regard sur la peinture de 1970 à 1985. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 15 octobre ; C. et F.-X. Lalanne, rétrospective sculptures et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 15 septembre ; Tout Ben. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93) 62-37-11. Jusqu'au 22 septembre ; Fort du Mont-Alban. Cartes et châteaux. Route forestière du mont Boron. Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. André Masson, rétrospective. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66) 67-38-21. Jusqu'au 15 octobre.

POITIERS. Pierre Loti, photographe. Jusqu'au 30 septembre. Les sculptures d'Anita Molinero. Jusqu'au 15 septembre. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (49) 41-07-53.

QUIMPER. Pierre Tal Coat. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (98) 95-45-20. Jusqu'au 30 septembre.

RENNES. Jean-Germain Drouais, 1763-1788. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 9 septembre.

RIOM. Etienne Clémentel et les arts. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 20 octobre.

ROCHECHOUART. Préfiguration d'une collection. Musée départemental d'art contemporain. Château (55) 77-42-81. Jusqu'au 15 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Alain Fleischer : Vanités. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-BENOIT-DU-SAULT (Indre). Images du mouton. Centre polyvalent (47-51-44). Jusqu'au 31 août.

SAINT-ÉTIENNE. Bram Van Velde, un choix de peintures depuis les années 30. Musée d'art et d'industrie, place L.-Comte (77) 33-04-85. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jean Dubuffet, rétrospective. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 6 octobre.

SAINT-TROPEZ. Les années fauves de Van Dongen. Musée de l'Annonciade, quai Saint-Raphaël (97-04-01). Jusqu'à fin septembre.

STRASBOURG. Le monde des petits soldats de Strasbourg. Musée historique, Pont du Corbeau (88) 32-59-00. Jusqu'au 13 octobre ; fouilles récentes : un village néolithique vers 3000 av. J.-C. Musée archéologique, 2, place du Château (88) 35-47-27. Jusqu'au 14 octobre ; La naissance du musée alsacien et « la Revue alsacienne illustrée ». Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (88) 35-55-36. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY (Yonne). Henri Matisse, dessins – Cartier-Bresson : photos de Matisse – Cinq dessinateurs : Beringer, Gaste, Edouard, Ortner, Segaral. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

TOULON. Jacqueline Gainon. Jusqu'au 2 septembre ; Hommage à Van Rogger (1914-1983). Jusqu'au 15 octobre ; Arman aujourd'hui. Jusqu'au 15 octobre. Musée, 113, boulevard Leclerc (94) 93-15-54.

TOURS. Arp, Calder, Hartung. Musée des beaux-arts, place François-Sicard. Jusqu'au 1[er] septembre.

USSEL. Les frères Cibille, peintures limousines du XVII[e] siècles. Musée du pays d'Ussel, chapelle des Pénitents (72-27-27). Jusqu'au 10 septembre.

VALENCE. Pierre Buraglio. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 1[er] septembre.

VÉZELAY. L'art abstrait des années 50 dans le legs Zervos. Salle gothique de la mairie (33-23-69). Jusqu'au 30 septembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Horia Damian : le Mastaba. – Jean-Luc Brisson et Jean-Yves Leblanc : Palmes à l'eau. – Eva Lallement. Jusqu'au 29 septembre. – Atila, Christoforou, Lindstrom. Jusqu'au 6 octobre. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46).

VILLEURBANNE. Collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 septembre.

VILLENEUVE-SUR-LOT. Piranèse et les piranésiens d'aujourd'hui. Musée Rapin, 1, boulevard Voltaire (53) 70-01-12. Jusqu'au 11 septembre.

هكذا من الاصل

FESTIVALS

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, le 17 à 18 h 30 : J. Guillou (orgue) (Bach) ; le 18 à 21 h : Chœur médiéval (Khoros).

ÉGLISE SAINT-MERRI, le 19 à 21 h : Musique ancienne (réal. : J. Skowron).

SAINTE-CHAPELLE, le 20 à 19 h : chants grégoriens (La Maurache).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, le 21 à 18 h : Cantate 54 (Bach) ; le 22 à 20 h 30 : la Grande Écurie et la Chambre du roi, R. Jacobs (dir. et haute-contre), H. Goverst (clavecin) (J.-S. Bach, J.-C. Bach, Haendel).

SORBONNE, le 23 à 18 h 30 : S. Carbonnel (piano) (Beethoven).

FACULTÉ DE DROIT D'ASSAS, le 23 à 20 h 30 : Wolverhampton Youth Orchestra, K. Sedgebeer (dir.), F. Perry (violon) (Borodine, Haydn, M. Davies, Sibelius).

En région parisienne

FETES ET FORTS, BANLIEUE 89, (671-07-75).

AUBERVILLIERS, Fort, le 19 à 20 h 30 : Apartheid not, Roots of exil, Azikmen, Ras Negus ; le 20, 20 h 30 : Michel Portal, Daniel Humair ; le 21, 20 h 30 : soirée Radio-Beur.

Fort de l'Est, le 19, 20 h 30 : soirée FMR ; le 20, 20 h 30 : E. Macias ; le 21, 14 h 30 : Premier Festival antillais.

CHAMPIGNY, Fort, le 19 à 20 h 30 : Trio Juan Carlos Carasco, Alwin Nikolais Dance Company ; le 20, 20 h 30 : Tlamatinime ; le 21, 20 h 30 : Cruel Mic Mac, Solos, Rallye Quand Même, le Partage du roi.

ISSY, Fort, le 19 à 21 h 30 : le Puits aux images.

IVRY, Fort, les 19, 20,21 : projection de films.

ROSNY, Quartier de La Boissière, le 18 à 22 h : Raticide ; Quartier du Pré-Gentil, le 19 à 21 h 30 : les Goolues, Zone rock, Stade A. Girodit ; le 20 à 21 h 30, Actors et Altair.

SURESNES, Fort, le 18 à 20 h 30 : Chœurs de l'Opéra de Paris ; le 20, 20 h 30 : Helen Merill Trio ; le 21, 20 h 30 : orchestre militaire.

FONTENAY-AUX-ROSES, Travelling (661-27-47), le 18, 22 h : Kry Largo.

SCEAUX, XVIIe Festival de l'Orangerie (660-07-79), le 20, 17 h 30 : Vlado Perlemuter (Chopin, Ravel) ; le 21, 17 h 30 : Frédéric Lodéon (Bach).

Les festivals en province

AQUITAINE

AGENAIS (53) 71-13-70 : Château de Fumel, le 18 à 18 h 30 : M. Tupinon (piano) (Bach, Beethoven, Smetana, Schumann, Albeniz).

MONTFLANQUIN (53) 88-50-56 : Église Ste-Catherine de Villeneuve-sur-Lot, le 19 à 21 h et le 20 (à midi) : Ensemble J.W. Audoli (J.-S. Bach) ; Prieuré de Moirax, le 20 à 21 h : même programme.

SOULAC-SUR-MER (56) 09-71-25 : Basilique Notre-Dame, le 23 à 21 h 30 : B. Stanborough (piano).

BAZAS (56) 25-25-84 : Cathédrale, le 24 à 21 h 15 : P. Gillet (trompette), P.-M. Dubeau (orgue).

PÉRIGORD (53) 29-68-89 : 34e Festival de théâtre à Sarlat ; Place de la Liberté, le 23 et 24 : l'Opéra de Quat'Sous (B. Brecht).

GRANGE DE LANQUAIS (53) 61-17-92 : le 19 à 21 h : Narcisso, de Scarlatti ; dir. musicale : J.-P. Malgoire ; mise en scène : D. Ogier.

BRETAGNE

QUIMPER (98) 55-53-53 : Festival de Cornouailles, Jardin de l'Ancien Évêché, le 22 à 21 h : D.-A. Bras (concert) ; Théâtre municipal, le 23 à 21 h : Ar Baganiz (Compagnie Strollad) ; Cathédrale St-Corentin, le 24 à 21 h : Orphéus Calédonius (musique ancienne).

Festival de Lannion, 37-07-73 ; Église de Brélévenez, le 19 à 21 h 15 : Ensemble instrumental A. Stajic (dir.), G. Abiton (guitare) (Corelli, Vivaldi, Guiliani, Boccherini).

BOURGOGNE

IIIes Rencontres musicales de Beaune (80) (22-24-51) : Hôtel Dieu, le 18 à 21 h : Orchestre de l'Académie internationale de musique, D. Rouits (dir.) (Weber, Gregson, Martin, Haydn) ; le 20 à 21 h : I Solisti Veneti, C. Scimone (dir.) (Rossini, Mozart, Schoenberg).

DIJON, Cathédrale St-Bénigne, le 19 à 20 h 30 : Clarence Led Better (orgue) (Bach, Mozart, Messiaen...) ; place F.-Rude, jusqu'au 25 à 17 h 30 : Concerts de cuivre ; Jardin Darcy, le 24 à 20 h 30 : FATAC (concert).

CENTRE

XIes Semaines musicales de Tours (47) (05-58-08), Salle des tanneurs, le 18 à 22 h : Journées portes ouvertes ; le 24 à 20 h 30 : Concert des meilleurs artistes de l'Académie. Salle des Fêtes, le 19 à 21 h : V. Spivakov (violon), A. Palei (piano) (Haendel, Bach, Brahms, Bloch, Sarasate) ; Salle Ockeghem, le 21 à 17 h 30 : L. Diedova (piano) (Bach, Schumann, Tchaïkovski) ; Église St-Saturnin, le 23 à 21 h : N. Chakhovskaya (violoncelle) (Bach)

AMBOISE, St-Albans, le 20 à 21 h : L. Davis (orgue) (Boëhm, Bach).

CHAMPAGNE-ARDENNE

BAZEILLES (26) 53-17-08 : Château, Théâtre, le 18 à 21 h 30 : le Philosophe amoureux ; le 19 à 21 h 30 : le Salon de musique ; le 21 à 17 h 30 : le Philosophe amoureux ; et à 21 h 30 : le Salon de musique.

XVe Festival de Champagne-Argonne (26) 60-83-51 : Château de Braux-Ste-Cohière, le 20 à 21 h : Quintette Ysaye (violon, alto, violoncelle, piano) (Bach, Schubert, Fauré, Beethoven, Brahms).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ALÈS, VIIIe Festival du jeune théâtre (66) 52-52-64 : Cour Vauban, le 18 à 22 h : Pelleas et Mélisande, J.-C. Gal (mise en scène), et le 23 à 22 h : le Faux Magnifique (F. Scala), C. Boso (mise en scène) ; Théâtre, le 19 à 21 h 30 : Incidents (Epigonenteater ZLV) ; le 22 à 21 h 30 : Marat-Sade (P. Weiss), J. Folgado (mise en scène) ; le 24 à 21 h 30 : Joe (de J. Bousquet), P. Anger (mise en scène) ; Église de Cendras, le 20 à 22 h : Voyage sur place (l'Atelier du Possible).

BEDARIEUX (67) 95-00-16 : Maison des arts, le 18 à 21 h : Orch. B. Thomas (dir.) (Musique baroque du XVIIIe siècle).

BÉZIERS, XXe Festival (67) 28-40-75, (67) 49-24-19 : Église St-Jacques, le 19 à 21 h : Orchestre de chambre, B. Thomas (dir.) (concertos J.-S. Bach) ; Cour de l'hôtel Dulac, le 21 à 21 h : Orch. de Jeunes de Stockport, X. Kelsey (dir.) (Haendel, Bach) ; Cathédrale St-Nazaire, le 22 à 21 h : Ens. voc. M. Piquemal et Orch. de chambre B. Thomas (dir.) (Bach, Haendel, Vivaldi, R. Calmel...) et le 24 à 21 h : Ens. voc. M.P., Orch. de chambre B.T. (Bach, Haydn) ; Cour du cloître St-Aphrodise, le 23 à 21 h : Trio Médicis (Bach, Haendel, Dornel, Scarlatti).

LUBERON (90) 75-63-28, 72-34-59 : Église de Roussillon, le 18 et Abbaye de Silvacane, le 19 : Quatuor Hagen.

Ateliers du Vidourle (66) 77-60-35 : POMPIGNAN, Centre dramatique, le 18 à 21 h 30 : Théâtre, Langue de Peille, P. Pezin (mise en scène), C. Alranc (texte et jeu) ; Congueyrac, le 19 à 21 h 30 : Contes en noir et blanc ; Sauvé, le 20 à 21 h 30 : Un jour que j'avais faim, J. Cormier et T. Canet (auteurs et comédiennes) ; St-Hippolyte-du-Fort, le 21 à 18 h : groupe Crostet.

MONTPELLIER, Ve Festival international (67) 66-00-92 : Salle Molière, le 18 à 18 h 30 : F. Boffard (piano) (Beethoven, Scriabine, Schumann) ; le 19 à 18 h 30 : I. Södergren (piano) (Berg, Brahms, Schubert) ; le 21 à 11 h : M. Chauveau (piano) (Tchaïkovsky) ; le 22 à 18 h 30 : P. Bianconi (piano) (Schumann, Liszt) ; le 23 à 18 h 30 : G. de Talhouet (flûte) et E. Dubreuil (harpe) (Mozart, Takemisu, Debussy, Boismortier, Britten, G. Lorca, Lévinas) ; le 24 à 18 h 30 : O. Huvé (piano) (Busoni).

Cour des Ursulines, le 18 à 21 h 15 : Orchestre de la Ciudad de Barcelona M. Rudy (piano), A. R. Marbà (dir.) (Albeniz, Prokofiev, Gagneux, Falla) ; le 24 à 21 h 15 : Orchestre de chambre de Cannes, P. Bender (dir.), R. Gorr (mezzo), J. Swann (piano) (Chausson, de Castillon).

Château d'Assas, (Salon de musique), les 18 et 19 à 21 h 30 : S. Ross (clavecin) (Haendel, Scarlatti).

Grande-Motte, Église, le 19 à 21 h 15 : J. Schroder (violon) et le Trio Médicis (Vivaldi, Télemann, Bach, Marais, Rameau).

Cour Jacques-Cœur, le 20 à 20 h 45 : Norma, opéra de Bellini, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, Chœurs de Radio France, J. Jouineau, R. Plowright, E. Podles, F. Ortiz, L. Rosi, M. Acerra, B. J. Mura, Stephan Soltesz (dir.) et B. Brocca (scénographie).

Notre-Dame-des-Tables, le 21 à 21 h 30 : Ensemble baroque de France D. Cuiller (dir.), J. C. Abelitzer (orgue, Haendel).

Théâtre de Lamalou, le 19 à 21 h 15 : Ensemble baroque de France D. Cuiller (dir. et violon) (Rameau, Télemann, Bach, Leclair).

St-Guilhem-le-Désert, le 19 à 21 h 30 : Ensemble de musique médiévale et Ensemble vocal de Montpellier F. J. Gouzes (soprano), J. Gouzes (baryton), chœurs dirigés par J. Gouzes ; le 20 à 21 h 15 : G. Hartmann (mezzo-soprano), J. Witelaw (piano) (Schumann, Wolf) ; le 23 à 21 h 30 : R. Jacobs (haute-contre) K. Junghänel (luth) (Monteverdi, Schütz, Bach, Haendel).

ARLES, Alyscamps, le 21 à 21 h 45 : danse : Rêverie, spect. de la Cie Ensemble ; St-Martin-du-Méjan, le 21 à 21 h 30 : Les Arts florissants W. Christie (dir.) (Charpentier, Bouzignac, Lambert) ; le 22 à 21 h 30 : W. Christie et C. Rousset (clavecin) (Boccherini, Couperin, Le Roux) ; le 24 à 21 h 30 : Les Arts florissants (W. Christie) (Haendel, Scarlatti) ; le 23 à 21 h 30 : Ensemble C. Janequin, A. de Bertrand D. Visse (haute-contre), M. Laplenie (ténor), P. Cantor (baryton), A. Sicot (basse), C. Demöve (luth, Chansons parisiennes).

VAISON-LA-ROMAINE, 33e Festival, (90) 36-24-79 : Opéra, le 19, Eurydice, N. Anfuso (dir.) (Caccini) ; le 22, Orphée, C. Diederich (dir.) ; Variétés, le 22, Milva/Astor Piazzola (tango).

Festival du Vigan, (66) 91-19-06 : Église Saint-Pierre, le 19 à 21 h 30, Orchestre de Fontainebleau, P. Merles Poralès (dir.), (Mozart) ;

Temple de Salle, le 20 à 21 h 30 : J.-M. Fournier (piano), (Beethoven, Chopin, Liszt).

NIMES, Festival (66) 67-29-11 : Arènes, les 23 et 24 à 20 h 30 : Roméo et Juliette, R. Nouréev (chorégraphie et mise en scène).

Festival de Mende, (66) 47-71-12 : Cathédrale, le 19 à 21 h : chœur grec, L. Angelopoulos (dir.) ; Théâtre municipal, le 20 à 21 h : les Nombres, Andrée Chedid (auteur), la troupe du Festival le 21 à 21 h : Ens Venance Fortunat, A.-M. Deschamps (dir.) et à 22 h 30 : théâtre pour enfant; « les Contes des mille et une nuits » (l'atelier d'enfants du théâtre de la mauvaise tête de Marvejols).

SÈTE, Festival 532-19-44, (67) 74-32-52 : Théâtre de la Mer, le 18 à 21 h 45 : Don Quichotte (d'Y. Jamiaque) ; J.-P. Bouvier (mise en scène), le 21 à 21 h 45 : Ruy Blas (V. Hugo) ; J.-P. Bouvier (mise en scène) ; le 24 à 21 h 45 : Don Juan (Molière) ; J.-P. Bouvier (mise en scène).

CHORÉGIES D'ORANGE, (90) 34-24-24 : Cour Saint-Louis, le 20 à 21 h 30 : Wilhelmenia Fernandez, G. Darden (piano), (Schubert, Schumann, Strauss, Canteloube, Kornold, Gershwin, Turina, Carter).

LIMOUSIN

Ve Festival de la Vézère, (55/84-72-54). Église de Larches, le 19, à 21 h : M. Delfosse (clavecin), A. Dumond (guitare, luth) (Scarlatti, Vivaldi, Beethoven, Boccherini).

LORRAINE

NANCY (8/335-22-41), Théâtre, les 20 et 21, à 9 h 30, 16 h 30 : « les Jeux de la passion ».

MIDI-PYRÉNÉES

CASTRES, XIIIe Rencontres internationales de la guitare. Jusqu'au 21, à 21 h 30 : cour hôtel de ville, Théâtre municipal, salle Gérard-Philipe.

Cirque de Gavarnie, du 18 au 28, Théâtre : Dieu (V. Hugo). Tél. : (62/92-49-07/92-49-10.

CONQUES (65/69-83-30), Abbatiale Romane, le 19, à 21 h : A. et P. Calvayrac, G. Lartigau (orgue et trompettes) (Vivaldi, Bach, Haendel).

HAUTE-NORMANDIE BASSE-NORMANDIE

DEAUVILLE (93/38-12-11), Casino, le 19 : la Mandragore (Amarande, J. Raymond) ; le 20 : Diane Dufresne; le 21 : E. Grubin (violon), R. Bravo (piano) ; le 23 : conférence avec film sur Canada, Québec, Ontario.

NORD-PAS-DE-CALAIS

IXe Festival de la Côte-d'Or (21/30-40-33), Wimereux, Église, le 23, à 21 h : G. Marini (cantate) ; Le Portel, salle des sports, le 24, à 21 h : J. Caron (rock).

LILLE (21/30-40-33), Berck, salle Fiolet, le 19, à 21 h : Grieg, Chostakovitch et à Hardelot, au Country-Club, le 21, à 21 h.

PAYS DE LA LOIRE

SULLY-SUR-LOIRE, Orléans, le 19, à 21 h : M. Rudy; le 20, à 21 h : Orchestre symphonique de Budapest, Farkas, C. Bach (Bach, Haendel) ; le 21, à 21 : O. S. Budapest, Farkas, Y. Boukoff (Mendelssohn, Beethoven).

PROVENCE COTE-D'AZUR

AVIGNON, XXXIIIe Festival (90/86-24-43), Cour d'honneur (Palais des Papes), le 18 et 19, à 22 h : Merce Cunningham, John Cage (Roaratorio).

Carrière Callet, le 18 et 21, à 21 h 30 : la Guerre ; le 19, à 21 h 30 : la Partie de dés ; le 20, à 21 h 30 : l'Exil dans la forêt ; le 22, à 19 h : Nuits du Mahabharata.

Cloître du Palais Vieux, le 18, à 19 h : les Musiciens ; les 19 et 23, à 19 h : conteurs et danseurs ; les 20 et 24, à 19 h : le Danseur.

Gymnase du lycée Aubanel, du 20 au 24, théâtre : Qu'ils crèvent les artistes.

Verger d'Urbain, le 18 à 19 h : N. Borgeaud (pièces et morceaux) ; les 18, 19 et 20, à 24 h : le Savon (C. Rist, C. Française) ; les 19 et 20, à 19 h : Monologue du Malherbe (C. Rist) ; le 21, à 21 h : concert de vocables (C. Française).

Théâtre municipal, du 18 au 22, à 21 h 30 : Double Duo (C. Armitage).

Cloître des Carmes, du 22 au 24, à 22 h : Groom (G. Alertes/C. Morel).

Cloître des Célestins, du 19 au 24, à 22 h : Romance en stuc (D. Larrieu).

Salle Benoît XII, les 18 et 19, à 21 h 30 : la Nuit d'Irlande (H. Vincent) ; les 23 et 24, à 21 h 30 : Incandescence (K. Saporta).

Chapelle des Pénitents-Blancs, les 20, 22, 24, à 21 h 30 : Mes souvenirs (D. Valadier) ; les 18, 19, 23, à 21 h 30 : Je songe au vieux soleil (L. Mayor, A. Marcon).

Cour de l'archevêché, le 18, à 17 h 30 : Carte blanche aux acteurs ; 21 h 30 : R. Narayan/K. Gandharva ; le 19, à 21 h 30 : B. Krisna/N. Ramani.

Rencontres cinématographiques, les 22, 23 24, à 10 h (gratuit), Verger d'Urbain-V (débats), le Palace, cour de l'Archevêché.

Métropole des Doms, les 21, à 10 h : Messe, d'A. Caplet ; le 24, à 18 h : orgue.

UZÈS

Église, le 21, à 21 h : orgue.

AIX-EN-PROVENCE (42/23-11-20) : XXXVIIIe Festival international d'art lyrique : Théâtre de l'Archevêché. Opéras : le 18, à 21 h 15 : Orfeo (C. Monteverdi) ; le 19, à 21 h 15 : Ariane à Naxos (Strauss) ; le 22, à 21 h 15 : les Noces de Figaro (Mozart). Concerts : le 21, à 21 h 30 : le Paradis et la Perri (Schumann). Cathédrale Saint-Sauveur, le 21, à 18 h : Motet Exultate Jubilate et Requiem (Mozart).

DIGNE-LES-BAINS, 1er Festival du Tibet : Palais des Congrès, du 18 au 21.

FRÉJUS (51-20-36), Cour de l'Evêché, le 19, à 21 h 30 : B. Dufour/S. Mougeat (violon), J.-M. Cauvin (alto), P. Cauchefer (violoncelle), E. Mege (hautbois) (Mozart, Beethoven, Ravel), le 23, à 21 h 30 : J. Rhodes (chant), P. Roge (piano) (Glück, Brahms, Fauré, Duparc, Debussy, Poulenc).

SISTERON, XXXe Nuits de la citadelle : Théâtre, le 20, à 21 h 45 : Britannicus (Racine) F. Fabian et M. Duchaussoy. C. Samelli (mise en scène).

NICE (93/87-03-50), Monastère du Cimiez, le 21, à 21 h: récitals Bach (clavecin, violon, luth : le 23, à 21 h : Quatuor, J.-M. Rollez (contrebasse), G. Poulet (violon), C. Lormand (alto), F. Lodéon (violoncelle) et quintette : J.-M. Philips (violon), D. Merlet (piano) (Hoffmeister, Mozart, Schubert).

MONTE-CARLO (93/50-76-54), Palais princier, le 21 : M. Plasson (dir.), J.-P. Collard (piano), récital de piano).

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (CHARTREUSE) : musique traditionnelle des régions italiennes, du 18 au 24 juillet.

TOULON - VAR

Du 18 au 24, les ven. et sam., de 19 h à 1 h du matin : le Primemps (D. Gduémon).

FESTIVAL DU HAUT-VAR (70-97-11), AUPS, église, le 20, à 21 h 30 : Music Antiqua de Toulon, C. Mendoze (dir.) (Haendel, Riccio, Frescobaldi, Shein, Phalesse, Quantz, Demantius).

RHONE - ALPES

AIX-LES-BAINS, Festival (79/35-15-35), Palais des fleurs, le 19, à 21 h : M.-J. Pirès (soliste), P. Fontanarosa (dir.) (Corelli, Mozart, Haendel). Théâtre de verdure, le 22, à 21 h : A. Assanovitch (dir.) (musique viennoise). Théâtre du Palais de Savoie, le 23, à 21 h : Orchestre de chambre de la Jeune Philharmonie de Colonne, E. Kluge (dir.) (Bach, Marcello, Vivaldi, Tchaïkovsky).

VALENCE, sous chapiteau (75/55-00-55), stages de l'École nationale du cirque, jusqu'au 21 juillet.

LOIRE - FOREZ

VIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE CONTREBASSE CLASSIQUE ET JAZZ. Pommiers, église, le 19, à 21 h : K. Guettler/R.-M. Meiller (piano/contrebasse). Abbaye bénédictine de Charlieu, le 20, à 21 h : ens. Zélenka.

SAINT-DONNA, XXIVe Festival Bach, centre musical, le 23.

SARLADAIS

SARLAT, cathédrale, le 18, à 21 h 30 : la Chambre du roi, J.-C. Malgoire (dir.).

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), jeu. à 19 h 30 : Spectacle de ballets (Washington Square; Mouvement, rythme, étude; le Chant de la terre) ; ven. à 19 h 30 : Tosca; sam. à 19 h : Robert le Diable.

SALLE FAVART (296-06-11), ven. à 19 h 30; sam. à 14 h 30 et 20 h 30 : Jeunes chorégraphes.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), mer., dim., mar. à 20 h 30 : Feydeau : comédies en un acte; jeu., sam. à 20 h 30; dim. à 14 h 30 : le Misanthrope; ven., lun. à 20 h 30 : Bérénice.

BEAUBOURG (277-12-33). Relâche.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mar., dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche.

CONCIERGERIE (353-29-83), (rel. le 18), 20 h 30 : Spartacus.

COUR D'HONNEUR DU PALAIS ROYAL (307-97-60), 21 h 30 : La Forêt Dodone ; La tête noire (dern. le 20).

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir) 21 h, sam. 17 h, Dim. 15 h 30 : Le canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., L. Mar.) 20 h 30 : Puttin'on my boots, I'm Goin'to my roots (Farid Chopel).

ESPACE MARAIS (366-90-14) (D. soir, L.), 18 h 30 : Tomb-al-Ca-Zar ; 20 h 30, mat dim. 16 h : D. Jungelfon.

FONTAINE (874-82-34) (D.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Madame's Late Mother.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), (L.) 21 h : Les Précieuses ridicules.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon, (dernière le 21).

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D.), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h : I. C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2 : 20 h : Commedia dell'arte : Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches : 21 h 45 : Chôme qui peut.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : En camarades.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show : mer. 21 h : Tremplin.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE 33 (877-38-03), mer., jeud., dim., mar. 20 h 30 ; vend. et sam. 16 h 30 : Courteline pas mort.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail : 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83) (D., L., mar.), 20 h 30 : la Libératrice : 21 h 15 : le Féuichiste.

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail : 23 h 15 : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou : 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux : 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Riez, riez, profitez-en... ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : Les méthodes de Camille Bourreau.

ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : explosion dans un sous-marin ; 22 h : le Watrok's.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

MUSIQUE

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

MERCREDI 17 JUILLET

Eglise Saint-Roch, 21 h : Les Madrigalistes de Zagreb (Delassus, Gallus, Sulek, Jac).

Crypte Saint-Agnès, 20 h 30 : S. Abramovicz, J. Dunford (basses de violes), M. Buraglia (théorbe) (Hume, de Sainte-Colombe, Marin-Marais).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Orchestre de Chambre de Heidelberg (Bach, Vivaldi, Mozart, Albinoni, Pachelbel, Telemann).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : S. Pecot-Douatte (clavecin) Couperin, Haendel, Bach).

La Table Verte, 22 h : J.-M. Bon (clarinette) (Chopin, Bach, Debussy).

JEUDI 18 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 17.

Lucernaire, 20 h : J. Anthony (violoncelle), G. Wolkstein (piano).

La Table verte, 22 h : voir le 17.

VENDREDI 19 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : C. Whitman (flûte), G. Torma (clavecin), M. Volovna (mezzo-soprano (Bach).

La Table verte, 22 h : voir le 19.

Lucernaire, 20 h : voir le 18.

SAMEDI 20 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 19.

La Table verte, 22 h : voir le 17.

Eglise Saint-Merri, 21 h : N. Hamaguchi (piano), K. Naznasawa (violon), H. Sato (violoncelle) (Mendelssohn, Brahms).

Lucernaire, 20 h : voir le 18.

DIMANCHE 21 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : S. Pecot-Douatte (clavecin). (Bach).

Eglise Saint-Merri, 16 h : C. Joly (piano) (Bach, Litz).

LUNDI 22 JUILLET

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique des troubadours et trouvères, musique Elisabèthaine).

MARDI 23 JUILLET

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 45 : Ensemble Instrumental Stajic (Vivaldi).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz Ch. Perrier-Layec (clavecin) (Bach).

Kiosque à Musique du Jardin du Luxembourg, 15 h : the Colonials.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Saint-Guérault et B. Vasseur Quintet (jusqu'au 20) ; les 21 et 22 : Roger Guérin big Band; à partir du 23 : Maxim Saury Jazz Music.

ESPACE MARAIS (271-10-19), les 19 et 20 à 21 heures : Jazz-Epinette avec J. Erdos.

FORUM (297-53-47), les 19 et 20 à 21 heures : les Pédagogues.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (803-00-11), le 22 à 22 heures : Miles Davis.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer. : Manu de Carvalo: O h 30 : Loalwa; jeu. : Samy et Sion ; à 0 h 30 : Michael Silva; ven. : (+ 20 h 30) : Have Perce: à 0 h 30 : Loalwa; sam. : Have Perce; à 0 h 30 : Worthy Davis; à 4 heures : Tao Blues; dim. : 23 heures : Cl. Ashford, C. Greenshaw, W. Davis; lun. : Tao et Vincent; à 0 h 30 : Raquel; mar : Amed gulbay; à 0 h 30 : Jean Bonnard.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : S. Lazarevitch, Ph. Mace, M. Benita, T. Rabeson (dern. le 20) ; à partir du 23 : L. Winsberg, Z. Fleischer, M. Alibo, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 17 : Eddie Palmieri and Friends; les 18, 20, 21 : John Lurie and the Lounge Lizards; le 18 : Bob Moses; les 22 et 23 : Art Blakey and Jazz Messengers.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Kid Créole and the Coconuts (dern. le 20).

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : les Blue Doctors ; jeu. : High Society Jazz Band; ven. : Metropolitan Jazz Band; sam. : Ph. de Preissac; lun. : New Jazz Bandar ; mar. : Alligator Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Eric Le Lann, O. Hutman, C. Alvim, A. Ceccarelli.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 heures, les 19 et 20 : Mango Nuts.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury (jusqu'au 20) ; à partir du 23 : Michel Attendoux Jazz Group.

SUNSET (261-46-60) (D). 23 h : Quartet Aldo Romano, E. Barret, E. Daniel, D. Di Piazza (dern. le 20).

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 heures : Voices of America, Paul Cooper.

Le music-hall

ARÈNES DE LUTÈCE (277-19-90), 20 h 15, les 20 et 21 à 15 h : Tournoi de chevalerie.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven. et sam. 21 h, dim. 15 h : Boulevard du music-hall.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE (les ven. et sam. à 22 h) : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), L 21 h 45 : Areski et Fontaine.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 22 h 30 : Tango pile et face.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), les 17 et 18 à 20 h 30 : Rythmes et danses de l'Inde : du 20 au 24 à 20 h 45, dim. 17 h : Théâtre d'images.

THÉÂTRE DU JARDIN (745-23-72), mer. 15 h, lun., mar. 14 h 30 : Pierre et le Loup (Cie Guilbart) ; à partir du 19 : ven., sam. 20 h 30, sam., dim, mer. 15 h, lun., mar., jeu. 14 h 30 : Ballets E. Pagava.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 17 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, la Garçonne, de J. de Limur; 19 h, le Petit Chose, de M. Cloche; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : le Chemin lointain, de S. Hidari.

JEUDI 18 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, le Vertige, de P. Schiller; 19 h, Tovaritch, de J. Deval; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Chikuzah, le baladin aveugle, de K. Shindo.

VENDREDI 19 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, A Venise, une nuit, de Christian-Jaque; 19 h, la Maison d'en face, de Christian-Jaque; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Ballade de l'arbre de soie, de M. Miyagi.

SAMEDI 20 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, le Veau gras, de S. de Poligny; 17 h, Il Posto, de E. Olmi; 19 h, le Mensonge de Nina Petrovna, de V. Tourjansky; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : l'Ange rouge, de Y. Masumura.

DIMANCHE 21 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali; 15 h, Sept Hommes... une femme, de Y. Mirande; 17 h, l'Incompris, de L. Comencini; 19 h, Au service du tsar, de P. Billon; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Summer Soldiers, de H. Teshigahara.

LUNDI 22 JUILLET

Relâche.

MARDI 23 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, Tarakanova, de F. Ozep; 19 h, Courrier-Sud, de P. Billon ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Noriko, vous connaissez ?, de Z. Matsuyama.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 17 JUILLET

15 h, Westerns : l'Etrange incident, de W. Wellman; 17 h, Aventures : Harry Black et le tigre, de H. Fregonèse; 19 h : Drames et comédies : la Colère du juste, de D. Mann.

JEUDI 18 JUILLET

15 h, Westerns : The Young Land, de T. Tetzlaff; 17 h, Aventures : Tempête sous la mer, de R.-D. Webb; 19 h : La comédie américaine : She Married her Boss, de G. La Cava.

VENDREDI 19 JUILLET

15 h, Westerns : Ride Lonesome, de B. Boetticher; 17 h, Aventures : The Exile, de M. Ophuls; 19 h : La comédie américaine : The Half-Naked Truth, de G. La Cava.

SAMEDI 20 JUILLET

15 h, Westerns : Trois heures dix pour Yuma, de D. Daves; 17 h, Aventures : Quatre Hommes et une prière, de J. Ford; 19 h, Drames et comédies dramatiques : la Treizième Lettre, de O. Preminger; 21 h, La comédie américaine : Rira bien, de B. Edwards.

DIMANCHE 21 JUILLET

15 h, Westerns : Bataille sans merci, de R. Walsh; 17 h, Aventures : Ames à la mer, de R. Hathaway; 19 h, Drames et comédies dramatiques : Racket dans la couture, de V. Sherman; 21 h, Aventures : Modesty Blaise, de J. Losey.

LUNDI 22 JUILLET

15 h, Westerns : la Diligence vers l'Ouest, de G. Douglas; 17 h, Aventures : Californie en flammes, de L. Landers; 19 h, Drames et comédies dramatiques : la Colline de l'adieu, de H. King.

MARDI 23 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85); Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE CONSUL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).

CRAZY DAY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV, George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROUGE MIDI (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

LE FEU SOUS LA PEAU, film français de Gérard Kikoine : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES FRÉNÉTIQUES, film américain de David Winter (v.f.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 9e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES, film allemand d'Anthony Dawson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PUMPING IRON II, film américain de George Butler (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, film américain d'Andrew Davis (v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99).

STICK, LE JUSTICIER DE MIAMI, film américain de Burt Reynolds (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Républic, 11e (805-51-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (225-21-21) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-53-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) : Secrétan, 19e (241-77-99).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SANG POUR SANG (A., v.o) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

APOCALYPSE NOW (A., v.o) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

DIEU ME SAVONNE (Bost, v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (233-42-26) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLINGUEUR (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.o) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAÏQUE (A.) : Action Christian, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), t.l.j., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel; Charlot et Mabel en promenade.

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14), mer. : J. Vigo – L. Buñuel ; jeu. : J. Renoir (2 parties) ; ven. : E. von Stroheim + J. von Sternberg ; sam. : J. Cassavetes + S. Fuller ; dim. : F. Lang – J.L. Godard ; lun. : F. Truffaut (l'Esprit critique) ; mar. : M. Ophuls – C. Th. Dreyer.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : L'amour chante et danse ; jeu. : En suivant la flotte; ven., lun. : Broadway Melody of 1940; dim. : Top Hat ; mar. : O toi ma charmante ; + Action-Écoles, 5e (325-72-07), mer., lun. : l'Extravagant Mr Ruggles ; jeu. : La femme aux 2 visages ; ven. : Madame porte la culotte; sam. : Indiscrétions ; dim. : Ninotchka ; mar. : la Pêche au trésor.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song ; Aurelia Steiner ; le Camion.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action rive-gauche, 5e (329-44-40), mer. : Joe Kidd ; jeu. : L'inspecteur ne renonce jamais ; ven. : la Corde raide ; sam. : Josey Wales hors la loi ; dim. : l'Homme des Hautes Plaines ; lun. : l'Épreuve de force ; mar. : l'Évadé d'Alcatraz. – Salle 2, mer. : l'Évadé d'Alcatraz ; jeu. : l'Épreuve de force ; ven. : Bronco Billy ; sam. : L'inspecteur ne renonce jamais ; dim. : Honky Tonk Man ; lun. : Joe Kidd ; mar. : Sudden Impact.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés, Dersou Ouzala.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), sam., 18 h 30, lun., 14 h : la Marquise d'O ; dim., 17 h : le Genou de Claire ; sam., 17 h, dim., 18 h 40 : la Collectionneuse ; mar., 16 h : la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14e (544-43-14).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Cocaïne ; jeu. : Gigolo ; ven. : Amadeus ; sam. : Terminator ; dim., mar. : Steaming.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; mer. : Charles mort ou vif ; jeu. : Retour d'Afrique ; ven. : la Salamandre ; sam. : le Milieu du monde ; dim. : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; lun. : Messidor ; mar. : les Années lumière.

CYCLE TCHEKHOV (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), mer., 18 h, sam., 22 h, dim., 14 h, lun., 20 h : la Steppe (Bondartchouk) ; mer., 14 h, ven., mar., 20 h, dim., 16 h 30 : la Steppe (Lattuada) ; mer., 16 h, mar., 22 h : Fleurs tardives ; mer., 21 h, ven. 22 h, dim., 18 h 30 : Objet d'art ; la Sorcière ; la Dame au petit chien ; jeu., 14 h, dim., 21 h, mar., 16 h : Oncle Vania ; jeu., 16 h, ven., 14 h, sam., mar., 18 h : Accident de chasse ; jeu., 18 h, ven., 16 h, sam., 20 h, lun., 14 h : Récit d'un Inconnu ; ven., 18 h, lun., 16 h : Dans la ville de S. ; jeu., 20 h, sam., 14 h, lun., 22 h 30 : le Succès ; jeu., 20 h, sam., 16 h, lun., 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique.

TEX AVERY (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), mer. : l'Égyptien ; jeu. : la Veuve noire ; ven. : la Main gauche du Seigneur ; sam. : Le ciel peut attendre ; dim. : les Forbans de la nuit ; lun. : l'Aventure de Mme Muir ; mar. : Péché mortel.

VIVE LA REPRISE – cinq films pour le prix d'un – (v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : Voyage surprise ; 16 h : l'Impératrice rouge ; 18 h : le Silence ; 20 h : The Servant ; 22 h : la Dame de Shangaï.

Les séances spéciales

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 30.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), sam., dim., lun., mar. 14 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 15 h 50.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30, 19 h 45, + sam. 24 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 21 h.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., dim., mar., 21 h 45.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*). (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), vend., lund., 22 h, sam. 18 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 20.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.

LETTRES

LA MORT DE HEINRICH BOLL

L'honneur de l'homme dans l'histoire

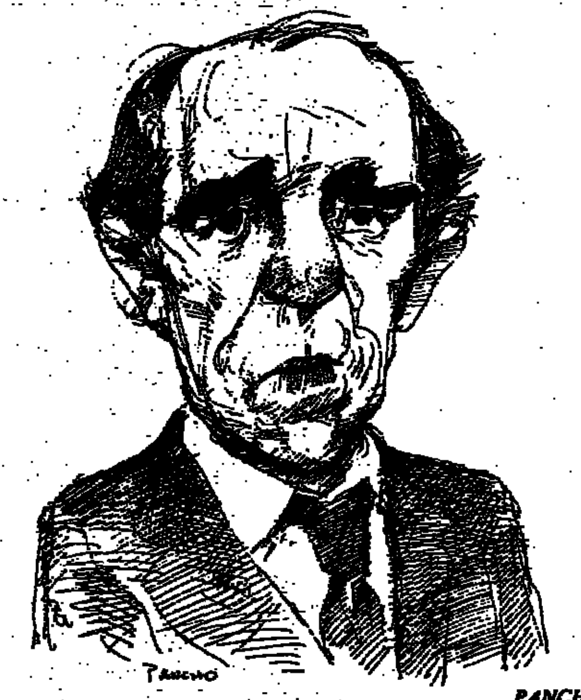
(Suite de la première page.)

Ce poids du passé permet de mieux prendre la mesure de la reconstruction et de la restauration d'un pays, de la renaissance d'une nation. L'histoire, à travers des destins collectifs (*les Deux Sacrements, les Enfants des morts*) ou individuels (*la Grimace, l'Honneur perdu de Katharina Blum*), tisse une trame où les hommes et les femmes perdent, cherchent, retrouvent l'identité qui les associe à l'aventure humaine. C'est en cela que les personnages de Heinrich Böll, au-delà des circonstances de leur vie, appartiennent à la communauté universelle.

La grandeur de l'œuvre tient dans cette perspective intime du partage entre tous d'un bien incommensurable, *celui de la dignité humaine* (la dignité de Katharina, de Léni, de Hans, de Fred et de Käte, de Walter et Hedwig, d'André et d'Olina), quelles que soient les souffrances et les humiliations subies. En même temps, elle retrace des itinéraires à travers des époques, fixe des instants dans des lieux, saisit des tranches de vie dans des groupes sociaux, relevant ici et là des significations possibles de l'histoire tout en refusant de se compromettre avec elle, hier et aujourd'hui.

Si l'aventure humaine, située dans un temps et une époque, comme pour authentifier le récit, s'inscrit dans le sillage plusieurs fois millénaire de la tradition sacrée, religieuse et mystique, c'est que *le* regard que pose Heinrich Böll sur les hommes est de ceux, pour reprendre un mot de Bernanos, qui peuvent remplir *« tout le champ de l'âme »*.

RENÉ WINTZEN.



PANCHO.

Né le 21 décembre 1917 à Cologne, Heinrich Böll était le fils du statuaire Victor Böll. Après avoir terminé des études secondaires dans sa ville natale et obtenu l'Abitur *(baccalauréat), il devient apprenti dans une librairie et commence, en 1937, à écrire. Mais, à l'automne de 1938, il est enrôlé dans le service du travail obligatoire. Au cours de l'été 1939, il est convoqué pour une période militaire de plusieurs semaines... Elle se terminera six ans plus tard. Pendant la seconde guerre mondiale, il combat sur les fronts de France et de Russie. Il est blessé quatre fois. Fait prisonnier par les troupes américaines, il passe son temps de captivité dans un camp de prisonniers de l'est de la France, avant d'être libéré en 1945.*

De retour dans Cologne, détruite à 70 %, il s'inscrit à la faculté des lettres. Parallèlement, il travaille comme manœuvre dans la menuiserie de son frère et recommence à écrire. Son premier livre, Le train était à l'heure, *– un recueil de nouvelles – paraît en 1949. Dès le début des années 50, son talent est reconnu et il peut vivre de sa plume.*

Son œuvre, placée sous le signe de la morale catholique, de l'antimilitarisme et du rejet du nazisme, lui vaut de nombreux prix littéraires, dont le plus prestigieux de tous, le prix Nobel, en 1972. Il est le premier écrivain allemand à recevoir une telle consécration depuis Thomas Mann (prix Nobel 1929).

En 1974 l'Honneur perdu de Katharina Blum, *qui paraît un mois avant l'ouverture du procès d'Andreas Baader et dénonce* « les méfaits d'une certaine presse », « l'hystérie collective qu'elle contribue à créer autour du terrorisme », *est un best-seller. Son adaptation au cinéma par Völker Schlöndorff et Margarethe Von Trotta bat elle aussi des records de recettes et soulève des polémiques passionnées.*

Bien qu'affirmant ne pas se reconnaître dans l'expression « écrivain engagé », Heinrich Böll, homme de gauche, a pris à plusieurs reprises des positions politiques, qui lui ont valu, dans les années 70 d'être une des cibles de la droite conservatrice ouest-allemande. (notamment lorsqu'il critiqua la manière dont était menée la lutte antiterroriste).

Défenseur des droits de l'homme et de la paix, « aussi bien à l'Est que dans mon propre pays » *disait-il, il a pris position en faveur des dissidents soviétiques, en particulier pour Andreï Amalrik et Alexandre Soljenitsyne. En 1974, il accueille dans sa maison de campagne de l'Eifel, Soljenitsyne sur le chemin de l'exil. Après avoir apporté son soutien au SPD et à M. Willy Brandt lorsque celui-ci était chancelier, Heinrich Böll avait rallié les pacifistes et les Verts, en faveur desquels il avait appelé à voter en 1983.*

Bibliographie en français

Rentrez chez vous, Bogner. Seuil, 1954 (traduction André Starcky).

Le train était à l'heure. Denoël, 1954.

Les Enfants des morts. Seuil, 1955 (traduction S. et G. de Lalène).

Où étais-tu Adam? Seuil, 1956 (traduction S. et G. de Lalène).

La Mort de Lohengrin. Seuil, 1958 (traduction S. et G. de Lalène).

Les Deux Sacrements. Seuil, 1961 (traduction S. et G. de Lalène).

Le Pain des jeunes années. Seuil, 1962 (traduction S. et G. de Lalène).

La Grimace. Seuil, 1964 (traduction S. et G. de Lalène).

Loin de la troupe. Seuil, 1966 (traduction S. et G. de Lalène).

Fin de mission. Seuil, 1968 (traduction S. et G. de Lalène).

Journal irlandais. Seuil, 1969 (traduction Charles Bladier).

Portrait de groupe avec dame. Seuil, 1973.

L'Honneur perdu de Katharina Blum. Seuil, 1975.

Une mémoire allemande. Entretiens avec René Wintzen. Seuil 1978 (traduction René Wintzen).

Avec Peter Hartling et Adolf Muschg : *Nous plaidons coupable.* Grasset, 1980.

Protection encombrante. Seuil, 1981 (traduction René Daillie).

A paraître au Seuil, en novembre 1985, un recueil de nouvelles inédites en français sous le titre *Destin d'une tasse sans anse* (traduction de Pierre Gallissaire).

En outre doit paraître cet été chez l'éditeur allemand Kiepen-heuer-Witisch, un roman inédit *Frauen Vor Flusslandschaft.*

Concert d'éloges en Allemagne

« La conscience de la nation »

De notre correspondant

Bonn. – La RFA, tant littéraire que politique, rend ce mercredi 17 juillet un hommage à l'écrivain Heinrich Böll, *« la conscience de la nation, la voix de la résistance »*. La photo du prix Nobel de littérature 1972, coiffé du célèbre béret basque bien enfoncé sur sa tête, fait la une de toute la presse ouest-allemande.

« La littérature allemande perd avec Heinrich Böll l'un de ses grands hommes. Etranger par nature à tout esprit de cérémonie, attaché sa vie durant à sa patrie rhénane, il était devenu un représentant spirituel de l'Allemagne, un auteur de la littérature mondiale », écrit le président de la République, M. Richard von Weizsacker, dans un télégramme de condoléances, adressé à la veuve de Heinrich Böll, Anne-Marie, et à ses trois fils. *« Heinrich Böll était un défenseur des faibles, et un ennemi du pharisianisme. Il intervenait pour la liberté de l'esprit, partout où elle était menacée. Sa voix courageuse, engagée, éveillée, ses avertissements sans cesse renouvelés nous manqueront »*, ajoute le président.

Le chancelier Helmut Kohl, de son côté, a souligné que *« Heinrich Böll a apporté une grande contribution à la littérature mondiale. Après Thomas Mann et Hermann Hesse, il fut le premier écrivain allemand à recevoir le prix Nobel. Il n'a jamais renié dans son œuvre ses opinions ni ses jugements. Il a pris parti, et n'ignorait pas combien cette franchise était inconfortable (...) Il s'est engagé avec courage aux côtés de ses amis dont les réalisations scientifiques et artistiques étaient opprimées dans des États totalitaires »*, écrit le chancelier.

Au Parti social-démocrate, dont Böll était très proche, la mort de l'écrivain suscite une vive émotion. *« Dans ses livres comme dans la vie publique, Heinrich Böll était la voix de l'honnêteté »*, a déclaré l'ancien chancelier Willy Brandt, qui a appris la mort de l'écrivain dans le sud de la France où il passe ses vacances. *« Il était incorruptible et indomptable, brutalement et bruyamment au besoin. Le sujet de son œuvre littéraire et de son engagement politique, c'était la dignité de l'homme »*, a ajouté M. Brandt.

Son successeur à la chancellerie, M. Helmut Schmidt, estime pour sa part que *« l'homme Böll était un combattant au service de l'humanité, un avocat résolument engagé en faveur de la paix »*. Sa mort est *« une perte irremplaçable non seulement pour les lecteurs allemands mais pour la communauté internationale des lettres, qui s'étend bien au-delà du domaine de la langue allemande. Par exemple, les citoyens soviétiques ont eux aussi perdu un grand esprit, un philosophe de l'humanité »*.

Pour le philosophe Walter Jens, Böll était un *« homme de la fidélité, qui s'est engagé de façon exemplaire pour l'Allemagne des petites gens et des pacifistes courageux »*.

Enfin, pour l'écrivain et journaliste Günther Wallraff, *« personne ne pourra prendre la place laissée vacante par Böll. Il fait froid et sombre en plein été. Aujourd'hui, nous sommes plus pauvres »*. Wallraff est celui qui avait révélé dans son livre *le Journaliste indésirable*, les méthodes d'investigation du journal *Bild*, après s'être introduit dans le groupe Springer. Böll s'était inspiré de cette expérience pour condamner ces méthodes de journalisme dans son best-seller *l'Honneur perdu de Katharina Blum*, porté à l'écran par Volker Schlöndorff.

(Intérim.)

COMMUNICATION

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE CARCANS

La semaine de tous les programmes

A Carcans-Maubuisson (Gironde), au milieu des pins, c'est encore les vacances, mais le 25 août ce sera déjà la rentrée. L'université d'été, qui débute ce jour-là, pour une semaine, est traditionnellement une sorte de répétition générale pour tous les « ténors » de la communication.

L'exercice revêt cette année une double importance. Comme avant chaque échéance électorale, l'audiovisuel entre dans une période de turbulence renforcée par les nominations, en septembre, des principaux responsables du service public. Et d'ici le 25 août, le gouvernement aura fait connaître ses décisions sur les télévisions privées.

Signe des temps, l'université sera inaugurée le 26 août par M. Hubert Curien, ministre de la recherche, et par M. Jacques Chaban-Delmas, nouveau président du conseil régional d'Aquitaine. Le 28 août, quatre représentants de l'UDF, du RPR, du Parti socialiste et du Parti communiste débattront de l'épineux problème des rapports de la communication et de l'Etat.

Les débats de Carcans seront consacrés aux programmes. On y traitera du cinéma, des télévisions, du câble, du canal éducatif, de la radio, avec les représentants des ministères de la culture et de la communication et de l'ensemble des opérateurs.

Le 29 août, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, viendra plaider la défense de l'écrit et, en particulier, de la presse. La semaine s'achèvera, le lendemain, avec un débat sur l'informatique en présence de M. Gilbert Trigano, délégué du premier ministre chargé des nouvelles formations, et M. Olivier Marec, PDG de l'Agence pour le développement de l'informatique.

Lieu de confrontations, l'université de Carcans est aussi un lieu de formation. Cinq sessions sont organisées autour de la Betacam, de la programmation de services télématiques, des réseaux câblés, de la réalisation de didacticiels et des aspects juridiques de la programmation.

Organisée sous le haut patronage de M. Jack Lang, ministre de la culture, et sous l'égide du conseil régional d'Aquitaine, par le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle d'Aquitaine (CREPAC), l'Université est soutenue par une quarantaine de ministères et d'administrations. L'animation des débats est assurée en collaboration avec les journalistes du *Monde*.

★ Inscription et renseignements : CREPAC : 15, rue Rode, 33000 Bordeaux. Tél. : (56) 81-78-40.

CFM A LYON

Depuis ce mercredi 17 juillet, CFM – qui diffuse à Paris un programme en FM stéréo (vingt-quatre heures sur vingt-quatre), sur 89 MHz – est reçu à Lyon sur 100.3 MHz. Après Bordeaux (101.2) et Saint-Nazaire-La Baule (94.8), c'est donc la troisième station décentralisée qui fonctionne en coproduction avec l'émetteur parisien.

Indiquons, par ailleurs, que « Serge Gainsbourg raconte sa vie » sur CFM tout l'été. Il est reçu à l'antenne par Alain Maneval chaque jour à 12 h 45 (sauf les week-ends).

LE MINITEL EST REPARTI

Les Français peuvent à nouveau se servir sans restriction de leur Minitel : selon le ministère des PTT, le réseau Transpac, victime d'un engorgement à la mi-juin, fonctionne maintenant normalement, et la totalité des accès aux services d'informations télématiques a été rétablie.

Depuis le 28 juin, le trafic « Kiosque », destiné aux particuliers, avait été délesté dans la journée, et l'Avenue de Ségur avait décidé, au début du mois de juillet, de suspendre la distribution des Minitel pendant l'été.

La direction générale des télécommunications a précisé que des mesures allaient être prises pour aborder *« dans de bonnes conditions »* le dernier trimestre de 1985. Le nombre de 28 autocommutateurs du réseau Transpac sera porté à 32 en septembre et à 40 en décembre (33 étaient initialement prévus). De plus, certains autocommutateurs seront entièrement réservés aux serveurs parisiens utilisant la fonction « Kiosque », considérée comme responsable du récent engorgement de Transpac.

A VOIR

Devoirs de vacances

Cric, cracks, croque... vive les vacances ! TF 1 et les éditions Magnard proposent aux écoliers en liberté des cahiers de vacances télévisés, chaque jour aux environs de 16 h 40. Six minutes de petits reportages, d'extraits de films ou de dessins animés, sur un thème précis (la Lune, l'eau...), et quelques questions pour faire réfléchir ces chers bambins et empêcher qu'ils ne se rouillent tout au long de l'été.

Il aura fallu trois ans à Claude Pierrard, producteur et présentateur de TF 1, ancien enseignant, pour élaborer cette émission en collaboration avec Louis Magnard, fils du premier éditeur à avoir eu l'idée, en 1933, des cahiers de vacances. Des instituteurs, responsables pédagogiques de ces cahiers, ont aussi travaillé sur ce « Cracks vacances ».

« Nous ne voulons pas donner de leçons, mais simplement rappeler les connaissances acquises (...). Ce n'est pas une compétition, il n'y a pas de classement », explique Claude Pierrard, qui qualifie sa réalisation de mélange *« des genres éducatifs et distractifs »*. Une mascotte, le hérisson Arsinoé, est là pour aiguiller les réponses et détendre l'atmosphère du plateau.

C'est une bonne opération commerciale pour les Éditions Magnard, qui finance l'émission à 75 %, et qui escompte une importante augmentation de leurs ventes. 500 000 cahiers ont été vendu l'an dernier, la barre des 900 000 pourrait, selon les prévisions, être atteinte cette année : dix jours seulement après le début de l'émission, la tendance se fait déjà sentir.

★ « Cracks vacances », dans l'émission « *Croque vacances* », TF 1, pendant tout l'été, vers 16 h 40.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– *Louis* GABORIT *de* MONTJOU et Sylvie CAYE

sont très heureux d'annoncer leur mariage.

83, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

Décès

– Mme Marie-Thérèse Barada,
Anne et Christophe,
M. et Mme Yves Guiziou,
Nicolas et Marie,
Mme Suzel Barada,
M. D'Ovidio et Louise-Lili,

ont la douleur d'annoncer le départ, dans la paix, de

Mme Renée-Jeanne BARADA,
née Barrié,

dans sa soixante-dix-huitième année.

L'incinération aura lieu au cimetière de Saint-Denis dans la plus stricte intimité.

– Grenoble. Tassin. Chambéry. Manigod.

M. et Mme Jean Bouvaist
et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fils,

Emmanuel BOUVAIST,

survenu, le 15 juillet 1985, à Sanary-sur-Mer.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 juillet, à 10 h 15, en l'église Saint-Luc de Grenoble.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Claire et Jean Čep
ont la douleur de faire part de la mort de leur mère,

Mme Jan ČEP,
née Primerose Du Bos,

survenue le 14 juillet 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Hippolyte, Paris-13e.

7, rue du Chemin-Vert,
94100 Saint-Maur.
74, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

– Jean et Madge Mouton
et la Société des Amis de Charles Du Bos

ont la tristesse de faire part de la mort de

Primerose ČEP-DU BOS.

Une messe sera dite ultérieurement.

– M. et Mme Marc Brisset,
M. Charles Eiferman,
M. et Mme Jean Rosenbaum,
M. et Mme Guy Eiferman,
ses enfants,
Florence et David Brisset,
ses petits-enfants,
Mme veuve Marcel Rameaux,
sa belle-mère,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice EIFERMAN,

survenu le 2 juillet 1985.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 10 juillet.

Famille Eiferman,
128, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

– Frida JACOBSON

s'est éteinte le 15 juillet 1985, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

De la part de tous ses amis qui l'ont aimée.

– *M. Steven Lerys,*
Yaël Straver-Lerys,
ont l'immense douleur de faire part du décès, survenu le 16 juillet 1985, de

Mme Pierre LERYS,
née Karsberg,

leur mère et grand-mère.
Ils rappellent le souvenir de son *époux,*

Pierre LERYS,
décédé le 9 mars 1981,
et de ses enfants,

Will et Danièle,
décédés le 30 décembre 1977.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 juillet.
Réunion à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

7, rue Léonard-de-Vinci,
75116 Paris.

– Dijon, Paris, Bourg-en-Bresse. Monaco.

Mme Alix Meyer,
Mme Bernard Nagel, née Meyer,
M. et Mme Max Meyer,
Mme Maxime Strauss,
M. et Mme Michel Gintzburger
et leur fils,
M. Bernard Meyer,
Le docteur Francis Meyer, Mme
et leurs enfants,
Ainsi *que toute* la famille,
font part du décès, à l'âge de soixante-quatorze ans, du

docteur Alix MEYER,
ancien médecin chef
de la Sécurité sociale
de Dijon,
décoré des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur
militaire,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
prisonnier évadé et résistant.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bourg-en-Bresse, le jeudi 18 juillet 1985, à 16 h 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean Miquel,
son épouse,
Mme Noëlle Menendez,
sa fille, et son mari,
M. Jean-Pierre Miquel,
son fils,
Caroline, Nathalie, Marie,
ses petites-filles,
M. et Mme Robert Miquel,
ses frère et belle-sœur,
et leurs enfants,
Mme veuve Roger Miquel,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Fernand Miquel,
Mme veuve Louis Miquel,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Eugène Miquel,
sa cousine,
Ses très nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Jean MIQUEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
Palmes académiques,
directeur honoraire
du collège Sainte-Barbe à Paris,

en sa résidence d'Espère (Lot), le 13 juillet 1985.

Les obsèques ont eu lieu à Espère le 15 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Anne Tatischeff
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Stéphane TATISCHEFF,

survenu le 14 juillet 1985.

Les obsèques auront lieu le 17 juillet, à 10 h 15, en l'église Saint-Louis à Hyères (Var).

– Mme Roger Vacquier,
M. et Mme Jacques Plainemaison,
Isabelle Vacquier,
Aymeric Vacquier,
Amand Plainemaison,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger VACQUIER,
sous-préfet honoraire,

survenu le 9 juillet 1985.

Une messe a été célébrée le jeudi 11 juillet, à 16 heures, en la cathédrale de Forcalquier.

3, rue Béranger,
04300 Forcalquier.

Anniversaires

– A ses amis fidèles, il est rappelé que le poète

Gilbert TROLLIET

décédait le 18 juillet 1980.

ANNONCES CLASSÉES

emplois internationaux

AU-PAIRS REQUIRED FOR SELECT FAMILIES IN IRELAND. For information contact: Au-Pairs Elite, 8, Seacourt, Loughshinney, Co. Dublin, Ireland.

emplois régionaux

LA RÉGION DE FRANCHE-COMTÉ recherche POUR SON SERVICE ÉDUCATION

LE CHARGÉ DE MISSION RESPONSABLE DE LA PRÉVISION ET DE LA PLANIFICATION SCOLAIRE

Il sera tout particulièrement chargé des relations entre le monde éducatif et le secteur des entreprises. Formation demandée : Ingénieur des grandes écoles ou universitaires (2 diplômes d'enseignement supérieur). Expérience souhaitée.

Adresser CV, photo, avant le 10 août 1985 à : M. le Président du Conseil régional Direction générale des services DE LA RÉGION DE FRANCHE-COMTÉ 11, rue de la Convention 25031 Besançon Cedex.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur physique-chimie hollandais, 4 langues : français, anglais, allemand, hollandais. Grande expérience internationale. 14 ans directeur de laboratoire dans le domaine des minéraux, recherche emploi similaire ou technico-commercial Ecr. s/nº 7.554 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Phot. créatif. 30 ans. Exp. presse, édition, pub. Cherche mission France, étranger. Tél. matin (56) 97-31-21.

OFFRES D'EMPLOIS

Dame seule, 73 ans, domiciliée Hauts-de-Seine, rech. urgent dame compagnie nourrie, logée, rémunérée. HAYDONT, 235, rue Dinetard, 45560 ST-DENIS-EN-VAL. Tél. (16) 38-64-92-33.

propositions diverses

Les possibilités d'Emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS CEDEX 09.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra 4, Chaussée d'Antin, Etoile 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Echanges.

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark. Prix posée : 99 F/m². Tél. : 658-81-12.

« MOQUETTEZ-VOUS » A PRIX ENTREPOT 100.000 m² laine synthétique. Toutes qualités - Créations
BINEAU - MOKET'S
3, bd Bineau - 92 LEVALLOIS Tél. : 757-19-19.

★★★★★★
Superb. Moquett.
velours ; bouclée en 2 m. et 4 m. 100 % Polyamide, Gdes Griffes
29,50 le m²
+ Tissus Muraux coord. en 0,90 **9,50 le m.**
Artirec
4, Bd Bastille
340.72.72.
★★★★★★

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Prox. Pl. Victoires 703-32-44
75 m², asc., terrasse.

4e arrdt

PARTHENA VEND
26, R. DU ROI-DE-SICILE SURFACES A AMÉNAGER 65 m², 3e ét., rue 800.000 F. 95 m², 2e étage sur jardins. 1.200.000 F. Studios équipés. 300.000 F. Téléphone : 522-17-76.

5e arrdt

Contrescarpe. 70 m². 703-32-31
SOLEIL, VUE.

PANTHÉON. Studio tt cft. calme, poutres. Px 235.000 F. 325-97-16.

7e arrdt

ESTRÉES DUQUESNES
165 m², ét. élevé. 703-32-44.

13e arrdt

CORVISART bel imm. ravalé, studio tt confort, soleil. 260.000 F. Téléphone : 325-97-16.

16e arrdt

JASMIN
Studio refait neuf, R.d.Ch. Voie privée, clair. Prix : 300.000 F Téléphone : 228-34-39.

1, SQUARE JASMIN
dans voie privée, 4e étage, ascenseur, calme, soleil, 4 P., 85 m². 1.300.000 F. S/place mercredi de 14 à 18 h.

18e arrdt

MONTMARTRE
TRÈS BEL IMM. PIERRE DE T. magnifique 5 P., 135 m² + balcon, serv., VUE IMPRENABLE sur rendez-vous uniquement. D.S. IMMOBILIER 251-78-50.

RUE CUSTINE
Dans imm. p.d.t. 2/3 pièces occupées, loi 1948.
48 m² : 175.000 F ;
48 m² : 199.000 F ;
34 m² : 99.000 F.
Contrat de rachat.
ROSE BRIGITTE - 783-75-35.

78-Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS HOTEL DE FONTENAY Dans imm. neuf de qualité BEAU STUDIO. 420.000 TTC. MAT. Immobilier. 953-22-27.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
116, BOULEVARD DE GRENELLE - LIMITE 7e et 15e

Dans immeuble pierre de taille grand standing, profession libérale 7m² à rénover : 45.000 F. Mme CHANCY-GUÉRIN : 783-75-35.

Dans bel immeuble pierre de taille, standing, living + 2 chambres, possibilité profession libérale : 1.250.000 F. Mme CHANCY-ROSE : 783-75-35.

Dans bel immeuble pierre de taille, beau 2 pièces, rénovation totale en cours : 513.000 F. Mme CHANCY-PINTO : 783-75-35.

Dans bel immeuble pierre de taille plusieurs 2 pièces occupés loi 1948, libération possible, calme à partir de : 299.000 F. Propriétaire : 783-75-35.

Propriétaire vend bel appartement 85 m² environ, double living + 2 chambres dans immeuble de standing occupé loi 1948, libération possible. Prix comptant : 690.000 F. Mme CHANCY-PINTO : 783-75-35.

SÈVRES-LECOURBE Très joli studio, 37 m², bien équipé, 6e ét., tapis escalier. Imm. pierre de taille 1981. 420.000 F. Tél. : 783-65-38.

RUE LABROUSTE RÉCENT, GRAND STANDING 2 pièces, cuis. équipée, bains. 7e ét., grand balcon, box. 567-22-88.

92 Hauts-de-Seine

MICHEL-BIZOT
Beau studio cft, 27 m², refait neuf. 190.000 - 526-99-04.

NEUILLY V.-HUGO, RÉCENT. 6e ét., calme. Plein de charme, ravissant 60 m² env., balc., park., stand. 727-55-00.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
400 mètres, vue superbe, soleil, résidentiel, dernier ét.
— 2 P., balcon. 320.000 F.
— 4 P., balcon. 550.000 F.
— 6 P., balcon. 820.000 F.
PROPRIÉTAIRE : 260-28-93.

Province

SAINT-TROPEZ CHAPELLE SAINTE-ANNE
2 pièces, terrain. 700.000 F. Studette et 3 pièces MICHEL BERNARD (94) 54-81-99.

locations non meublées offres

Région parisienne

BRUNOY. Essonne, à louer villa 200 m², séj., 6 chbres, tt cft. par clos, 1.400 m². Tél. h. repas. 16 (99) 30-61-92.

locations non meublées demandes

Paris

Pour employés et hauts dirigeants, GRANDE BANQUE FRANÇAISE rech. appts ttes catégories, même loyer élevé, STUDIOS, VILLAS, Paris et environs. Tél. : 504-04-45.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STANDING pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES. Tél. : 562-78-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

appartements achats

Recherche 1 à 2 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS. Pour clientèle française, étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels particuliers.
562-16-40

échanges

Echange pavillon 5 P. tout confort, Melun-Sénart, 35 mn train Paris, contre 2 P. ou 3 P. Paris, banlieue sud ou ouest. Tél. : (6) 063-70-40.

villégiature

Bretagne, presqu'île CROZON, agence loue juil., août, mois, sem., belle propriété, 4 chbres, villas, cft. 16 (98) 27-05-76.

MONTREAL, bel appartement 6 pièces, meublé à louer. Prix : 3.500 F/mois, toutes charges comprises. Téléphone : 355-04-29.

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres à un lit. Demi pension. £ 60 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 227-44-44.

villas

A vendre 1 villa, 150 m² sur 620 m² terrain à Frontignan (près de Sète), 3 chbres, s. à manger, séjour avec cheminée, cuis. équipée, chêne massif, eau de ville + forage, jardin aménagé, gazon + arbres et potager, construction sept. 80 en traditionnel. Px 730.000 F. Téléphone : (67) 48-16-56.

maisons de campagne

PART. VEND A PART., maison + terrain, Sud-Ouest Toulouse. Tél. h. repas (61) 27-61-15.

propriétés

Alpes de Haute-Provence, part. vend mas rénové, 5 Pces, 2 s. de bns, 15 ha. 1.300.000 F. Téléphone : (92) 75-03-40.

Except. presqu'île GIEN Sud, zone sauvage, vue panoramique Sud-Ouest. Villa, très gd salon, 4 chbres, 3 bains, terrasse, pisc., garage, terrain 2.000 m² avec espèces exotiques. Px justifié. (66) 82-59-67.

châteaux

A VENDRE PETIT CHATEAU avec tour, parc et dépendances, gdes pces, cheminées, moulures, escalier à moellons apparents. Très bon état, 25 km océan atl. Région gds vins du MEDOC-GIRONDE. Px à débattre. Ecr. RÉMY LACOMBE - BESSAN - CIVRAC MÉDOC 33340 LESPARRE, ou tél. : (56) 41-56-91.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

St-Aubin/mer Calvados, appt 3 P., terrasse, tt cft, près mer, libre de suite. Px 80.000 + rente. F. Cruz. 266-19-00.

Haussmann St-Lazare (près) 2 p. tt cft en duplex très bel imm. 6e ét. asc. 165 000 + 4 825 femme 75 ans. Cruz. 8, rue La Boétie — 266-19-00

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., telex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

GARE DE LYON
Location courte durée, burx entièrement meublés dans imm. indépendant. Direct pptaire. Téléphone : 329-58-65.

V/SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraires)
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 bur. ou + dans immeuble stand. Tél. : 563-17-27.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

MARTIGUES (13) Centre ville, vends fonds cléo-min., gravures, tampons, etc. sans connaissances spéciales. Bons bénéfices. Prix : 45 U. T. (42) 81-62-27 H.B.

Hôtel-restaurant, licence IV murs à vendre en Sarladais. Téléphone : 16 (53) 29-22-45.

enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)

à partir de £17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH Ramsgate, Kent Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454 ou Mme Bouillon 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95 Tel (3) 959 26 33 (Soirée) ou Regency Langues, 66 Champs Elysées, Immeuble A, 9e étage 75008 PARIS Tel.: (1) 562.66.00. H.B.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 17 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Jullian et F. Villiers, avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney, J.-C. Brialy...
Nº 5. Les travaux et les joies. Quinette a pris ses quartiers d'hiver sur la Côte d'Azur. Frédéric s'est reconverti dans la finance internationale. Jallez et Bartlet ont convaincu Odette et son mari de les accompagner à la campagne. Une belle tranche de siècle inspirée par l'un des grands romans humanistes des années 20.

21 h 35 Touré Kunda à l'Espace Balard.
Réal. Dirk Sanders.
Le groupe africain qui a le mieux réussi à Paris. On peut même parler d'une carrière triomphale pour ces Sénégalais arrivés il y a quelques années dans la « capitale » et qui ont franchi un à un tous les murs du show-business. Ils ont conquis la France et l'Europe. Ils sont actuellement en tournée aux Etats-Unis. Rythmes flamboyants entre rock, Afrique et reggae.

22 h 35 Journal.

22 h 50 Téléfilm : Simone.
Présenté par l'INA, un film de C. Ehm, avec P. Audret, P. Bardet, F. Kachev...
L'histoire d'une rencontre entre deux femmes qui ressentent immédiatement le besoin l'une de l'autre. Peu de dialogue, des images d'une grande qualité et un travail sur les couleurs remarquable.

0 h 25 Choses vues : Hugo, lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Cerilly, proposée par A. Michel, réal., J.-M. Coldefy, avec F. Claude, A. Mac Moy, T. Liotard.
Dans le box, une jeune femme de trente-six ans accusée d'avoir tué son amant, un garçon de dix-huit ans, ami de son propre fils. Crime ou accident ?

22 h 45 L'histoire commence à 20 heures : La question arménienne.
Emission de l'INA, proposée par F. Denel, réal. N. Lileustein.
Un historien — Marc Ferro — est confronté aux documents des journaux télévisés de 20 heures qui ont traité de la question arménienne. Il les commente et les restitue dans une perspective historique. « La question arménienne » est la première émission d'une série qui entend retenir quelques-uns des événements qui passent au fil de l'actualité, font la « une » un jour et disparaissent le lendemain. Il s'agit là d'une tentative d'analyse de ce que l'Histoire retiendra.

23 h 35 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Intervilles 85 : Villefranche-sur-Saône-Douai. Emission de Guy Lux et C. Savarit.
Des tartes à la crème, des toboggans savonneux, le retour d'une émission grand public.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Histoire de l'art : Vincent Van Gogh.
Série d'Alain Ferrari.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Fêtes des belles eaux, *de Messiaen, interprétées par le Sextuor Jeanne Loriod.*

CANAL PLUS

20 h 55, Shogun assassin, film de K. Misumi ; **22 h 25, Rue Cases Nègres,** film de E. Palcy ; **0 h 5, Vive la sociale,** film de G. Mordillat ; **1 h 35,** Tap dancin'.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Vous avez dit demain ? par Jean de Beer (l'initiative personnelle et la dictature des fonctionnaires).

21 h 30 Pulsations : Orchestre de chambre de Caen, dir. I. Malec.

22 h 30 Autour des arts du récit, en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 34 Avant-concert : œuvres de Bach, Liszt.

21 h 30 Concert (en direct de la cathédrale Saint-Pierre) : *Christus,* oratorio de Liszt, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. M. Janowski.

0 h 10 Le mythe d'Orphée : œuvres de Tromboncino, Cara, Pesanti, Monteverdi, Liszt.

Jeudi 18 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Jeu : Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port (Morgat).
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Hugo, lu par Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
Variétés, info-magazine...
14 h 30 Le monde est un théâtre : la France.
15 h 30 Quarté à Saint-Cloud.
16 h Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
Magazine de l'informatique.
17 h 35 La chance aux chansons.
18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 15 Série : Mandrin.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.
20 h Journal.
20 h Téléfilm : le Prussien.
De Jean L'Hote, avec E. Beauchamp (rediff.).
Au scandale de tous les siens, Marie a vécu cinquante ans avec un prisonnier allemand venu travailler en Lorraine en 1915. Quand Marie meurt, ses proches parents fouillent entièrement la maison et méprisent « le Prussien ». Une peinture vivante et cruelle des mentalités paysannes.
22 h D'homme à homme : naissance d'une maison de bois. Emission de P. Dumayet.
Qu'est-ce qu'une maison ? Comment la fabriquait-on ? Que sont devenus les charpentiers ? Un jeune ethnologue a étudié l'architecture rurale dans l'Oise.
22 h 55 Journal.
23 h 10 Choses vues : Hugo lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Les petites canailles.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Simon et Simon.
Nº 1 : Les aventures rocambolesques de deux détectives privés en Californie.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Les jeunes et leur information.
15 h 25 Sports été.
Cyclisme : Tour de France ; à 17 h, canoë-kayak à Thonon-les-Bains ; à 17 h 40, escrime : championnats du monde, à Barcelone.
18 h Récré A 2.
Zora la rousse.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Journal du Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Enfants de chœur.
Film franco-italien de Ducio Tessari (1973), avec R. Steiger, R. Schaffino, R. Taylor, C. Brasseur, G. Garko, A. Giuffre.
En 1943, dans le désert de Libye, des soldats de nationalités différentes et une ambulancière grecque se disputent une cantine contenant deux millions de livres sterling. Une comédie satirique sur l'envers de la guerre. La dérision n'arrive pas à percer. Les gags sont poussifs.
21 h 55 Alain Decaux raconte Victor Hugo.
Réal. J. Trefouel.
Première émission d'une série de quatre sur l'auteur des Contemplations. *Portrait littéraire et politique de Hugo à partir des textes, de lettres, de photos et de visites sur les lieux où l'écrivain a séjourné : Besançon, Villequier, l'exil à Guernesey. L'épopée du grand poète qui voulait « être Chateaubriand ou rien », racontée par l'historien du petit écran.*
22 h 55 Journal.
23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : La panthère rose.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 25 Cinéma sans visa.
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20 h 40 Cinéma tunisien : Aziza.
Film tuniso-algérien d'A. Ben Ammar (1979), avec Y. Khlat, R. Ben Amor, D. Rammes, M. Zinet, M. Nourredine, T. Jebali (v.o., sous titrée).
Un petit affairiste pousse son père à vendre sa maison de la Médina de Tunis, pour s'installer dans une cité de la périphérie. La nièce du vieil homme observe et juge. La Tunisie à l'heure du développement industriel, la prise de conscience et la liberté féminines. Etude sociale importante.
22 h 15 Témoignages.
Débat autour du film avec J.-C. Guillebaud, J. Lacouture, A. Ben Ammar, les écrivains Raymonda Tawil et Hélé Bejt.
22 h 50 Journal.
23 h 15 Histoire de l'art : Claude Monet.
Série d'A. Ferrari.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Sonate en ut mineur, *de G. B. Pescetti, interprétée par Marielle Nordman.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 ; 7 h 45, Ellis island ; 8 h 30, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h, Cabou Cadin (et à 12 h 20 et 17 h 30) ; 9 h 25, **Siège,** film de P. Donovan et M. O'Connel ; 10 h 50, **Hercule et la reine de Lydie,** film de P. Francisci ; 13 h 35, L'hôtel en folie ; 14 h 5, **Harlequin,** film de S. Wincer ; 15 h 35, **P'tit Con,** film de G. Lauzier ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaire ; 19 h 10, L'esclave Isaura ; 19 h 45, Top 50 ; 20 h 30, **L'amour fugitif,** film de P. Ortega ; 22 h 5, **Dortoir des grandes,** film de P. Unia ; 23 h 35, **Laurel et Hardy au Far-west,** film de J.-W. Horne ; 0 h 35, Les pionniers du Kenya ; 1 h 25, Festival de jazz d'Antibes 1984 ; 1 h 55, L'homme au Katana.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance :** deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : Uwe Johnson) ; 9 h 5, **Matinée sciences et symboles :** colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (la place de l'homme dans le monde l'être et le non-être dans la pensée de l'Inde) ; 10 h 30, **Musique :** miroirs ; 11 h 10, **Répétez, dit le maître :** l'enseignement du français ; 11 h 30, **Feuilleton :** le dossier nº 113 ; **Radio festival,** en direct de Montpellier ; 12 h 45, **Panorama :** Moyen Age ; 14 h, **Un livre, des voix :** « Milady », de Olivier Merlin ; 14 h 30, **Communauté des radios publiques :** Karl Marx, dernier voyage, dernier retour ; 15 h 30, **Musique :** musicomanie (été 85, le paysage de la France, à Nice, « Acropolis », un nouvel espace pour toutes les musiques du monde) ; 17 h 10, **Le pays d'ici,** à Orange ; 18 h, **Subjectif :** Agora (Olivier de Kersauson) ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; 19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine :** la traumatologie ;

20 h Musique, mode d'emploi : Clara Haskil.

20 h 30 « Un fantôme pour James », de Serge Martel. Avec P. Bonzans, C. Mann, H. Labussière... (rediff.).

21 h 30 Festival de Montpellier : « El tango », avec Milva, Astor Piazzola et le Quintette de tango contemporain.

22 h 30 Autour des arts du récit, en direct du Festival de radio-France et de Montpellier.

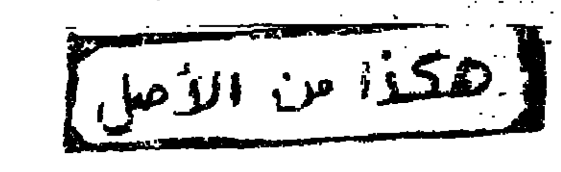
FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique :** Hans Eisler ; 7 h 10, **Réveille-Matin** ; 9 h 8, **Occitanes** ; 12 h 5, **Le temps du jazz** ; 12 h 30, **Récitals :** œuvres de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 4, **Remaniements :** œuvres de Beethoven, Schumann, Stockausen, Ravel ; 17 h, **L'imprévu** ; 18 h 30, **Récital** (en direct de la salle Molière) : Florent Boffard, piano, interprète des œuvres de Beethoven, Scriabine, Schumann ; 20 h 5, **Jazz** (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice et du Festival de Juan-les-Pins) : Miles Davis.

20 h 34 Avant-concert.

21 h 30 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur de Montpellier) : *Evocation El Puerto, Triana,* d'Albeniz ; *2e Concerto pour piano et orchestre en sol mineur,* de Prokofiev ; *l'Ombre du souvenir,* de Gagneux ; deux suites du *Tricorne,* de M. de Falla par l'Orquestra de la ciudad de Barcelona, dir. A. Ros-Marba, sol. M. Rudy, piano.

0 h 10 Le mythe d'Orphée : œuvres de Gluck, Offenbach.



DÉFENSE

LA PROGRAMMATION MILITAIRE

M. Hernu conteste l'analyse de M. Fillon

Interrogé au lendemain du défilé du 14 juillet à Paris, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a contesté, à RTL, l'analyse parue dans *le Monde* du 13 juillet sous la signature de M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, et consacrée au débat sur la révision de la loi de programmation militaire 1984-1988.

« *On me dit*, a expliqué M. Hernu, *que le budget de la défense ne s'accroît pas suffisamment. J'ai même lu qu'il ne se serait accru que de 0,5 % en volume par an. Je peux affirmer que c'est inexact. L'augmentation est du double, 1 % par an de plus. Qui en a fait autant avant 81 ? De plus, les dépenses d'équipement, celles qui permettent la modernisation des matériels, se sont accrues de 2 % par an en volume, soit un taux de croissance supérieur à celui de la richesse nationale.*

» *Voilà la vérité, mais il y a plus : les crédits de paiement consacrés aux équipements en 1985 atteignent plus de 71 milliards de francs; bien supérieurs d'ores et déjà aux 66 milliards que, par exemple, un jeune député, M. Fillon, doute de voir atteints l'année prochaine. Ces doutes ne sont pas fondés.*

» *En ce qui concerne les avions, il y a eu, contrairement à ce qui a été affirmé par l'opposition, 108 avions livrés entre 1982 et 1983 dont 32 Mirage 2000 contre 81 avions livrés entre 1977 et 1981. Alors je rappelle que la précédente loi de programmation prévoyait la commande de 83 Mirage-2000. Il y a eu combien de commandes ? 48. Je ne veux pas polémiquer, mais je suis bien obligé de le rappeler. Soit 35 avions de moins qu'en 84 et 85. J'ai fait beaucoup plus que mes prédécesseurs et l'armée de l'air possédera bien 450 avions de combat en ligne.* »

RELIGION

L'évêque de Poitiers désapprouve le livre du cardinal Ratzinger

Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers et président de la commission sociale de l'épiscopat français, n'est pas d'accord avec le dernier ouvrage du cardinal Joseph Ratzinger, *Entretien sur la foi* (Fayard). Il l'explique dans une interview que publie l'hebdomadaire *la Vie* daté 18 juillet.

« *Je me sens tout à fait libre de parler*, affirme l'évêque de Poitiers, *car je vis un sentiment très fort de communion avec le pape Jean-Paul II et avec les autres évêques.* » Il ajoute : « *On peut émettre des points de vue différents, voire des désaccords, sans pour autant détruire la communion en Eglise. Personnellement, je trouve les constats du cardinal très durs et très systématiques. Toute l'évolution de l'Eglise depuis le concile est passée au crible, et il ne voit partout que dérive et perversion.* »

Mgr Rozier reconnaît « *certaines bavures* » que dénonce le préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi. Mais « *la vie de l'Eglise n'est pas là*, affirme-t-il : *elle est tout autre chose* ». Depuis vingt ans, on assiste à « *un progrès qualitatif de l'Eglise* ».

L'évêque de Poitiers affirme en outre : « *Le cardinal va jusqu'à prétendre que les conférences épiscopales n'ont pas de contenu ecclésial. Il y a là, me semble-t-il, une grave question. Je me demande alors ce que devient la collégialité apostolique, qui, pour moi, est une donnée de la foi.* »

ÉDUCATION

● *Une option « analyse du monde arabe » à Sciences-Po.* – Une nouvelle option intitulée « *analyse du monde arabe contemporain* » sera ouverte à la rentrée 1985 par l'Institut d'études politiques de Paris (IEP). Cette nouvelle filière prépare au diplôme d'études approfondies (DEA) d'études politiques délivré par Sciences-Po depuis plusieurs années. Elle s'adresse aux étudiants de troisième cycle déjà diplômés de l'IEP de Paris, aux titulaires d'une maîtrise d'histoire, de sociologie, de sciences politiques ou de sciences économiques, ou de diplômes équivalents. Elle vise à former, chaque année, une quinzaine de spécialistes français ou étrangers possédant au départ une bonne connaissance de la langue arabe et une solide formation en sciences sociales.

● *L'ancien inspecteur d'académie de Lozère réhabilité.* – Le conseil d'Etat vient d'annuler pour excès de pouvoir le décret du président de la République qui, en 1982, avait mis fin aux fonctions de M. Jean Monchambert, inspecteur d'académie de la Lozère (*le Monde* du 28 décembre 1982), aujourd'hui proviseur du lycée technologique Marie-Curie à Marseille. Un grave contentieux avait à l'époque opposé M. Monchambert au Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) qui lui reprochait des « *actes d'autoritarisme* ». L'éviction de l'inspecteur d'académie avait été annoncée dans le bulletin local du SNI trois mois avant la décision officielle. Dans son arrêt du 8 juillet 1985, le Conseil d'Etat juge que « *le comportement de M. Monchambert n'a comporté aucun élément de nature à justifier une sanction disciplinaire* ». (Corresp.)

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Des ombres sur La Vie claire

Obstacle final de la première étape pyrénéenne et difficulté inédite du Tour de France, la montée de Luz-Ardiden (13 kilomètres à 7,5 %) a donné lieu mardi 16 juillet à une vigoureuse bataille de grimpeurs, dominée par l'Espagnol Delgado, qui a résisté au retour du Colombien Herrera. Sur ce secteur décisif, Greg Lemond s'est montré supérieur à son leader Bernard Hinault, qu'il a été contraint de ménager.

Classé dix-huitième, à 4 mn 5 sec. de Delgado et à 1 mn 13 sec. du groupe principal Kelly, Lemond, Zoetemelk, le Breton a cependant conservé le maillot jaune.

De notre envoyé spécial

Luz-Ardiden. – Lâché sur les pentes du Tourmalet à 40 kilomètres de l'arrivée, Bernard Hinault n'a perdu qu'une minute dans la longue montée de Luz-Ardiden. Il s'agit d'un exploit en retrait que seul pouvait réaliser un superchampion habité par le courage et l'orgueil.

La qualité d'un coureur se vérifie dans l'adversité, disait l'ancien directeur sportif Léo Véron. Hinault en administre la preuve depuis Saint-Etienne et chaque jour qui passe ajoute à ses mérites. Après avoir subi le handicap d'une chute douloureuse, il a surmonté une défaillance consécutive à un début de bronchite.

La situation créée par ces événements risque pourtant de provoquer des remous au sein du groupe La Vie claire, car le suivant immédiat de Bernard Hinault n'est autre que son propre équipier Greg Lemond, et celui-ci n'a pas renoncé à toute ambition.

Tandis que le Breton en difficulté tentait vainement de rétablir le contact dans les lacets de *Luz-Ardiden noyés de brouillard*, l'Américain, au mieux de sa forme, caracolait à l'avant et convoitait la victoire d'étape. Il dut freiner son action, à la demande du directeur sportif Paul Koechli, pour ne pas nuire à Hinault. Mais, en contribuant à sauver celui-ci, il sacrifia ses propres chances et laissa sans doute passer une occasion unique de s'emparer du maillot jaune.

En son for intérieur, Lemond estime qu'on a beaucoup exigé de lui et que, si Bernard Hinault s'est tiré d'affaire, il est, pour sa part, le grand perdant de la première étape pyrénéenne. N'a-t-il pas fait un marché de dupe en quittant Renault pour La Vie claire ? On peut le supposer, même s'il a obtenu des conditions financières très avantageuses. D'aucuns affirment que sous les ordres de Cyril Guimard, son directeur sportif de l'an passé, il aurait remporté le Tour 1985.

Bernard Tapie considère, quant à lui, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Si Hinault gagne le Tour de France devant Lemond, ce dernier sera payé de retour en gagnant le mois prochain le Tour du Colorado devant Hinault. Reste à savoir si les deux épreuves ont le même impact.

JACQUES AUGENDRE.

Les résultats

TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Dix-septième étape Toulouse-Luz **Ardiden.** – 1. Delgado (Esp.), les 209.500 km en 6 h 57'21" ; 2. Herrera (Col.) à 25" ; 3. Parra (Col.) à 1'29" ; 4. *Kelly (Irl.) à 2'52"* ; 5. *Lemond* (E.U.) m.t. ; ...18. Hinault (Fr.) à 4'5" ;...

Classement général. – 1. Hinault (Fr.) 91 h 26'28" ; 2. Lemond (E.U.) à 2'25" ; 3. Roche (Irl.) à 5' ; 4. Kelly (Irl.) à 6'19" ; 5. Anderson (Aus.) à 7'28" ;...

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Deuxième étape de la deuxième partie, Sainte-Marie-de-Campon- Luz Ardiden. – 1. Cannins (It.), les 54,100 km en 4 h 55'22" ; 2. Longo (Fr.) à 9'13" ; 3. Wang Li (Ch.) à 9'36" ; 4. Bonamoni (It.) m.t. ; 5. Broca (Fr.) à 11' ;...

Classement général. – 1. Cannins (It.) 14 601 pts ; 2. Longo (Fr.) 13 249 pts ; 3. Odin (Fr.) 12 512 pts ;...

FOOTBALL

Les Girondins « roulent » pour un constructeur automobile allemand

De notre envoyé spécial

Pas de grosses surprises sur les stades pour la reprise du championnat de France de football de première division. Toulouse, Paris SG, Lens, Lille, Le Havre et Bordeaux ont pris le meilleur départ. Surprenant, en revanche, le nouveau commanditaire des champions de France en titre : une marque automobile allemande.

Bordeaux. – Le « blitz ». Il y a quarante ans, on éteignait tout. Peur des bombardements. On met aujourd'hui tous les projecteurs en batterie. Changement de lieu et d'époque. Il n'est plus question, à Bordeaux, que de collaboration *entre le football et la marque allemande* Opel, dont l'emblème est le cercle coupé d'un éclair stylisé, symbolisant le blitz.

Pour la reprise du championnat de France, ce sigle s'étalait sur le maillot des Girondins pour ce qui *pourrait bien être le plus beau coup* publicitaire de l'année : l'arrivée d'Opel comme commanditaire unique des champions de France. « *C'est, en tout cas, le plus gros contrat de sponsoring jamais négocié en France avec un club de football* », assure Jean-Claude Darmon, qui a encore joué les intermédiaires en tant que directeur national de la promotion à la Fédération et à la Ligue de football, et surtout en tant que PDG de la SEP-Média foot, une société privée spécialisée dans le sponsoring.

L'annonce, au début du mois de juillet, du retrait soudain de Malardeau, le traditionnel partenaire financier des Girondins, avait surpris tout le monde. L'entreprise de bâtiment régionale ne pouvait plus assumer la charge d'une équipe dont *le renom dépasse désormais de loin* les frontières de l'Hexagone, puisque les champions de France sont aussi allés, la saison dernière, jusqu'en demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

« *Il a fallu s'engager très vite*, explique M. Maurice Kniebihler, un Alsacien de cinquante-six ans, directeur d'Opel en France. *D'autres acteurs étaient sur les rangs, notamment des médias, et le championnat reprenait deux semaines après.* » Or Opel venait de signer un contrat d'un an avec l'équipe de Toulon, qui évolue également en première division. Tout a été conclu en l'espace de deux jours.

Le contrat liant Opel aux Girondins porte sur trois ans, révisable à la fin de chaque saison par chacune des parties. « *Mais quand on se marie, ce n'est pas pour divorcer* », commente M. Claude Bez, le président des Girondins, visiblement satisfait d'avoir trouvé en si peu de temps un nouveau commanditaire de l'envergure d'Opel. Selon M. Bez, le contrat garantirait à son club quelque 5 millions de francs dès la première annnée. Sans doute plus par la suite. A noter que Malardeau ne s'est pas totalement retiré et *se consacrera au soutien des jeunes* du centre de formation du club.

Pour Opel, marque allemande sous contrôle de General Motors, le numéro un mondial de l'industrie automobile, l'exemple est venu de l'Europe, où trois prestigieuses équipes, la Fiorentina, Feyenoord et le Standart de Liège portent déjà le « Blitz » sur leurs maillots. « *Je suis convaincu que mes clients sont dans les stades* », *affirme M. Kniebihler*, qui est le premier industriel de l'automobile, hormis le cas particulier de Peugeot à Sochaux, à investir aussi massivement dans le football.

I. L.

LES RÉSULTATS

*Bordeaux b. Nice	1-0
*Toulon et Nantes	0-0
*Monaco et Sochaux	1-1
*Laval et Auxerre	0-0
Lens b. *Metz	3-2
*Lille b. Brest	3-1
*Toulouse b. Nancy	4-1
A Reims : Paris S.-G. b. Bastia	4-2
*Strasbourg et Rennes	1-1
*Le Havre b. Marseille	1-0

ATHLÉTISME

Steve Cram dans la légende du 1 500 mètres

Trois jours après les six mètres franchis par le Soviétique Bubka à la perche, une autre grande « barrière » de l'athlétisme a été repoussée, le 16 juillet, à l'occasion du grand prix de Nice : le Britannique Steve Cram a couru le 1 500 mètres en moins de 3 min. 30 sec. Très exactement : 3 min. 29 sec. 67, soit 1 sec. 10 de moins que le précédent record du monde détenu par son compatriote Steve Ovett depuis le 4 septembre 1983 à Rieti. Cet exploit a été complété par celui du champion olympique marocain du 5 000 mètres Said Aouita, qui, au cours de la même course, est également passé sour le « mur » des 3 min. 30 sec. et aurait pu faire mieux s'il n'avait pas été gêné dans les cinq cents derniers mètres.

[Né le 14 octobre 1960 à Gateshead, Steve Cram s'impose comme le meilleur *miler* de la décennie. Athlète à la morphologie idéale pour un coureur de demi-fond (1,84 m et 70 kg), il a été champion d'Europe junior du 3 000 mètres en 1979. Après avoir terminé huitième sur *1 500 mètres, aux Jeux olympiques* de Moscou, il n'a plus raté un grand rendez-vous : en 1982 à Athènes, il est champion d'Europe du 1 500 mètres, distance où il s'impose encore à Brisbane lors des championnats du Commonwealth ; l'année suivante, il gagne la coupe d'Europe du 1 500 mètres avant de devenir champion du monde à Helsinki ; en 1984, blessé au tendon d'Achille, il laisse échapper la médaille d'or à Los Angeles, mais il arrache la médaille d'argent.

Il ne manquait à Steve Cram qu'un record pour se situer définitivement dans la lignée des grands coureurs que furent l'Australien Herb Elliott, le Néo-Zélandais Peter Snell et l'Américain Jim Ryun. C'est désormais chose faite. Pour bien mesurer l'importance de la performance accomplie à Nice, il faut considérer que trente ans se sont écoulés exactement depuis que les Hongrois Iharos et Tabori avaient été les premiers hommes à courir le 1 500 mètres en moins de 3 min. 40 sec."

A. G.

● ESCRIME : *un Français blessé aux championnats du monde.* – Après Mauro Numa, qui a enlevé le titre individuel le 13 juillet, l'Italie est devenue, le 16 juillet à Barcelone, *championne du monde au fleuret* par équipe en battant la RFA, tenante du titre, par 9 victoires à 6. La troisième place est revenue à l'Union soviétique, victorieuse de la RDA par 8 à 7. Au cours de cette épreuve, le Français Philippe Conscience, âgé de vingt-quatre ans, a été grièvement blessé à l'aine par la lame du Polonais Bogdan Zych brisée en assaut. Opéré d'urgence, le Racingman, qui a été touché dans des circonstances analogues à celles ayant coûté la vie au Soviétique Vladimir Smirnov en 1982, était hors de danger dans la soirée.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU MERCREDI

LE QUIZ

Ces événements ont fait la « une » de l'actualité il y a quelques semaines ou quelques mois. Si vous êtes un lecteur assidu du *Monde*, vous devriez retrouver sans mal les réponses exactes.

1. A qui ou à quoi Brice Lalonde a-t-il comparé Lionel Jospin pendant la campagne des élections européennes ?
a) A un calife ;
b) A un émir ;
c) A un ayatollah.

2. « Ex-président cherche emploi lucratif. » C'était le titre d'une publicité du magazine américain *Newsweek*. En dessous on pouvait voir la photo souriante de :
a) Valéry Giscard d'Estaing ;
b) Richard Nixon ;
c) Jimmy Carter.

3. On a beaucoup parlé de Coronet. A propos :
a) D'un produit toxique ;
b) D'un satellite de communication ;
c) De la nouvelle Citroën.

4. Quel chef de gouvernement s'est plaint publiquement d'avoir été censuré par la télévision française :
a) Bettino Craxi ;
b) Margaret Thatcher ;
c) Felipe Gonzalez.

5. « Cette liste conduite par Mme Simone Veil, qui n'a aucune compétence en matière européenne, qui n'y connaît rien. » Amabilité prononcée en 1979 par :
a) M. Bernard Pons ;
b) M. Jacques Chirac ;
c) M. Jean Lecanuet.

6. Quel homme politique français a eu cette réflexion face à un supporter lui parlant de diriger le gouvernement : « Mon vieux, c'est pas demain la veille, car en ce qui me concerne, j'ai déjà donné. » ?
a) Michel Rocard ;
b) Jacques Chirac ;
c) Jacques Chaban-Delmas.

7. « Les salariés sont des espèces d'esclaves, même si leurs salaires sont élevés. » C'est l'opinion de :
a) Georges Marchais ;
b) Colonel Kadhafi ;
c) Constantin Tchernenko.

8. « Héros de l'Union soviétique. » C'est la récompense bien méritée reçue par :
a) L'avant-centre de l'équipe de football de Kiev ;
b) Le médecin traitant d'Andreï Sakharov ;
c) Le pilote qui a abattu les deux cent soixante-neuf passagers du Boeing sud-coréen.

9. Billet de Claude Sarraute intitulé « Duettistes » en avril dernier. Il racontait les aventures de :
a) Jean Poiret et Michel Serrault ;
b) Jean Lanzi et Laurent Fabius ;
c) Jean Carmet et Pierre Richard.

10. Vente aux enchères chez Sotheby's à Londres de carnets pas comme les autres. Leur auteur :
a) Adolf Hitler ;
b) « Che » Guevara ;
c) Khrouchtchev.

Solution dans notre prochain numéro

SOLUTION DU JEU DU MARDI (A la tribune)

1 : mort ; 2 : le pragmatisme du quotidien ; 3 : gestionnaire ; 4 : de l'ultra-droite ; 5 : l'anti-égalitarisme ; 6 : politise ; 7 : ce que nous ne faisons pas ; 8 : hérauts ; 9 : « de gauche » ; 10 : politique ; 11 : la bonne nouvelle de ; 12 : le peuple ; 13 : stars de l'écran et de la chanson ; 14 : la gauche et la droite ; 15 : vieillerie ; 16 : bien-pensants ; 17 : elle-même ; 18 : la droite ; 19 : pavillon ; 20 : ses étendards ; 21 : le peuple de gauche ; 22 : plus qu'avant ; 23 : des classes ; 24 : impitoyable.

- **1 à 5 réponses exactes :** Vous faites partie de la troisième gauche : celle qui n'a jamais entendu parler de Jean Poperen.
- **6 à 10 réponses exactes :** Un effort. Mais vous sous-estimez le poids de l'idéologique. Vous risquez d'être sur la pente du déviationnisme. Ne seriez-vous pas prêt à croire à la mort du politique ? Soyez vigilant.
- **11 à 14 réponses exactes :** Vous vivez la prise de conscience des masses à la lumière des grands discours. Vous les écoutez attentivement, devinant la phrase qui va suivre. Mais votre militantisme sincère ne vous évite pas tous les pièges du quotidien. Un peu plus de cynisme et vous améliorerez votre score.
- **15 à 19 réponses exactes :** Les courants du PS n'ont plus de secrets pour vous. Mais, face à l'écume soulevée par le courant A, vous vous demandez encore s'il faut plonger ou faire du surf.
- **20 à 23 réponses exactes :** Vous devriez être membre d'honneur du CERES. L'idéologie est une science que vous maîtrisez parfaitement. Mais peut-être allez-vous lancer une nouvelle gauche soviétique, néo-chevènementienne. Bon courage.
- **24 réponses exactes :** Franchement, un ministre comme vous n'a-t-il pas mieux à faire que les Jeux du mardi ?

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4011

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II					■				
III						■			
IV									
V		■						■	
VI			■				■		
VII		■							■
VIII								■	
IX				■			■		
X									
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Cocos d'Australie. – II. L'eau courante des Pétrocoriens. Apportée par un bras droit, mais non par une main gauche. – III. Court sujet. Raccourci pour un transport urbain. – IV. Ils sont généralement rémunérés pour travailler à l'œil. – V. Les petits font parfois de grandes choses. – VI. Eclat de rire. On ne le garde pas sans mal, mais on le quitte souvent avec peine. Objet d'une réduction souvent onéreuse. – VII. Mots pour maux. – VIII. Devient caduque avec une majorité. – IX. Se débat parfois longtemps avant d'être arrêtée. Interjection. Personnel. – X. L'excellence de la chaire. – XI. Possessif. Entrave pour l'étrave.

VERTICALEMENT

1. Il est traité comme un chien. – 2. Paya cher une invitation à manger. Ses exploits aériens en ont soufflé plus d'un. – 3. Soutirer en douceur. Prix de l'argent. – 4. Elément d'un plat. – 5. Un ténébreux personnage. – 6. Tempête sous un jeune crâne. Enragée ou mordue. – 7. Claque pour le chef. Point répété. Lettres en franchise. – 8. Roule les épaules. Se démettent sans préavis. Dans ce lieu. – 9. Sacrifices dits vains par celui qui n'a pas la foi. Attend qu'on l'introduise avant de pénétrer dans les lieux.

Solution du problème n° 4010

Horizontalement

I. Tronc. A.O.F. – II. Rut. Ongle. – III. Ame. – IV. Pé. Ashram. – V. En-tête. Ne. – VI. Origine. – VII. Insipide. – VIII. Auer. En. – IX. Ta. Eh ! – X. Ere. Ami. – XI. Chamonix.

Verticalement

1. Trapéziste. – 2. Rumen. Arc. – 3. Ote. Tosa. Eh ! – 4. Aérium. – 5. Constipé. E.M. – 6. Hégire. – 7. Agir. Id. Han ! – 8. OL. Année. Mi. – 9. Fermée. Noix.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 18-07 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 juillet à 0 heure et le jeudi 18 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

Les hautes pressions prolongées par une dorsale vers la France protègent relativement bien le pays de la circulation perturbée, qui est rejetée au niveau des îles britanniques. Un passage frontal jeudi n'aura qu'une faible activité.

Jeudi : Beau temps légèrement brumeux sur la majeure partie de la France. Les températures de l'ordre de 10 degrés dans l'intérieur et de 13 à 15 degrés sur les côtes atteindront environ 19 à 20 degrés sur les bords de la Méditerranée.

Des nuages passagers aborderont les côtes de la Manche, donnant de faibles ondées éparses.

Au cours de la journée un passage nuageux traversera la moitié Nord donnant de petites pluies éparses au nord-est de la Seine. Une évolution orageuse s'amorcera près du relief en soirée. A l'arrivée de cette ligne nuageuse sur le nord du Massif Central et des Alpes, des orages locaux vont éclater le soir.

Sur la moitié Sud persistance d'un temps chaud et bien ensoleillé toute la journée.

Sur la moitié Nord, après le passage des nuages de belles éclaircies vont se développer à nouveau.

Les températures maximales seront de 20 à 22 degrés près de la Manche, 24 à 25 degrés sur la moitié Nord, 26 à 30 degrés sur la moitié Sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 16 au 17 juillet) : Ajaccio, 30 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Bréhat, 19 et 11 ; Brest, 20 et 9 ; Cannes, 20 (mini) ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 27 et 10 ; Dijon, 23 et 15 ; Dinard, 20 et 9 ; Embrun, 29 et 13 ; Grenoble-St-M.-H., 14 (mini) ; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 14 ; La Rochelle, 23 et 15 ; Lille, 21 et 11 ; Limoges, 22 et 14 ; Lorient, 20 et 11 ; Lyon, 25 et 14 ; Marseille-Marignane, 30 et 18 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 22 et 17 ; Nice-Côte-d'Azur, 27 et 20 ; Paris-Montsouris, 24 et 10 ; Paris-Orly, 26 et 14 ; Pau, 22 et 17 ; Perpignan, 30 et 21 ; Rennes, 23 et 10 ; Rouen, 21 et 8 ; Saint-Étienne, 25 et 12 ; Strasbourg, 21 et 14 ; Toulouse, 25 et 15 ; Tours, 24 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 21 ; Genève, 25 et 13 ; Lisbonne, 26 et 18 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 34 et 18 ; Rome, 31 et 19 ; Stockholm, 21 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du lundi 15 et mardi 16 juillet :

DES DÉCRETS

- Relatif à l'Observatoire de Paris.
- Modifiant les décrets du 25 juillet 1960 portant réorganisation du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et réorganisation du concours d'entrée à l'École normale supérieure de jeunes filles.

UN ARRÊTÉ

- Portant modalités d'application du décret du 15 juin 1982 relatif à la liste des titres requis des candidats à l'admission en 1985 dans les centres régionaux de formation de professeurs d'enseignement général de collège.

Et au *Journal officiel* du mercredi 17 juillet :

DES DÉCRETS

- Pris pour l'application de l'article 41 de la loi du 2 août 1984 relative aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion.
- Portant création d'un Institut national des sciences appliquées.
- Relatif au statut particulier des professeurs de sport.
- Relatif au statut particulier des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse.
- Relatif au statut particulier des chargés d'éducation populaire et de jeunesse.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

(par ordre alphabétique)

● **ESSEC** (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales)

Mmes et MM. Sonia Abecassis (70e), Nathalie Alquier (133e), Jean-Christophe Amy (69e), Philippe Anton (164e), Jérome Arnaud (85e), Marie Asselin (33e), Marielle Attal (142e), Cyril Aubry (10e), Marie Aubry (134e), Marc Augier (96e), Jean-Thierry Augustin (157e), Gérald Denis Azancot (30e), Christophe Babule 32e), François Bacchetta (189e), Catherine Baudin (211e), Anne Baylac-Martres (60e), Isabelle Belhais (90e), Jean-Denis Bellon (80e), Hervé Belœuvre (108e), Stéphane Bensahel (75e), Arnaud Bernaert (57e), Bruno Bernard (9e), Sophie Berro (126e), Jérome Bert (27e), Gianni Bianco (198e), Nicolas Bloch (98e), Carole Bollani (167e), Domitille Bonnel (171e), Magali Bonnet (38e), Eric Bordes (47e), Antoine Botton (de) (36e), François Bouttaz (50e), Delphine Boy (83e), Eléonore de Boysson (153e), Yvan Briery (45e), Sophie Brugnon (64e), Alain Brun-Cosme (185e), Pierre Calvet (46e), Olivier Calvez (12e), Olivier Caminade (191e), Enrico Cartocci (37e), Benoit Catherine (77e), Magali Chabas (34e), Frank Chabert (79e), Christine Charron (169e), Grégoire Chertok (35e), Bertrand Clavel (81e), Etienne Colella (118e), Christophe Condat (124e), Olivier Convert (212e), Christophe Corbe (58e), Pascal Corcelette (28e), Valérie Cornillon (54e), Sandrine Coumert (173e), François Crépeaux (176e), Catherine Dahiez (13e), Emmanuelle Debard (92e), Eric Delannoy (166e), Joël Derrien (224e), Valérie Descours (149e), Cyrille Deverre (210e), Stéphane Deyrolle (172e), Pierre Dhaussy (175e), Thierry Dorne (206e), Nathalie Dousteyssier (123e), Catherine Ducry (168e), Sandrine Dufour (141e), Philippe-Guy Dumont (214e), Thierry Ehlinger (15e), Eric Eugène (31e), Jean-Luc Eymery (6e), Bertrand Faivre (109e), Jacques Faveyrol (48e), Olivier Feray (144e), Eric Festy (93e), Stève Fiehl (127e), Bertrand Finet (23e), Nicolas Fourrier (106e), Xavier Freynet (61e), Cécile Frot-Coutaz (42e), Thibault Fulconis (136e), Fabrice Galzin (201e), Patrice Genre (220e), Franck Girard (135e), Philippe Golliot (215e), Serge Grebert (145e), Nadia Grec (223e), Pascal Guasp (115e), Agnès Haegel (100e), Marc Hauser (120e), Marc Heller (216e), Xavier Hermen (29e), Vincent Hillenmeyer (117e), Thierry Holtz (196e), Bruno Ipponich (147e), Hélène Irrmann (110e), Valérie Janier-Dubry (140e), Cyril Kalfon (62e), Pierre Kalfon (177e), Hélène Kayanakis (76e), Karim Khali (163e), Ron Kirchner (154e), Denis Klenkle (107e), Christine Lacoste (14e), Eric Lambert (105e), Marc Lansonneur (219e), Jean-Philippe Laraque (181e), Hélène Lassalle (40e), Marie-Agnès Lassus (59e), Elisabeth Laville (44e), Joëlle Le Breton (16e), Christophe Lecarme (5e), Aymeric Le Coz (195e), Elisabeth Lefebvre Plinval Salgues (de) (183e), Anne-Françoise Lefebvres (84e), Muriel Le Gal (119e), Hélène Legault (96e), Erwan Le Goff (68e), Valérie Legrand (71e), Marie-Pierre Lelièvre (72e), François Lemaire (170e), Pierre Le Manh (182e), Patrick Lemanski (56e), Cécile Leruste (63e), Loïk Lherbier (155e), Claire Lignereux (73e), Arnaud Loubes (151e), Bertrand Loy (152e), Fabienne Mailfait (164e), Patrick Maille (101e), Laure Malcor Deydier de Pierrefeu (160e), Frank Malegue (86e), Erik Maris (150e), Jean-François Martinat (66e), Eric Martin (148e), Isabelle Massa (82e), Jean-Fabrice Mathieu (217e), Florence Mayot (22e), Yann Mercier (24e), Louis Merino (213e), Stéphane Mesguiche (17e), Laurence Michelet (202e), Guillaume Miribel (de) (26e), Gérald Monbeig-Andrieu (111e), Valérie Morel (200e), Jean-Baptiste Morin (197e), Philippe Nataf (221e), Patrick Normand (207e), Marc Oppenheim (188e), Alain OuMedour (74e), Viviane Ourliac (222e), Hélène Parer (55e), Philippe Peharpre (114e), Frédéric Pellegrin (102e), Valérie Perotin (143e), François Perrot (199e), Cécile Perruchot (203e), Laurence Petit (180e), Jonathan Phelippeau (130e), Bruno Piacenza (51e), Benoît Pichard (52e), Rémy Pierre (139e), Jean-Paul Piques (67e), Bertrand Pirel (116e), Sandrine Poirier (103e), Jean-Nicolas Poisson (178e), Guillaume Poli (192e), Jean-Baptiste Pons (20e), Gilles Portail (88e), Luc Poyer (132e), Igor Quezel-Perron (21e), Clotilde Rabier (104e), Marie-Laure Raggi (99e), Gérard Raynor (8e), Philippe Reynier (162e), Laurent Rivet (43e), Richard Roll (190e), Nathalie Rondest (205e), Paul de Rosen (156e), Fabrice Rossignol (112e), Sandrine Roure (87e), Jean-Philippe Roussard (146e), Valérie Roux (161e), Sophie Rudent (122e), Marie-Noëlle Sarocchi (124e), Barbara Schmidt (39e), Pierre Sellier (11e), Philippe Sère (93e), Jean-Marc Servat (165e), Olivier Sibony (7e), Bertrand Soleil (95e), Marie-Pascale Soleilhavoup (186e), Pascal Stefani (3e), Natasa Stupar (4e), Richard Tailleferd (88e), Guy Talbourdet (137e), Sophie Tardivel (204e), Loïc Tassel (78e), Elisabeth Tessier (179e), Jean-Christophe Thévenin (41e), Christophe Thévenon (131e), Olivier Tholliez (187e), Frédéric Thomas (209e), Marie-Laurence Tibi (91e), Guy Tournaye (225e), Olivier Touzard (121e), Sandrine Trégimne-Régent (65e), Marie-Laure Trolliet (159e), Thierry Tron (128e), Christophe-Alexis Turpault (193e), Franck Vallée (174e), Eric Vandamme (25e), Anne Vangheluwe (1re), Franck Vangheluwem (194e), Laurence Verboux (19e), Laurence Vercken (53e), Thierry Vincent (216e), Charles Viriot (49e), Line-Laurence Vissot (129e), Isabelle Vizet (207e), Véronique Waldéner (18e), Valérie Wanquet (2e), Thierry Weil (113e), Hélène Zembra (158e), Charlotte Zweibaum (138e).

Par ordre de mérite

● **ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES, boulevard Jourdan, section des lettres, groupe S**

Mmes Anne Hermetet, Anne Lazarev, Sylvie Laurent, Béatrice Colin, Pauline Grenier, Florence Mauboules, Sophie Cœure, Adeline Petrin.

AGRÉGATIONS

● **GÉOGRAPHIE**

MM. Mmes Gérard Bastide (25e), Laurence Bernard (20e), Véronique Bertrand (9e), Serge Bourgeat (15e), Pascal Boyries (11e), Bernard Calas (5e), Claudine Castellani (21e), Sophie Darmaillac (12e), Pierre Derioz (4e), Bertrand Desailly (2e), Evelyne Deverin (23e ex), Catherine Giraud (31e ex), Etienne Grieu (1er), Valérie Guimoyas (33e), François Guyon (16e), Sylvie Jaglin (8e), Gabriel Jandot (22e), Hélène Jean (27e), Jean-François Laclau (28e), Marie-Claire Lenne (29e), Jean-Marie Malfroy (30e), Louis Marrou (23e), Elyette Maure (13e), Jean-Pierre Muller (6e), Anne Ouallet (26e), David Pierre Elien (17e), Chantal Porquet (7e), Alain Rauilly (19e), Florence Rey (10e), Yves Rondelet (14e), Bertrand Sajaloli (18e), François Torrente (31e), Eric Verrecchia (3e).

● **BIOCHIMIE-GÉNIE BIOLOGIQUE**

MM. Mmes Martine Badon née Cormet (6e), Pierre Benichou (7e), Christophe De La Roche Saint-André (13e), Catherine Dulac (7e), Philippe Eymard (13e), Michèle Hanouille (1re), Agnès Hemar (7e), Laurent Journot (11e), Eric Labouze (5e), Pierre-Noël Lirsac (1er), Michel Lorthioir (12e), Odile Rostaing Capaillon (3e), Philippe Suchet (10e), Dominique Weil (4e).

● **SCIENCES PHYSIQUES OPTION CHIMIE**

MM. Mmes Corinne Aflavena (22e), Catherine Ayrault (19e), Agnès Barnier Boudoul (26e), Nicole Berland (13e), François Boulet (25e), Christian Claverie (28e), Sophie Da (13e), Stéphanie Delarne (16e), Bruno Fosset (2e), Laurent Gilbert (10e), Roland Giustinati (29e), François Guyot (9e), Isabelle Hallery (17e), Joëlle Jeanjean Pirollet (24e), Ludovic Jullien (1er), Jean-Christophe Lacroix (8e), Daniel Laroque (21e), Hélène Lauron (5e), Véronique Lelièvre (5e), Catherine Liefroid (5e), Michel Loos (30e), Pascale Maldivi (11e), Françoise Mechin (20e), Claire Morvan (3e), Annie Rimbaud Bonnacorsi (23e), Véronique Stoven (12e), Freddy Szymczak (27e), Hélène Touraine (4e), Myriam Tourrol (18e).

VACANCES SPORTIVES

L'opération « Vacances sportives », proposée par l'Union sportive de la fédération de l'éducation nationale (USFEN) à Chambon (Charente-Maritime), privilégie tennis, (quatre cours flambant neufs), équitation, bicyclette, spéléologie, escalade, canoë-kayak, planche à voile et golf. Pour cadre, une belle demeure en pierre de taille située dans une propriété de 70 hectares de champs vallonnés avec une rivière, des falaises et des lacs. On y promet une nourriture de la ferme, abondante et de qualité.

L'USFEN ayant ouvert ses portes au grand public, nul n'est exclu, que l'on vienne en famille ou en solitaire. Sept jours, jusqu'au 24 août : adultes, 1 250 F ; moins de dix ans, 950 F. L'USFEN propose d'autres séjours et d'autres activités, parachutisme et tir à l'arc notamment, à la mer, à la campagne et en montagne.

★ **USFEN, 28, boulevard Bonne-Nouvelle, 75010 Paris. Tél. : (1) 770-85-72.**

COLLOQUE

JOURNÉES FERNAND BRAUDEL. – Le Centre de rencontres de Châteauvallon organise les 18, 19 et 20 octobre prochain, trois « Journées Fernand Braudel », pour faire connaître l'œuvre de l'historien et sa pensée.

Trois jours, trois thèmes : la Méditerranée, la France et le capitalisme. Fernand Braudel présidera les tables rondes auxquelles participeront des spécialistes de sciences humaines, mais aussi des écrivains et des responsables d'entreprise. Un animateur-journaliste de l'audiovisuel dirigera les débats.

★ **Centre de rencontres de Châteauvallon. 83190 Toulon-Ollioules. Tél. : (94) 24-11-76.**

LA PLANIFICATION DÉCENTRALISÉE A BORDEAUX. – L'Institut d'économie régionale du Sud-Ouest (Université de Bordeaux-I et UA-CNRS) organise, les 19 et 20 septembre à Bordeaux, un colloque sur le thème : « Planification décentralisée – les plans régionaux – les contrats Etat-Région premiers bilans »

★ **Informations : IERSO, université de Bordeaux-I, 33604 Pessac, tél. : (56) 80-61-50, poste 451.**

MEUBLES ANCIENS

DÉPISTAGE DES FAUX. – Des stages de connaissance des meubles anciens et de dépistage des faux ont lieu à Royan, du 25 au 31 août, du 8 au 14 septembre et du 20 au 26 octobre. Ces stages intensifs sont destinés aux professionnels du commerce des antiquités et aux amateurs de meubles anciens qui désirent en vérifier l'authenticité.

★ **IPA (Initiation aux pratiques artistiques), 8, rue Pierre-et-Victor-Billaud, 17200 Royan, tél. : (46) 05-46-99.**

MONITEURS

CAMPS D'ÉTÉ. – Les Amis des jeudi-dimanche, une association reconnue d'utilité publique, recherche des animateurs et animatrices majeurs et bénévoles pour le camp d'adolescents « difficiles » qu'elle organise, du 2 au 24 août, le long d'une rivière du Gard. Le camp est réparti en équipes autonomes de six adolescents et comporte de nombreuses activités.

★ **Contact : Nicolas Campluis, tél. : (1) 208-94-60, de 7 heures à 8 heures et Claude Servais, tél. : (6) 070-63-93 (bureau).**

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale.

« Cent tombeaux de gens de cirque, du caf-conc' et de la Belle Epoque », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise.

Pour les sept et douze ans : « Bonjour M. Rodin », promenade dans le musée, découverte du sculpteur et de ses contemporains. Tél. : (1) 277-23-31 Paris Baskets.

« Les cours des miracles : la corporation des voleurs et des mendiants, évocation des malingreux, des francs mitoux du grand coesre et des archisuppots », 15 h, métro Bonne-Nouvelle (devant la poste).

« Mouffetard et ses secrets », 15 h, métro Monge.

« Les impressionnistes », 15 h, hall musée Jeu de Paume.

« La bourgeoisie du dix-neuvième siècle sous le règne de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie. Décor des salons de l'Opéra, 12 h 30 et 15 h, hall d'entrée Opéra.

« Le vieux Vaugirard, jardins », 14 h 30, métro Vaugirard.

« L'arc de triomphe et son musée », 14 h 30, entrée passage souterrain, côté pair.

« Exposition Devaria au musée Renan-Scheffer, souvenirs de G. Sand », 15 h, 16, rue Chaptal.

« Le cimetière de Montmartre », 15 h, entrée avenue Rachel.

« Le village de Charonne restauré », 15 h, métro A.-Dumas.

économie

REPÈRES

Dollar : le glissement reprend à 8,68 F.

Sur des marchés des changes revenus au calme après les précisions données sur l'état de santé du président Reagan, le glissement du *dollar a repris mercredi 17 juillet : le cours du billet vert est revenu à* Paris de 8,76 F à 8,68 F, et à Francfort, de 2,88 DM à 2,86 DM. Ce glissement est attribué à l'attente de chiffres décevants sur la progression du produit national brut des États-Unis au deuxième trimestre 1985. Ces chiffres, qui seront publiés jeudi 18 juillet, devraient, selon les milieux financiers, traduire une révision en baisse de cette progression, donnée provisoirement pour 3,1 % le 20 juin dernier, sur une base annuelle : on parle de 2 % et même moins. Dans ces conditions, tous les marchés sont vendeurs de dollars.

Le franc français continue à monter par rapport au mark, dont le cours est revenu à 3,0350 F à Paris, au plus bas depuis dix-sept mois. La Banque de France a dû intervenir à nouveau pour freiner cette montée, vendant du franc à Paris et New-York et achetant pour *un milliard de marks environ.*

Population de la CEE : « Croissance zéro » ? 273 millions d'habitants dans la CEE.

Au 1er janvier 1985 la population de l'Europe des Dix s'élevait à 273 millions d'habitants, indique le Comité économique et social des Communautés européennes dans un rapport sur *« la situation démographique dans la Communauté ».* La population européenne tend peu à peu vers la croissance zéro puisque seule l'Irlande enregistre encore un indice de fécondité (nombre d'enfants par femme) supérieur au taux de renouvellement (2,1) des générations. La situation est jugée « préoccupante » par les auteurs du rapport qui constatent que la part *de la CEE dans le monde* passera de 8,8 % en 1950 à 3,3 % en 2025. L'Afrique qui comptait en 1950 le même nombre d'habitants que la CEE en comptera 852 millions en l'an 2000.

CONJONCTURE

Excédent de la balance commerciale en juin : 2 milliards de francs

Le déficit du commerce extérieur, qui était de 16 milliards de francs pour les cinq premiers mois de l'année, a été ramené à 14 milliards à la fin du premier semestre. Au *mois de juin, en effet, le solde commercial a été* excédentaire de 1,995 milliard de francs en données corrigées des variations saisonnières. En données brutes, l'excédent est de 2,474 milliards de francs.

Au cours du dernier mois, le montant des exportations s'est élevé à 75,919 milliards de francs en données corrigées, soit au même niveau que les mois précédents, mais en augmentation de 9,7 % par rapport à juin 1984. Les importations (73,924 milliards de *francs en données corrigées) ont diminué de* 4 % par rapport au mois précédent, mais augmenté de 1,5 par rapport à juin 1984.

Par secteurs, on note que le solde agro-alimentaire reste positif en juin de 2,3 milliards de francs, ce qui correspond à la moyenne mensuelle des cinq premiers mois, légèrement au-dessus de celle enregistrée en 1984 (2,1 milliards de francs). La facture énergétique est descendue à 13,2 milliards de francs, contre 15,6 milliards en mai et 19,3 milliards en avril. En 1984, le poste énergie avait été déficitaire de 15,6 milliards de francs en moyenne par mois. Quant au surplus dégagé par l'industrie (8,1 milliards de dollars), il reste conforme à la moyenne mensuelle constatée depuis un an et demi.

L'effet énergie

L'équilibre du commerce extérieur français est en grande partie déterminé par la valeur du dollar, par le prix des produits pétroliers et par l'écart de conjoncture avec les partenaires commerciaux de la France.

Ces trois éléments ont joué contre les *socialistes au cours de leur* première année d'exercice du pouvoir. En 1982, la croissance économique de la France a été de 2 %, alors que l'activité des sept principaux pays de l'OCDE baissait de 1 % (– 3 % aux Etats-Unis, – 1 % en Allemagne fédérale). De mai 1981 à juin 1982, le dollar avait augmenté de 25 %, passant de 5,41 F à 6,78 F. Quant au pétrole, il culminait à 34 dollars le baril, selon la décision de l'OPEP prise en octobre 1981, tandis que la guerre entre l'Irak et l'Iran battait son plein, créant de vives tensions au Proche-Orient. Il en était résulté un déficit record de 93 milliards de francs pour la balance commerciale.

En juin 1985, certaines de ces données se sont brusquement inversées. Alors que l'INSEE cale ses dernières *prévisions* (*voir le Monde* du 11 juillet) sur un dollar à 9,40 francs et sur un baril de pétrole à 26,5 dollars, le premier oscille déjà autour de 8,70 F, et tout laisse à penser qu'il continuera de baisser. Le second est appelé, lui aussi, à se vendre encore moins cher. L'effet énergie ne devrait donc pas manquer de se faire sentir positivement dans les prochains mois, d'autant plus que la consommation suit une tendance à la baisse.

A s'en tenir à ces données, on pourrait *se montrer optimiste et* s'imaginer que le déficit commercial va grandement s'atténuer d'ici à la fin de l'année. Cependant, les résultats de juin nous alertent sur un point important, celui du solde des produits industriels, qui ne va pas dans le sens espéré. Les produits manufacturés, qui sont la base même de notre équilibre extérieur, ont dégagé, en 1984, un excédent de 94,6 milliards de francs (en augmentation de 63 % par rapport à 1983), contre 25,6 milliards de francs pour les produits agro-alimentaires, pendant que la facture énergétique s'élevait à un peu plus de 187 milliards de francs. Le mois dernier, on ne note pas de modifications significatives sur les deux premiers secteurs. C'est l'énergie qui *fait la différence.*

Quoique prudent dans ses estimations, l'INSEE prévoyait une amélioration du solde des produits manufacturés au deuxième trimestre. Il n'en a rien été, puisque celui-ci est resté, en moyenne, inférieur au solde du premier trimestre. Les Airbus, qui entrent pour beaucoup dans l'équilibre des échanges industriels, ont, si l'on peut dire, déjà grandement rempli leur rôle, puisque trente-trois ont été vendus au cours des six premiers mois de l'année, dont cinq en juin, contre quarante-quatre pour toute l'année 1984. Combien seront-ils encore livrés dans les six mois qui viennent ?

Enfin, il est difficile d'affirmer que la différence de conjoncture, qui, dans le cas de France, favorise les exportations tout en ralentissant les importations, va continuer de jouer à notre avantage. L'activité s'est ralentie à l'étranger au cours du premier semestre, parfois très fortement, comme dans le cas de l'Allemagne. En France, l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages laisse au contraire présager une légère reprise qui aurait pour effet d'augmenter les importations. De sorte que le gouvernement peut se demander s'il ne va pas perdre d'un côté ce qu'un vent enfin plus favorable lui faisait gagner de l'autre.

FRANÇOIS SIMON.

AGRICULTURE

PRIX DES CÉRÉALES

Les Dix sont parvenus à un accord... tacite

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La baisse des prix des céréales et du colza en ECU sera bien de 1,8 % au cours de la campagne 1985-1986, ce qui compte tenu des ajustements monétaires, cela signifiera en France une augmenta*tion de 0,1 %. M. Ignaze Kiechle,* le ministre allemand de l'agriculture, qui, le 12 juin dernier, avait invoqué le « compromis de Luxembourg » pour opposer son veto à une telle diminution, ne s'est pas formellement incliné, et il n'y a donc pas eu d'accord du conseil. Officiellement, les prix des céréales et du colza ne sont par conséquent pas fixés.

Mais il ressortait clairement du comportement des Dix qu'ils souhaitaient mettre fin à la controverse qui avait atteint son point culminant le *12 juin et que, pour ce faire* – M. Kiechle ne voulant pas se déjuger publiquement, – ils étaient prêts à laisser à la commission le soin de gérer le marché en prenant commme acquis une baisse des prix d'achat par les organismes d'intervention de 1,8 %.

« Il y a eu complicité entre le conseil et la Commission pour contourner l'obstacle avec l'accord tacite de la RFA », a commenté M. Henri Nallet, ministre français de l'agriculture. Le *modus vivendi* intervenu mardi constitue sans doute un moindre mal puisqu'il élimine, au moins provisoirement, une source de tension sérieuse entre la RFA et les autres Etats membres. Mais sur le plan juridique et politique, il n'est guère satisfaisant puisqu'il confirme la carence du conseil. Ainsi, la FNSEA parle déjà de porter l'affaire devant la Cour de justice européenne de Luxembourg.

Cafouillage

M. Frans Andriessen, le commissaire chargé des affaires agricoles, a annoncé qu'il présenterait début octobre des propositions sur les aménagements à apporter à la réglemen*tation du marché des céréales.* C'est là un problème que la Commission a déjà longuement évoqué dans le Livre vert sur l'avenir de la politique agricole commune qu'elle vient de soumettre aux gouvernements membres. Mais, comme on le remarque du côté français, ce document ne dit pas quelles sont les techniques de gestions auxquelles elle pense pour lutter contre la surproduction, favoriser l'exportation au moindre coût vers les pays tiers et ne pas trop affecter le revenu des producteurs.

Le cafouillage qui a caractérisé cette année le débat sur les prix agricole illustre la nécessité d'améliorer le processus de décision dans la Communauté. Lors du conseil européen de Milan, le conflit sur l'opportunité de convoquer une conférence intergouvernementale en vue de modifier le traité de Rome avait *empoisonné l'atmosphère à un point* tel que les aménagements pragmatiques proposés par les Britanniques (vote systématique chaque fois que le traité l'autorise, usage limité et plus difficile du veto...) n'ont pu être approuvés. Si cette erreur, largement due à l'entêtement des maximalistes, avait été évitée, il n'y aurait pas aujourd'hui carence caractérisée du conseil des ministres.

Sur le plan technique, on notera que M. Andriessen a quelque peu modifié ses propositions de juin afin de les rendre plus attrayantes aux agriculteurs et en particulier aux Allemands. Il a indiqué que 3 millions de tonnes pourront être achetées par les organismes d'intervention en fin de campagne à un prix supérieur de 5 % au prix d'intervention. Compte tenu des critères de qualité retenus, l'opération bénéficiera principalement aux Allemands.

Par ailleurs, la Commission a décidé de réduire de cent vingt-cent quarante à quatre-vingt-dix-cent vingt jours) le délai de paiement aux agriculteurs des achats d'intervention. Enfin, une indemnité de fin de campagne (dont la suppression avait été programmée par la Commission) pourra être versée aux producteurs de blé et de seigle qui auront encore leurs céréales en stock au 1er août prochain. M. Nallet n'a pas obtenu le rétablissement d'une telle indemnité de stockage pour les producteurs de maïs.

Ph. L.

● **Vins à l'antigel : des Allemands de l'Ouest aussi.** – Plusieurs *crus de vins ouest-allemands* exportés aux Pays-Bas sont impliqués dans la fraude par adjonction d'antigel (diéthylèneglycol). Les autorités néerlandaises supposent que ce produit a été introduit dans le vin ouest-allemand à l'occasion de coupage avec des vins autrichiens frelatés, ou qu'il restait du diéthylèneglycol dans des cuves. Les doses retrouvées sont infimes et ne présentent, selon le ministère ouest-allemand de la santé, aucun danger. Les trois crus concernés sont des vins de Moselle (Kellergeister, Westhoefener, Spaetlese) de 1983.

● **Shell fermerait sa raffinerie de Pauillac.** – Shell-France a annoncé le 15 juillet à son comité d'entreprise la *« fermeture probable »* de sa raffinerie de Pauillac, dans la Gironde, employant deux cent quatre-vingts personnes, à la fin de 1986. Shell-France, qui a perdu 1 milliard de francs en 1984, se doit de restructurer son outil, surcapacitaire, de raffinage, qui comprend trois sites : Berre (Bouches-du-Rhône), Petit-Couronne (Seine-Maritime) et Pauillac.

● **Les ferries de Townsend-Thoresen paralysés par une grève.** – Huit car-ferries sur neuf de la compagnie Townsend-Thoresen, le plus important armateur sur la Manche, ont été bloqués, le 16 juillet, à Douvres (Grande-Bretagne) par une grève des équipages. Plusieurs milliers de touristes et des centaines de camions ont été tranférés sur les navires de la compagnie Sealink. Cette grève a été décidée en signe de solidarité avec le personnel administratif de la compagnie qui a arrêté le travail, depuis le 12 juillet,

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

A la recherche d'un compromis minimal

Sous le *regard* attentif des pouvoirs publics, la politique contractuelle connaît, ce mercredi 17 juillet, une nouvelle épreuve-vérité autour de l'assurance-chômage. La précédente réunion, le 8 juillet, a montré la profondeur des divergences entre, d'un côté, un patronat qui refuse toute augmentation de la cotisation à l'UNEDIC et, de l'autre, des syndicats qui ne veulent pas entendre parler d'une nouvelle réduction des prestations pour les chômeurs.

Or l'UNEDIC doit trouver au moins 4 milliards d'ici à la fin de l'année pour résorber son déficit et... revaloriser, comme l'a fait l'Etat pour le régime de solidarité, de 50 % l'allocation pour les chômeurs en fin de droits. Se fondant sur une note de l'UNEDIC, la CFTC indique que le régime paritaire aura *« à réglementation inchangée, une trésorerie en rouge chaque mois de 117 millions de francs fin juillet 1985 à 1,6 milliard fin mars 1986, avec des pointes de 2 et même de 3 milliards en cours de mois ».*

A la veille de ce rendez-vous, les dirigeants patronaux sont restés silencieux. Les organisations syndicales ont en revanche adressé d'ultimes mises en garde. Ne jouez pas *« la politique du pire »* a lancé la CFDT au CNPF. La CFTC s'est demandé si le patronat ne cherchait pas *« à noircir le tableau pour affaiblir le gouvernement avant les prochaines élections législatives », a lancé la CFTC.* Et M. André Bergeron a envoyé le 16 juillet un télégramme à MM. Gattaz, Chotard et Bernasconi, les adjurant *« de ne pas s'installer dans le négativisme à la veille d'une période d'insabilité politique »*, ajoutant qu'un échec de la négociation *« ne servirait ni les intérêts des entreprises ni ceux des salariés ».*

Ainsi, tout en sachant qu'ils sont très éloignés les uns des autres – des *syndicalistes affirmant de surcroît* que des *« positions différentes »* existent au sein du patronat, – les partenaires sociaux tentent de conjurer le spectre d'un nouvel échec contractuel après ceux de la flexibilité et des CFR.

Des efforts ne manqueront pas de part et d'autre pour éviter à tout prix une rupture. Pour autant chacun s'est résigné à ne pas régler en une seule réunion tous les problèmes en suspens, du déficit de l'UNEDIC à la mise en chantier d'une nouvelle convention à partir du 1er avril 1986 en passant par la revalorisation des fins de droits.

« Donnant donnant »

Un compromis minimal permettrait donc de sauver la face dans l'immédiat et surtout de préserver l'avenir. Un « donnant donnant » modeste pourrait s'esquisser.

Le CNPF laisse entendre officieusement que sa principale intention est d'obtenir *« un engagement des syndicats sur un plan de sauvegarde de l'UNEDIC »*, une position déjà affirmée par l'UIMM (patronat de la métallurgie) le 25 juin et par M. Chotard le 8 juillet. Déjà, le CNPF est prêt : il a mis au point un clavier de dix-sept paramètres per*mettant – sans qu'il soit question de* les prendre tous en compte – d'aboutir à de substantielles économies.

Or à l'exception de la CGT résolue à la « fermeté » et qui ne voit qu'une seule solution, à savoir une augmentation de la cotisation mais pour les seules entreprises, les autres syndicats admettent l'éventualité de nouvelles économies... à condition qu'elles n'aboutissent pas à des réductions de prestations (1). Au ministère de l'économie, on estime *aussi que c'est à l'UNEDIC de se* sortir elle-même de ses tourments financiers.

« Aux partenaires sociaux de se débrouiller », dit-on, puisque ce sont eux qui ont voulu couper le système en deux en prenant en charge l'assurance et en laissant la solidarité aux bons soins de l'Etat. L'Etat prend ses responsabilités... à l'UNEDIC de prendre les siennes, quitte à faire des économies. Déjà, M. Bérégovoy n'a pas réagi aux demandes du CNPF et FO – M. Bergeron ayant *été reçu par le directeur de cabinet* du ministre – quant à un rééchelonnement de la dette de l'UNEDIC. Reste à savoir si l'on peut encore faire des économies sans réduire de nouveau les prestations.

« Plan de sauvegarde »

On peut imaginer que si les syndicats acceptaient le principe d'un « plan de sauvegarde » – mais avec quelles orientations ? – le CNPF pourrait en contrepartie lâcher du lest. M. Chotard s'était, le 8 juillet, montré plus que réservé sur la proposition de FO d'augmenter immédiatement de 50 % l'allocation aux fins de droits en assurant le financement par une hausse de 0,2 % de la cotisation des seuls salariés. FO a même abandonné l'idée que ce 0,2 % soit un « à valoir » sur une hausse générale de la cotisation – pour les salariés et les entreprises – sans que, selon M. Bergeron, cela suscite la moindre protestation de ses syndicats d'où n'est venue qu'une seule « demande d'explication ».

La CFDT, à titre de concession, était prête à accepter une hausse de la cotisation répartie à égalité entre *les entreprises et les salariés* (au lieu d'une répartition actuelle, 68 % pour les employeurs et 32 % pour les salariés). Elle pourrait aller plus loin et se rapprocher, comme la CGC et la CFTC (2) de la position de FO mais est plus réticente quant à un abandon total de la notion de « à valoir » pour le 0,2 %. Un « donnantdonnant » amènerait alors le CNPF à accepter cette hausse de 0,2 % pour les seuls salariés. M. Chotard sachant au demeurant qu'il aurait du mal à défendre devant l'opinion publique l'idée que le patronat l'aurait refusée pour ne pas faire baisser davantage le pouvoir d'achat des salariés. Question de crédibilité.

Si la réunion aboutit à ce résultat minimal, il ne s'agira que d'un tout petit pas dont le principal mérite aura été d'éviter la paralysie du système. Ce n'est pas l'embellie relative que vient de connaître le chômage en juin, ni le fait que les problèmes de trésorerie de l'UNEDIC ne devraient pas resurgir avec acuité avant septembre ou même octobre qui pourraient inciter les partenaires sociaux à se hâter ensuite lentement.

Il restera encore 3 millards de francs à trouver pour 1985 et une nouvelle convention à bâtir.

« Nouvelle », en effet : alors que l'INSEE prévoit plus de 3 millions de chômeurs en 1990 et que, pour simplement maintenir le chômage à son niveau actuel, il faudrait créer 200 000 emplois supplémentaires par an – au lieu d'un solde négatif de 450 000 en 1984, – l'assurance-chômage s'apprête non à un « *rafistolage* » mais à une révision déchirante.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) A la suite des réunions d'un groupe paritaire technique, un accord *semble possible sur une imputation partielle* des périodes de formation sur les périodes d'indemnisation ou sur l'arrêt – à partir du 1er octobre ? – de la prise en charge des indemnités de formation versées aux chômeurs ayant déposé un projet de formation avant le 1er avril 1984. Autres économies possibles : un échelonnement du versement des prestations pour réduire le décalage avec les rentrées de cotisations, une remise en cause de certains avantages du personnel de l'UNEDIC...

(2) La CFTC propose une augmentation de 0,6 % de la cotisation répartie à égalité entre les salariés et les employeurs.

LA FIANCÉE DE PEPSI

Parce que son fiancé, David Cronin, un collègue de travail, avait été embauché par Pepsi-Cola, Amanda Blake, vingt-huit ans, a été licenciée par son employeur, Coca-Cola. Elle a décidé de présenter son cas devant la cour de justice de Hampshire (Massachusetts).

Selon elle, la direction de Coca-Cola lui avait en avril dernier lancé un ultimatum : rompre ou démissionner. Ayant refusé ce marché, elle a été licenciée. Elle estime que cette décision viole ses droits en tant qu'employée.

En donnant l'impression qu'elle n'était pas de digne de confiance, la firme a atteint sa réputation. Elle demande 600 000 dollars en dommages *et intérêts. En outre, ce licenciement* est une atteinte à sa vie privée et à ses droits constitutionnels

Un porte-parole de Coca-Cola *a indiqué que cette affaire était « privée »* et qu'un procès était totalement injustifié. – *(AFP.)*

EN DONNÉES CORRIGÉES

Le rythme annuel d'augmentation du chômage se ralentit

Pour *la quatrième fois* depuis le début de l'année 1985, le chômage a marqué le pas à la fin de juin. Selon les chiffres publiés le 16 juillet par le ministère du travail, on recensait *à la fin du mois de juin 2 237 200* demandeurs d'emplois en données brutes (– 2 % sur un mois et + 4,2 % sur un an) et 2 408 000 en données corrigées des variations sai*sonnières (– 0,2 % sur un mois et* + 4 % sur un an).

Ainsi, en données corrigées une relative stabilisation se dégage avec 4 000 chômeurs de moins en un mois *et 35 500 de moins depuis la fin jan*vier. Certes sur un an, par rapport à juin 1984, il y a 93 500 chômeurs en plus. Mais de juin 1983 à juin 1984, on avait compté en données corri*gées 286 500 demandeurs d'emplois* en plus.

Il y a dans les chiffres de juin, même s'il faut se garder d'un optimisme exagéré qui conduirait à *annoncer prématurément* un « déclin » du chômage, des points positifs. Ainsi les hommes de moins de vingt-cinq ans inscrits comme demandeurs d'emplois – 420 700 – sont près de 30 000 de moins qu'un an plus tôt. Effet des TUC ? Le nombre de stagiaires en TUC rémunérés en fin de mois était de 134 539 à la fin de juin. On observe aussi une augmentation sensible des demandes placées ou annulées : 398 400 en données corrigées (+ 6,3 % en un mois et + 20,5 % en un an). En données brutes ces demandes placées ou annulées sont au nombre de 389 532. Contrairement à mai 1985 et à juin 1984 les *reprises d'activité déclarées* (132 761, soit 34,1 %) sont plus importantes (1) que les radiations pour absence au contrôle ou non-réponse à une convocation (131 956 soit 33,9 %). Sur un an cependant *les annulations pour entrées en* stages ont augmenté de 287,9 % (14 973 au lieu de 3 860).

Autres aspects positifs : le ministre relève que *« l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise a bénéficié à 34 300 personnes depuis le début de l'année »*. Quant aux offres d'emplois, elles se stabilisent : en fin de mois, en données corrigées on en recensait 47 400 en juin contre 47 200 en mai 1985 et 46 100 en juin 1984. En juin 1984, ces offres avaient enregistré une baisse par rapport à juin 1983 de 44,5 %. Elles *sont revenues à un rythme annuel de* + 2,8 %. Une petite éclaircie...

Pour autant, l'évolution du chômage reste préoccupante à plus d'un titre. Les demandes en cours de mois restent, en données corrigées, à un niveau élevé et ascendant depuis le début de l'année : 318 100 (soit un niveau proche de juin 1984) contre 294 100 en janvier. Parmi les motifs des inscriptions à l'ANPE, la part des licenciements économiques et des « *premières entrées* » diminue légèrement sur un an mais les « *sorties d'emplois précaires* » augmen*tent (84 195 fins de contrats à durée* déterminée contre 77 521 en juin 1984, 12 299 fins de mission d'intérim contre 11 649). L'ancienneté moyenne des demandes conti*nue à s'élever (354 jours contre 327* un an plus tôt) comme la durée moyenne d'attente (245 au lieu de 229). Mais le taux de satisfaction des demandes déposées gagne un peu de terrain... Ce qui reste, comme pour l'ensemble des chiffres, une amélioration relative.

M. N.

(1) A ces reprises d'activité s'ajoutent 38 523 placements réalisés par l'ANPE.

AFFAIRES

CHANTIERS NAVALS NORMED

Dunkerque en sursis

A l'issue d'un comité central d'entreprise consacré à la situation de l'entreprise, le 16 juillet, M. Jacques Dollois, PDG de NORMED (Chantiers du Nord et de la Méditerranée), a confirmé « *l'ajustement du plan de redressement* » (*le Monde* du 17 juillet 1985). Celui-ci prévoit, dès cette année, 900 suppressions d'emplois supplémentaires par rapport aux objectifs fixés en 1984, qui se traduiront par 700 nouveaux congés-conversions à Dunkerque et 200 dans la « division Sud » (La Ciotat et La Seyne). C'est à peine si l'on ose encore parler du plan Lengagne, dont les objectifs pour fin 1986 sont déjà, dans deux sites sur trois, atteints ou dépassés : La Ciotat ne compte plus que 3 203 salariés (contre 3 449 prévus à la fin 1986) et Dunkerque 2 433 (contre 2 367). A La Seyne, le mouvement est plus lent : 2 780 (contre 1 901). A l'heure actuelle, sur les quelque 3 000 suppressions programmées, 2 377 sont d'ores et déjà réalisées. Ce qui signifie que, outre les 900 suppressions supplémentaires officiellement annoncées, une restructuration « rampante » des chantiers navals pourrait réduire les effectifs au-delà des chiffres affichés actuellement pour fin 1986 : 5 200 pour la division Sud et 1 600 pour Dunkerque.

Si le site de Dunkerque n'a finalement pas été sacrifié au bénéfice de la division Sud — « *nous ne pouvions faire porter à un seul établissement le poids des mesures indispensables* », a affirmé M. Dollois, — cette survie est précaire.

Son actuel plan de charge ne lui assure une activité que jusqu'à mi-1986. Mais les dirigeants de NORMED, avec une indéfectible confiance, comptent sur une commande d'un train-ferry par la SNCF pour maintenir le site jusqu'à fin 1987. Elle dépend de la générosité des pouvoirs publics qui devraient, en effet, apporter plusieurs centaines de millions, pour compenser la différence de prix entre une commande passée à Dunkerque et une commande passée aux chantiers d'Extrême-Orient. Une générosité qui siérait mal à la volonté affichée de réduire les subventions à la construction navale. Celles-ci atteindront encore plus de 4 milliards cette année.

Pour la CGT, le nouvel ajustement annoncé — qui fera l'objet d'une consultation en CCE le 25 juillet — correspond à une liquidation. « *C'est une trahison par le gouvernement actuel de ce qui a été prévu par le plan Lengagne.* » Et M. Sainjon, leader des métallos CGT, ne se privait pas d'affirmer, le 17 juillet, que la rentrée des vacances ne serait peut-être pas calme aux chantiers navals. Dès ce mercredi matin, un millier de salariés manifestaient déjà à Dunkerque.

C. B.

● **L'Etat grec rachète les chantiers Niarchos.** — Sur injonction du gouvernement d'Athènes, la banque grecque de développement (ETVA) rachètera l'ensemble des actions des Chantiers navals helléniques appartenant à l'armateur grec Stavros Niarchos. Selon la direction, le prix du rachat s'élèverait à 14 millions de dollars (120 millions de francs). Les chantiers, qui ont été fermés en avril dernier, employaient quatre mille huit cents personnes.

ÉTRANGER

LA CHINE VA GELER CERTAINS CONTRATS

La signature de contrats avec des firmes étrangères va se ralentir dans dix des villes chinoises côtières ouvertes sur l'étranger, a annoncé un haut fonctionnaire chinois. Les investissements étrangers ne devraient, par contre, pas être affectés à Shanghai (est), à Tianjin et à Dalian (nord-est) et à Canton (sud), zones dont le développement économique est soutenu en priorité par le gouvernement. Ces déclarations confirment les observations faites depuis près de deux mois par les milieux d'affaires étrangers. En attendant les effets de ces mesures de refroidissement de l'économie, les ports chinois n'arrivent plus à faire face à l'engorgement de leurs installations. Plus de cinq cents bateaux attendent actuellement d'être chargés ou déchargés, et les livraisons restent parfois six mois à quai. Le gouvernement chinois a demandé à l'armée de contribuer à l'effort économique national. La situation est une bonne illustration du sérieux goulet d'étranglement que constitue la pénurie chronique en moyens de transports et de communications. — *(AFP.)*

CEE

Un milliard de francs pour Eurêka en 1986

(Suite de la première page.)

Parmi les exemples de thèmes que Londres aimerait voir repris, figurent Eurotrans (transports), Eurofac (robotique, lasers, microélectronique) et Eurohome (habitat). Bonn se contente de souligner que les grands ordinateurs, les accélérateurs de particules, l'élimination des déchets et la biotechnologie pourraient entrer dans le cadre d'Eurêka.

Comment alors tirer le meilleur parti d'une réunion où le nombre élevé des participants et la brièveté du temps disponible ne facilitent guère les décisions opérationnelles ?

On insiste, à Paris, sur la nécessité de circonscrire le programme (*le Monde* du 17 juillet) pour le rendre mobilisateur aux yeux des industriels et de l'opinion publique, mais aussi pour éviter les doubles emplois et les rivalités qui affaiblissent l'Europe face au Japon et aux Etats-Unis. L'idée est de miser sur les technologie de base, centrales, « ambivalentes », c'est-à-dire nécessaires aussi bien au développement industriel que militaire ou spatial.

L'autre souci consiste à définir quels crédits chacun des pays représentés est prêt à affecter en 1985 pour le démarrage et surtout sur le budget 1986 à Eurêka. En annonçant 1 milliard de francs de crédits pour 1986 (mixage de réorientation de crédits anciens et d'affectations nouvelles), M. Mitterrand a montré l'importance que la France, malgré ses difficultés budgétaires, attache au projet. Même si certains trouveront cet effort faible au regard de ce qui se passe aux Etats-Unis, avec l'initiative de défense stratégique, et au Japon.

Après ce tour de table que les Français voudraient « créatif », les ministres pourraient, en conclusion, aborder l'avenir, c'est-à-dire ébaucher un débat sur la méthode de travail, sur l'organisation. On insiste, à Paris, sur « *la nécessité de rester dans une logique de progrès, de ne pas se placer dans une logique d'institution* ». Malgré ce souci de pragmatisme, la conférence ne pourra sans doute pas éluder le problème de la place à occuper par la Communauté, et singulièrement par la Commission de Bruxelles, dans le programme Eurêka. Il s'agit de combiner la souplesse et la cohérence de l'action collective. L'affaire, assurément, n'est pas facile à régler, souligne notre correspondant à Bruxelles, Philippe Lemaître. M. Roland Dumas a longuement rencontré au cours des derniers jours M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, ainsi qu'un représentant de Luxembourg, pays qui assure actuellement la présidence de la Communauté. On dit que, à la suite de ces entretiens, les points de vue, au départ passablement éloignés, se sont rapprochés.

ENTREPRISES

British Steel en bonne voie de redressement

British Steel aurait pu retrouver son équilibre d'exploitation l'an passé (exercice fiscal clos le 31 mars 1985) sans la grève des mineurs britanniques, qui lui a coûté 180 millions de livres (2,2 milliards de francs). Son déficit avec 140 millions de livres est néanmoins le plus faible enregistré depuis huit ans (174 millions de livres en 1983). A ces pertes s'ajoutent des « *éléments exceptionnels* » que sont des frais de reconversion d'usines fermées et l'apurement d'une filiale canadienne, et, au total, le groupe sidérurgiste britannique accuse un déficit de 409 millions de livres (5 milliards de francs). Appelé en 1980, M. Mac Gregor — aujourd'hui président des charbonnages britanniques — a fermé de nombreuses usines et réduit l'emploi à soixante-dix mille sidérurgistes contre deux cent vingt mille dans les années 70. Pour se tirer complètement d'affaire, British Steel devra encore résoudre le problème posé par son installation écossaise de Ravenscraig, maintenue en activité pour des raisons sociales.

Pertes records pour Indesit en 1984

Indesit, fabricant italien d'électroménager, a annoncé le 16 juillet des pertes records pour 1984 : 106 milliards de lires (1 000 lires = 4,7 F). Soit plus de quatre fois celles de 1983. 45 milliards sont dus aux produits blancs, une quinzaine à l'électronique. Indesit a souffert du marasme général sur le marché européen de l'électroménager et de ses difficultés à réduire ses effectifs (trois mille sept cents suppressions d'emplois seraient nécessaires sur les six mille emplois existants) et ses capacités de production. Le nouveau président d'Indesit, M. Franco Passi, désigné le 16 juillet, a annoncé que les discussions avec un éventuel partenaire — non désigné — était en bonne voie. Parmi les candidats possibles, Electrolux (qui contrôle déjà l'italien Zanussi), Candy et Ariston en Italie.

La vente de Krauss-Maffei autorisée

L'office fédéral ouest-allemand des cartels a autorisé, le 16 juillet, la vente de la société d'armements Krauss-Maffei, premier constructeur national de chars. Le groupe FLICK qui en est propriétaire céderait 26,1 % du capital au Land de Bavière, 24,9 % à une filiale de Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB) et 10 % à chacune des banques Deutschebank, Dresdner Bank et ON Bayrische Vereinsbank. Les experts estiment que le prix total des transactions s'élèverait à 300 millions de marks (900 millions de francs).

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

● **L'Etat suédois aide la première entreprise de forages pétroliers.** — L'État suédois vient de se porter au secours de Consafe, la plus importante entreprise de forages pétroliers du pays, qui a accumulé 3 milliards de couronnes (3 milliards de francs) de dettes à long terme. Dans l'attente d'un moratoire à venir d'ici au mois d'octobre, le gouvernement de Stockholm a décidé de garantir environ 2,3 milliards de couronnes et autorisé le déblocage de 65 millions de couronnes gelées sur un compte spécial. Consafe pourrait perdre en 1985 400 millions de couronnes.

Transports

● **Nouvelles dépression des frets maritimes.** — Le marché des frets maritimes continue de se déprimer. Dans certains secteurs, les prix les plus bas depuis sept ans ont été atteints. Ainsi l'atonie du trafic céréalier généré par les Etats-Unis a-t-il fait tomber les cours de la tonne acheminée vers le Japon à 11,75 dollars, le record de baisse datant de l'année 1978 au cours de laquelle les 11,15 dollars avaient été atteints. Vers l'Europe, les taux du transport des céréales se sont effondrés de 10,40 dollars au mois de mais à 6 dollars. le recul est sensible aussi dans les secteurs sucrier, charbonnier et minéralier de toutes les parties du monde. *(AFP.)*

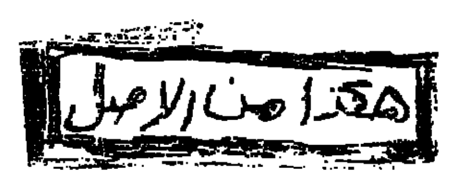
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS

PARIS

AUTOUR DE

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 juillet

En attendant Wall Street

Après trois jours de chômage, la Bourse de Paris a rouvert ses portes mardi. Les derniers départs en vacances avaient encore éclairci les rangs de l'assistance. De ce fait, les courants d'affaires furent dans l'ensemble assez peu étoffés, et les cotations rapides. Moins de deux minutes ont ainsi suffi pour coter Avions M.-Dassault. D'une façon générale, la tendance fut à l'irrégularité avec une petite majorité de baisses. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,12 % en dessous de son niveau précédent.

La reprise d'été, qui paraissait devoir être au rendez-vous, aurait-elle « posé un lapin au marché » ?

A dire vrai, l'opération subie par le président Reagan n'était pas au programme. Ici, comme à New-York, les opérateurs s'interrogent sur la continuité du mandat présidentiel. Surtout, en l'absence de nombreux « décideurs », leurs adjoints hésitent à prendre des initiatives. Ils guignent les réactions de Wall Street, où, lundi, on ignorait la relative gravité du mal affectant le chef de l'exécutif américain. Le New-York Stock Exchange se suffira-t-il des apaisements fournis par les chirurgiens sur l'état de leur illustre patient ?

Quelques dégagements ont pesé sur les magasins (Printemps, Redoute, CFAO) et encore sur les pétroles (Total, Elf, Esso, Primagaz). L'effritement a repris sur Peugeot. Baisse de la devise-titre, qui s'est traitée entre 9,08 F et 9,18 F (contre 9,27 F-9,50 F).

Progrès de l'or à Londres : 316,80 dollars l'once contre 315,85 dollars.

A Paris, le lingot a inscrit un cours de 89 650 F (+ 50 F). Baisse du napoléon à 563 F (– 2 F).

NEW-YORK

Nouveau record

Un nouveau record est tombé, mardi, à Wall Street. Sur un mouvement de reprise amorcé durant la séance, les cours ont assez rapidement progressé et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 347,89 (+ 12,43 points), son niveau le plus élevé de l'histoire. Le bilan de la journée fut à la hauteur de cette performance. Sur 2 009 valeurs traitées, 1 181 ont monté, 431 seulement ont baissé, et 397 n'ont pas varié.

L'encouragement est venu des nouvelles rassurantes sur l'état de santé du président Reagan, qui paraît se remettre très vite de son opération, et dont les chances de survie sont, de l'avis des médecins, supérieures à cinquante pour cent. Mais l'espoir que le FED se déciderait à prendre des mesures pour assouplir les conditions de crédit a également favorisé les achats. Après la clôture, la Communauté devait apprendre de la bouche de M. Volcker, président de la Banque centrale des Etats-Unis, que les objectifs d'expansion de la masse monétaire *devaient être révisés* à la hausse, ce qui constitue un pas sur la voie de l'assouplissement souhaité. Ajoutons, enfin, que les prévisions sur une amélioration des résultats d'IBM pour le second semestre ont joué aussi *un rôle moteur. L'action du géant de* l'informatique a progressé de 2,3 %.

L'activité s'est accélérée, et 132,50 millions de titres ont changé de mains, contre 103,92 millions la veille.

VALEURS	Cours du 15 juillet	Cours du 16 juillet
Alcoa	34	33 7/8
A.T.T.	22 1/8	22 1/2
Boeing	47 5/8	48 1/4
Chase Manhattan Bank	60 5/8	62 1/4
Du Pont de Nemours	58 1/4	58
Eastman Kodak	45 1/2	46 5/8
Exxon	52 3/8	52 3/8
Ford	42 3/4	43 1/4
General Electric	60 7/8	62 5/8
General Foods	83 1/8	83 3/8
General Motors	67 5/8	68 5/8
Goodyear	28 1/2	28 3/8
I.B.M.	125 1/2	128 3/8
I.T.T.	31 3/4	32
Mobil Oil	29 1/2	29 3/8
Pfizer	52 1/2	52 7/8
Schlumberger	37 1/8	37
Texaco	35 5/8	35 3/4
U.A.L. Inc.	56 5/8	56 3/4
Union Carbide	48 3/8	47 3/4
U.S. Steel	26 3/4	27
Westinghouse	35 1/8	35 3/4
Xerox Corp.	54 7/8	55 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

GÉNÉRALE OCCIDENTALE : LE BÉNÉFICE AUGMENTE DE 21 %. – Le bénéfice net du groupe *Générale Occidentale*, holding, dont les capitaux sont principalement investis aux États-Unis, s'est élevé à 263 millions de francs pour l'exercice clos le 31 mars dernier. L'augmentation est de 21 % par rapport à 1983-1984 (217 millions).

Le bénéfice total, incluant la part revenant aux actionnaires minoritaires, atteint 329 millions de francs (contre 270 millions).

Le dividende net est fixé à 18,50 F contre 16,50 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	12 juillet	16 juillet
Valeurs françaises	119,2	118,7
Valeurs étrangères	101 1	98,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 juillet	16 juillet
Indice général	219,8	218,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 17 juillet .... 9 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 juillet	17 juillet
1 dollar (en yens)	238,10	237,63

PLACEMENTS : L'INFORMATION SERA AMÉLIORÉE DÈS LE 1er SEPTEMBRE. – Les *gérants* de Sicav et de Fonds communs de placements (FCP) devront utiliser les nouveaux formulaires d'informations simplifiées, mis au point par la Commission des opérations de bourse, à partir du 1er septembre.

La mise à jour de l'ensemble des documents destinés au public devra être achevée pour la fin 1985, précise-t-on à la COB. Dès la *fin de juillet*, la *COB examinera* un « étiquetage » des Sicav-court terme, qui portera notamment sur le type de gestion, la durée recommandée du placement et la fiscalité du produit.

LA CHINE LANCE SON PREMIER EMPRUNT EN DOLLARS DE HONG-KONG. – La Chine a lancé un emprunt obligataire de 300 millions de dollars de Hongkong (38,9 millions de dollars US).

Cet emprunt émis, par la China International Trust and Investment Corp (CITIC) et dont le chef de file est la Chase Manhattan Asia Ltd, a une durée de cinq ans. Il est assorti d'un taux d'intérêt fixe de 9,375 %. Les obligations au porteur ont une valeur unitaire de 500 dollars HK (64,80 dollars US). Les fonds collectés seront investis en majorité en Chine, mais également à Hongkong et à Macao.

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1985	1905
BAFIP	638	633
Calberson	332	333
Cap Gemini Sogeti	1038	1038
C. Equip. Elect.	292	289
C. Occid. Forestière	145	146
Dafsa	250	251
Dauphin O.T.A.	1920	1900
Elect. S. Dassault	798	811
Filipacchi	554	551 c
Guy Degrenne	690	699
Marlin Immobilier	355	345 c
Métallurg. Minière	228 80	220 10
M.M.B	390	400
Navale-Delmas	398	398
Om. Gest. Fin.	303	308
Petit Bateau	322	310
Petrofigaz	636	655
Pochet	1532	1580
Poron	330	310 c
S.C.G.P.M.	313	310
S.E.P.	804	799
Sofibus	227	225
Sovac	900	900

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	....
Cochery	60	59
Coparex	490	482
Hydro-Energie	282	....
Rorento N.V.	130	127 40
S.P.R.	138	140
Thann et Mulhouse	106 10	111
Ufinex	345	340

SICAV 16/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1604	4,5 % 1973	1601	1595	1596	– 0 31
1031	B.N.P.	1036	1036	1036	....
370	C.C.F.	983	985	985	+ 0 20
219	Elf-Aquitaine	192	190	190 80	– 0 62
205	– (certific.)	191 70	198	194	+ 1 19
1530	Epeda-B-Faure	1395	1300	1300	– 6 81
2420	Essilor	2336	2345	2344	+ 0 34
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/7	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 822	8 767	8 400	9 050
ECU	6 842	6 837	....	....
Allemagne (100 DM)	304 050	303 720	293	313
Belgique (100 F)	15 120	15 091	14 500	15 400
Pays Bas (100 fl.)	270 190	269 920	260	280
Danemark (100 krd)	84 600	84 520	80	88
Norvège (100 k)	104 900	104 690	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 187	12 177	11 850	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 755	6 762	6 100	7 600
Italie (1 000 lires)	4 696	4 681	4 500	5
Suisse (100 fr.)	364 100	365 600	3 540	3 710
Suède (100 krs)	104 450	104 710	100	107
Autriche (100 sch)	43 320	43 240	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 284	5 268	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	5 270	5 240	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 508	6 485	6 200	6 650
Japon (100 yens)	3 844	3 886	3 520	3 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/7
Or fin (kilo en barre)	89300	89400
Or fin (en lingot)	89700	89650
Pièce française (20 fr)	556	563
Pièce française (10 fr)	416	.....
Pièce suisse (20 fr)	524	531
Pièce latine (20 fr)	520	518
Souverain	650	651
Pièce de 20 dollars	3900	3885
Pièce de 10 dollars	2152 50	2240
Pièce de 5 dollars	1400	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3430
Pièce de 10 florins	541	540

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

2. CONSENSUS : « Gaullisme et cohabitation », par Raymond Offroy ; « Les carpes et les lapins », par Hervé Serieyx ; « Le vrai problème », par Étienne Dailly.
– LU : *Nouvelle-Calédonie : ils veulent rester français*, de Thierry Desjardins.

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
3. EUROPE
4. AFRIQUE
– MAROC : Rabat accuse l'Algérie d'avoir entraîné un commando terroriste.
6. AMÉRIQUES
6. ASIE
6. DIPLOMATIE
– La fin de la visite de M. Nakasone en France.

POLITIQUE

7. Le projet de loi sur les congés de conversion au Sénat.
– A Saint-Pierre-et-Miquelon, la fin de la « *guerre du gazon* ».

SOCIÉTÉ

8. JUSTICE : Christine Villemin est sortie de prison ; Sept nationalistes corses devant la cour d'assises du Rhône.
17. SPORTS : Tour de France : des ombres sur La Vie claire ».

LE MONDE ARTS ET SPECTACLES

9. Miles Davis, l'esprit du jazz.
10. Alain Cuny, acteur étoile d'Avignon.
– Arles, la photo tête de Turc.
11. Mahabharata, mode d'emploi.
– Braque, Laurens, Brancusi, trois expositions à Paris.
12. Sélection.

ÉCONOMIE

19. CONJONCTURE : l'excédent de la balance commerciale en juin.
– SOCIAL : les négociations sur l'assurance-chômage.
20. AFFAIRES.

RADIO-TÉLÉVISION (16)
INFORMATIONS « SERVICES » (18) :
Jeux ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel » ; Admissions aux grandes écoles et agrégations.
Annonces classées (16) ; Carnet (15) ; Programmes des spectacles (12 à 14) ; Marchés financiers (21).

● *Débrayages à l'usine Renault du Mans.* — 30 % des ouvriers des usines Renault du Mans (Sarthe) ont effectué le 16 juillet à l'appel de la CGT et de la CFDT des débrayages tournants d'une heure par atelier afin de protester contre l'« amputation » de la prime de septembre. Une action semblable est envisagée pour le 17 juillet. D'autre part, les salariés de la société CAMIVA, filiale de Renault véhicules industriels (RVI), ont observé un arrêt de travail de vingt-quatre heures, le 16 juillet, à l'appel de la CGT pour protester contre 135 suppressions d'emplois annoncées par la direction de l'usine à Saint-Alban-Leysse (Savoie).

Le numéro du « Monde » daté 17 juillet 1985 a été tiré à 425 206 exemplaires



A B C D F G H

Première écoute décevante de la boîte noire du Boeing d'Air India

De notre correspondant

New-Delhi. — L'écoute de la première boîte noire du 747 d'Air India, repêchée à plus de 2000 mètres de fond la semaine dernière, n'a, pour l'instant, rien révélé aux enquêteurs indiens qu'ils ne savaient déjà : les transmissions entre l'avion et la tour de contrôle de l'aéroport de Shannon (Irlande) ont été soudainement coupées en plein vol. On évite toujours, pour le moment, de se prononcer sur les causes de la désintégration du 747 *Kanishka* avec trois cent vingt-neuf passagers à bord, il y a un mois, au large des côtes irlandaises. De source officieuse, cependant, on indique que la voix du pilote, juste avant l'arrêt de l'enregistrement, semble parfaitement normale.

L'audition tant attendue a donc commencé dans la matinée du mardi 16 juillet avec l'écoute de la première des deux boîtes noires, le fameux « CVR » (cockpit voice recorder), qui enregistre les conversations du cockpit (à ne pas confondre avec le « DFDR », digital flight data recorder, l'enregistreur de données de vol).

Au cours d'une conférence de presse tenue dans la soirée du 16 juillet, un porte-parole de la commission d'enquête a réagi contre les journalistes qui essayaient de lui faire confirmer la validité de la thèse de l'attentat. Tout ce que l'on doit retenir pour l'instant, selon lui, est « *l'arrêt brutal des transmissions...* » Le porte-parole a indiqué qu'il faudrait encore deux ou trois jours avant qu'une analyse détaillée puisse être élaborée. Il s'agit notamment de filtrer les bruits des moteurs et d'autres parasites sonores. Les analyses des deux boîtes se feront, dans les prochains jours, dans l'enceinte du centre de recherche atomique de Trombay équipé d'un laboratoire beaucoup plus perfectionné et en la présence d'experts américain et canadien. En dépit de la réserve affichée par les enquêteurs, on souligne tout de même à New-Delhi que l'arrêt subit de l'enregistrement renforce la thèse de l'explosion.

En attendant le rapport définitif des experts, le premier ministre Rajiv Gandhi s'est souvenu de sa qualité d'ancien pilote de ligne. Un haut fonctionnaire du Département de l'aviation civile lui a apporté une copie de la bande sonore du CVR destinée à son usage personnel. — *(Intérim.)*

Depuis le 8 juillet

DES GARDES ARMÉS SONT EMBARQUÉS SUR LES AVIONS AMÉRICAINS

Depuis le 8 juillet, des gardes armés peuvent prendre place dans les avions de ligne américains (*le Monde* daté 14-15 juillet). Un texte de l'administration fédérale (FAA) rendu public ces jours-ci organise la présence de ces « sky marshalls » sur les lignes des compagnies américaines.

Tout d'abord celles-ci ne seront jamais consultées à l'avance sur l'embarquement du garde. Elles devront faire descendre de l'appareil le nombre de passagers nécessaires pour embarquer le ou les vigiles. Le choix des places sera laissé à l'initiative des « sky marshalls » dont une note de la FAA précise qu'ils pourront être indifféremment de sexes masculin ou féminin.

Il s'agit donc d'une véritable réquisition des transporteurs aériens américains qui devront faire voyager gratuitement, sur leur demande, ces fonctionnaires fédéraux habilités à porter des armes. Ces protecteurs pourraient être au nombre de trois sur les Boeing 747 en raison de la taille de ces appareils.

UN NOUVEAU JEU HIPPIQUE

Le Derby au secours du PMU

M. Robert Blot, président du Groupement d'intérêt économique (GIE) du Pari mutuel urbain (PMU), devrait annoncer jeudi 18 juillet au cours d'une conférence de presse à Longchamp la création du Derby, un nouveau jeu consistant à donner tous les chevaux gagnants d'une même réunion de courses. La mise en place du Derby devrait intervenir en septembre, en même temps que le nouveau Loto sportif.

Signée de la main de M. Henri Emmanuelli, le secrétaire d'Etat au budget, la lettre autorisant le PMU à créer, à la demande de ses dirigeants, un nouveau jeu intervient après une longue négociation. Le 23 mai dernier, M. Emmanuelli avait d'abord refusé de donner le feu vert tant que des garanties ne lui seraient pas apportées sur les conditions de gestion du GIE. Agissant au nom des ministères de tutelle du PMU — finances et agriculture — le secrétaire d'Etat ne faisait qu'exprimer la préoccupation des pouvoirs publics face à la baisse du chiffre d'affaires du PMU et à un déficit qui devrait atteindre 200 millions de francs en 1985 pour l'ensemble PMU-sociétés de courses.

A la fin de l'année dernière, le déficit était d'environ 100 millions de francs. Cela avait poussé les pouvoirs publics à créer en juin 1985 un GIE donnant une véritable existence juridique au PMU et à réclamer un plan de redressement à ses nouveaux dirigeants, M. Pierre Carrus, l'ancien directeur, n'ayant pas reçu l'agrément des ministères de tutelle. Sur les six premiers mois de l'année 1985, on constate, par rapport à la même période en 1984, une baisse de 2,5 % des enjeux, dont le volume était de 30 milliards de francs par an.

Pas de miracle

La diminution des paris n'explique pas à elle seule la mauvaise passe dans laquelle se trouve le PMU. Son chiffre d'affaires avait été en progression constante jusqu'en 1984. Les pouvoirs publics ont surtout dénoncé une dérive des coûts de fonctionnement due, notamment, à la réalisation trop tardive d'un plan d'informatisation qui aurait permis de réduire les coûts de gestion.

« *Voilà pourquoi on ne peut attendre de miracle du Derby* », explique M. Pierre Guinot-Delery, le directeur de cabinet du secrétariat au budget. « *Le vrai problème est financier, et c'est l'ensemble du système des courses qui est en question.* »

Selon M. Guinot-Delery, la création du Derby s'accompagne d'un aménagement des prélèvements qui fait la part un peu plus belle aux sociétés de courses, essentiellement les cinq grandes sociétés parisiennes qui organisent la majeure partie des événements nationaux sur lesquels sont engagés les paris. Mais cet aménagement et l'autorisation de lancement du Derby, primitivement baptisé « Jackpot », s'assortit de l'engagement par le PMU d'un plan de redressement d'ici dix-huit mois à deux ans. L'Etat souhaite une accélération du processus d'informatisation permettant d'obtenir des gains de productivité. En second lieu, il engage le PMU à réduire ses charges d'exploitation.

« *Il existait déjà le pari simple, le couplé, le trio urbain, le tiercé et le quarté. Cela fait, certes, beaucoup de jeux,* commente M. Guinot-Delery. *Mais si nous avions opposé notre veto au Derby, on nous aurait accusés de vouloir étrangler les courses. Nous demandons seulement à chacun de prendre ses responsabilités.* »

Reste que l'apparition du Derby en septembre va se heurter à la relance du Loto sportif nouvelle formule. « *Le gouvernement aurait pu attendre un peu,* commente M. Nelson Paillou, le président du Comité national olympique et sportif français. *On va finir par ne plus avoir assez de clientèle pour jouer.* »

YAN LIEUTAUD.

● *Une filiale audiovisuelle pour « le Point ».* — L'hebdomadaire *le Point* a créé, en parité avec la société TCT (Technique-cinéma-télévision), une société de production audiovisuelle nommée Télé-cité. Placée sous la responsabilité de M. Charles Baudinat, rédacteur en chef du *Point* et directeur de la rédaction d'un mensuel — *Atouts* — que devrait lancer le magazine à la rentrée, cette société a pour but de rechercher des formules nouvelles de télévision locale et régionale en collaboration notamment avec des quotidiens régionaux. Trois maquettes d'émissions d'une heure ont déjà été réalisées avec *Sud-Ouest, le Télégramme de Brest*, et le *Midi libre*.

Aux Etats-Unis

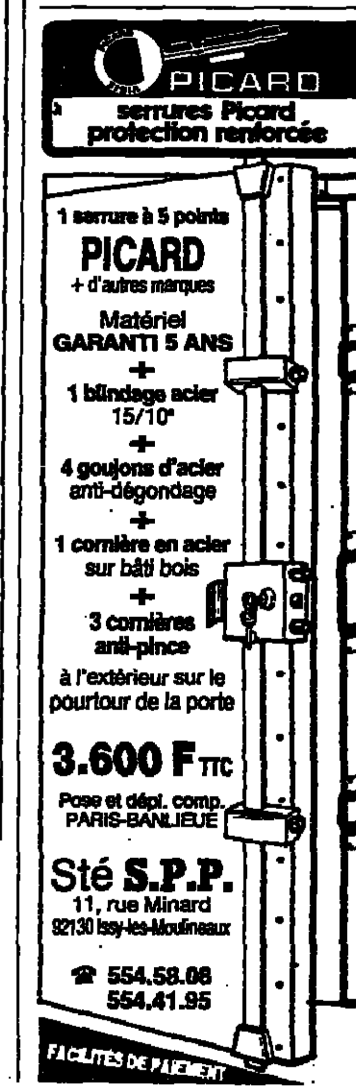
LA RÉSERVE FÉDÉRALE RÉVISE EN HAUSSE LES OBJECTIFS DE CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE

La Réserve fédérale des Etats-Unis, banque centrale du pays, a annoncé, mardi 16 juillet, dans son rapport semestriel au Congrès, une révision en hausse des objectifs de croissance de la masse monétaire. Son président, M. Paul Volcker, a indiqué que l'augmentation annuelle de cette masse, dans sa définition la plus restrictive (billets en circulation et dépôts à vue) s'effectuerait dans une fourchette comprise entre 3 % et 8 % pour le premier semestre 1985, au lieu de 4 % à 7 % précédemment. De plus, la base de référence pour calculer cette progression sera constituée par les chiffres du deuxième trimestre 1985 et non plus par ceux du quatrième trimestre 1985. Ces mesures étaient très attendues, car la masse monétaire M 1 a sensiblement « dérapé » au premier semestre, dépassant de près de 18 milliards de dollars le haut de la fouchette, et augmentant à un rythme de près de 12 %.

En revanche, les masses monétaires M 2 et M 3 — à définition plus large puisqu'elles englobent, outre les billets en circulation et les dépôts à vue, toute la gamme des comptes à terme et des certificats de dépôts (quasi-monnaie) — n'ont pas « dérapé », leur croissance continuant à s'inscrire dans leur fourchette de 6 % à 9 % et de 6,5 % à 9,5 %, laissée inchangée. Ce phénomène a conduit la Réserve fédérale à penser que les débordements de M 1 étaient accidentels et temporaires, dus à des modifications dans la composition des agrégats monétaires. Son président estime que la situation devrait redevenir normale au second semestre. Dans ces conditions, il était peu indiqué de donner un coup de frein à la politique du crédit pour réduire le gonflement d'un agrégat (M 1), auquel les autorités monétaires américains disent accorder moins d'attention actuellement. Leur décision a été accueillie avec soulagement par les milieux économiques et financiers, qui redoutaient, sans trop y croire, un pareil coup de frein, de nature à compromettre la reprise d'une économie en plein ralentissement.

A cet égard, M. Volcker prévoit une croissance « *un peu plus forte au deuxième semestre 1985 qu'au premier* », qui atteindrait 2,75 % à 3 % pour l'année en cours, contre 3,5 % à 4 % prévus en février dernier, et s'élèverait à 2,5 % - 3,25 % en 1986. Le président de la Réserve fédérale a estimé, enfin, que le relèvement de la fourchette de croissance de M 1 ne risquait pas de relancer l'inflation, dont le rythme serait de 3,75 % à 4 % en 1985, et 3,75 % à 4,75 % en 1986, « *dans l'hypothèse d'un niveau du dollar à peu près inchangé par rapport à ses niveaux actuels* ». Enfin, M. Volcker « *attend l'apparition d'une stabilisation progressive des échanges extérieurs des Etats-Unis au cours de l'année à venir* », en même temps qu'une réduction du déficit budgétaire « *d'un montant équivalant aux réductions prévues actuellement dans les projets en discussion au Congrès* ».

F. R.



Sur le vif

Roger

Mes copines se plaignent. Elles s'ennuient à crever, le soir, chez elles. Et pas seulement mes copines. Il y a plein d'articles là-dessus dans la presse féminine, la presse populaire, *Sept jours madame, Femme actuelle*. Elles en ont marre de rentrer du boulot pour se retrouver en tête à tête — du genre chiens de faïence — avec un cul-de-jatte sourd, muet et maniaco-dépressif qui ne se remue que du bout des doigts pour jouer avec sa télécommande. Et qui prononce, mon amie Martine a établi une moyenne sur six mois, dix-huit mots entre le bonsoir initial et la bonne nuit final.

— Non, franchement, c'est à se flinguer. Tu comprends, moi, je voudrais sortir, aller au ciné, voir des copains, bouffer chinois, grec ou italien. Pas moyen. Se remettre dans les embouteillages, très peu pour *lui*. Il est crevé. Ça le ferait rentrer trop tard. Il prend à 8 heures demain.

— Il te dit tout ça ? Mais alors, rien que là, sans compter les articles et les pronoms, tu les as, tes dix-huit mots. Au large.

— Ça, c'est la version originale. J'y ai eu droit une fois, il y a neuf ans. Maintenant, c'est la traduction gestuelle : un haussement d'épaules suivi d'un mouvement de la paume du bas vers le haut. Non, moi, il s'en fout. Il n'a d'yeux que pour cette putain de télé. Dieu sait pourtant si elle est débile, vulgaire, enfin t'es d'accord ?

— Tu pourrais le rendre jaloux, je ne sais pas, moi, lui dire que tu as quelqu'un et qu'il faut que vous parliez sérieusement.

— J'ai essayé. Il m'a répondu : OK, pendant la pub, avant le feuilleton. J'ai fait mieux. Samedi je suis allée coucher chez Roger. Avec Roger. Le lendemain je rentre. Je le lui dis. Alors là, *oui*, il a réagi : Roger ? Hier ? Le soir de la finale « Des chiffres et des lettres » ? Tiens ! J'aurais pas cru ça de lui.

CLAUDE SARRAUTE.

A Genève

Pause dans les négociations américano-soviétiques sur le désarmement

La dernière séance de travail du deuxième round des négociations américano-soviétiques de Genève sur la réduction des armements stratégiques a pris fin mardi 16 juillet, peu après midi, a annoncé un communiqué de la délégation américaine. Selon l'usage, ces conversations sont suspendues pour deux mois et reprendront le 19 septembre.

Aussitôt après, l'agence Tass a publié un commentaire affirmant que « *les résultats de ce deuxième round ne sont pas satisfaisants par la faute des Etats-Unis. (...) La différence d'approche est trop évidente* » entre les Etats-Unis, qui « *ne veulent renoncer pour rien à leur initiative de défense stratégique* » et l'URSS, qui s'y oppose résolument. Pour sa part, Washington a affirmé que la délégation soviétique avait constamment réitéré sa demande « *irréaliste* » d'un moratoire sur les études d'un système de défense stratégique dans l'espace : « *La délégation soviétique a répété ses propositions de moratoire tout en continuant à faire dépendre tout progrès — ou même une discussion détaillée — de l'acceptation de leurs demandes de concessions unilatérales américaines impliquant des contraintes irréalistes et invérifiables sur la recherche dans le domaine de l'espace et de la défense.* »

En Namibie

ONZE MORTS LORS D'UN AFFRONTEMENT AVEC LA SWAPO

Dix maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et un policier de l'unité spéciale anti-émeutes namibienne ont été tués lors d'un affrontement qui s'est produit le week-end dernier, a indiqué, mardi 16 juillet, un porte-parole de la police à Windhoek.

Les combats ont débuté jeudi 11 juillet et se sont, notamment, déroulés à Ovambo, près de la frontière angolaise. — *(AFP.)*

Nouvel incident entre militaires soviétiques et américains en RDA

D'autre part, près de quatre mois après la mort du commandant américain Arthur Nicholson, abattu en RDA par un garde de l'armée rouge, un autre incident a été enregistré en Allemagne de l'Est entre Américains et Soviétiques.

Un militaire américain a été blessé le week-end dernier quand le véhicule de sa patrouille, une unité des missions de liaison de Potsdam, a été accroché par un véhicule militaire soviétique en RDA, a indiqué mardi un porte-parole américain à Berlin-Ouest.

La victime était un colonel américain, le colonel Roland Lajoie, qui a été blessé, à l'œil. « *Les autorités militaires américaines ont protesté auprès des Soviétiques, et les Soviétiques ont indiqué qu'ils allaient procéder à une enquête* », a indiqué un porte-parole du Pentagone à Washington.